

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INTERVENTION FÉMINISTE : LES PROPOS DE CELLES
QUI L'ONT PRATIQUÉE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR JULIE DAGENAI

AVRIL 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»



REMERCIEMENTS

Ce mémoire est une aventure. La mienne, mais aussi celle des personnes qui ont été les passagers de cette grande aventure avec moi. Je veux leur témoigner toute ma reconnaissance.

D'abord, je tiens à remercier mes proches, principalement mon amoureux. Merci Alain pour ton amour presqu'inconditionnel, pour ton épaule quand j'avais envie de pleurer [et de RAGER], pour ton support quand j'avais envie de tout abandonner, pour ta douceur et surtout pour ta patience. Être une maman, travailler et rédiger un mémoire est un exploit que je n'aurais pas pu accomplir sans toi. Merci également de m'avoir permis d'être simplement moi avec tout ce que cela pouvait comporter. Durant cette aventure, tu t'es montré présent pour moi et pour Lili-Mae. Ce mémoire qui devait durer *2 ans* nous a semblé une *éternité* et tu as partagé cette *éternité* avec moi. Merci chéri d'être dans ma vie !

Je tiens aussi à te dire merci, à toi, petite Lili-Mae. Mes mots ne pourront certainement pas exprimer tout ce que j'ai à te dire. Tu es une semeuse d'énergie, de bonheur et de sourires. C'est précieux pour moi. Je sais, tu as *accepté* de partager les bras de ta maman avec des livres et un ordinateur, parfois malgré toi et malgré moi. Et, tu m'as permis de relever un beau défi. Tu as été une source d'inspiration et j'espère que j'en suis et en serai aussi une à mon tour pour toi. Je t'aime ! J'espère toujours pouvoir te donner l'envie de te dépasser.

Je dois absolument souligner la contribution de ma maman. Merci maman pour ton amour et pour ton aide dans MA conciliation travail-études-famille. Ta grande

disponibilité m'a permis de travailler le cœur en paix, car que je savais ma fille en sécurité. Merci aussi à mes amis et mes proches d'avoir compris ma non-disponibilité et mes nombreux moments d'angoisse.

Puis, merci à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à ce mémoire. Merci d'abord aux participantes sans qui cette recherche n'aurait pas pu être réalisée. Sincères remerciements également aux personnes qui m'ont lu, commenté et corrigé. Vos commentaires ont été précieux.

Mes derniers remerciements, mais non les moindres, vont à ma directrice, Elizabeth Harper. Je ne peux passer sous silence toute sa contribution à la réalisation de ce mémoire. Elizabeth, je vous remercie pour les moments de discussions féministes, votre rigueur, vos critiques et vos commentaires toujours pertinents. Je n'aurais pas pu m'accomplir autant dans cette expérience sans cet apport. Merci d'avoir été patiente, d'avoir respecté mon évolution et mon rythme, aussi long fût-il. Merci surtout d'avoir cru avec moi que j'allais y arriver, enfin.

Julie Dagenais

Septembre 2014

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : LA PROBLÉMATIQUE.....	4
1. L'INTERVENTION FÉMINISTE : UN ÉTAT DES CONNAISSANCES	4
1.1. Quelques précisions d'ordre conceptuel	4
1.2. L'émergence de l'intervention féministe	6
1.2.1. Une période propice au développement de l'intervention féministe	7
1.2.2. L'actualisation du féminisme sociopolitique	7
1.3. Les critiques féministes des approches traditionnelles	9
1.3.1. L'individualisation des problèmes vécus par les femmes.....	9
1.3.2. Le caractère sexiste des approches traditionnelles.....	10
1.3.3. Le caractère paternaliste et opprimant de la relation entretenue.....	11
1.4. L'intervention féministe	13
1.4.1. Ses fondements théoriques et ses influences éclectiques	13
1.4.2. Sa spécificité	15
1.4.3. Aborder l'intervention féministe : Difficultés, variabilité, complexité	16
1.4.4. Les composantes de base de l'intervention féministe.....	19
1.5. L'intervention féministe : Et si on en parlait autrement ?.....	25
1.5.1. D'autres façons de penser l'intervention féministe.....	25
1.5.2. Des dimensions occultées ?.....	26
1.6. Pertinence de notre étude et objectifs.....	28
CHAPITRE II : LE CADRE D'ANALYSE	30
2. LE CADRE D'ANALYSE.....	30

2.1. Considérer la vision postmoderne.....	30
2.2. Rejoindre une perspective constructionniste.....	33
2.2.1. L'importance du langage.....	33
2.3. Le cadre conceptuel.....	35
2.3.1. La conceptualisation de l'intervention féministe selon la littérature	36
2.3.2. Brève mise en contexte sur le concept d'intervention	36
2.3.3. L'intervention : Un rapport hiérarchique	37
2.3.4. L'intervention : Une relation trempée de directionnalité.....	38
2.3.5. L'intervention : Une forme de contrôle social	39
2.3.6. L'intervention : Quand le pouvoir est omniprésent	39
2.3.7. Notre conception de l'intervention féministe.....	40
CHAPITRE III : LA MÉTHODOLOGIE.....	42
3.1. Rappel des objectifs et stratégie de recherche.....	42
3.1.1. Une recherche qualitative de nature exploratoire.....	42
3.2. La méthode de collecte de données.....	43
3.2.1. Les entrevues semi-dirigées	43
3.3. La description de l'échantillon, les critères de sélection et le recrutement ..	45
3.3.1. La description de l'échantillon.....	45
3.3.2. Les critères de sélection des participantes	45
3.3.3. La démarche de recrutement des participantes	46
3.4. La transcription et l'analyse des données.....	47
3.5. Les limites et l'originalité de la recherche	49
3.5.1. Les limites de la recherche	49
3.5.2. L'originalité de la recherche	51
3.6. Les considérations éthiques.....	51
CHAPITRE IV : LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	53
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	53
4.1. Présentation des participantes	53

4.1.1. Qui sont-elles ?.....	54
4.2. Les difficultés reliées au travail dans les organismes pour femmes	57
4.2.1. Travailler en étant polyvalentes et engagées.....	57
4.2.2. Travailler dans un milieu de vie.....	59
4.2.3. Travailler avec des ressources limitées pour les femmes.....	59
4.2.4. Travailler pour un salaire modeste.....	60
4.2.5. Travailler en étant épuisées et dépassées	60
4.2.6. Autres difficultés.....	61
4.2.7. Arrêter de travailler pour se protéger.....	62
4.3. Les difficultés dans l'intervention avec les femmes	62
4.3.1. La difficulté de croire et de reconnaître le potentiel des femmes	62
4.3.2. La difficulté de respecter le rythme et les besoins des femmes	65
4.3.3. Certaines lacunes.....	70
4.4. Le rôle des intervenantes féministes	70
4.4.1. La variabilité de leur rôle	71
4.5. La relation intervenante-femme	76
4.5.1. La nature de la relation.....	76
4.5.2. L'opérationnalisation de la relation égalitaire.....	79
4.5.3. Une relation aux contours variables.....	82
4.6. Les femmes faciles et les femmes dérangeantes.....	83
CHAPITRE V : L'ANALYSE.....	87
5.1. Rappel des objectifs de la recherche	87
5.2. Problèmes liés au travail des intervenantes féministes	88
5.2.1. Un langage imprégné d'impuissance	90
5.3. Les limites de l'intervention féministe.....	91
5.3.1. Échec et impuissance	92
5.3.2. L'intervention féministe ... oui, mais	94
5.4. Un rôle parfois difficile à assumer	97

5.5. Leur relation avec les femmes : entre perplexité et paradoxe	99
5.5.1. La relation égalitaire : entre volonté et réalité	100
5.5.2. Un statut différent	101
5.5.3. Le pouvoir des intervenantes dans la relation auprès des femmes.....	101
5.5.4. Une relation paradoxale ?.....	104
CONCLUSION	108
BIBLIOGRAPHIE	114

RÉSUMÉ

L'objectif principal de cette recherche est de recueillir les propos d'intervenantes qui ont pratiqué l'intervention féministe dans les maisons d'hébergement, les centres de femmes et les centres d'aide pour victimes d'agression sexuelle. La question qui sous-tend cette recherche est la suivante : Comment les intervenantes parlent-elles de l'intervention féministe pratiquée dans un organisme pour femmes ? L'étude s'articule autour de trois objectifs spécifiques : 1. Se pencher sur les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes; 2. Examiner la manière dont les intervenantes féministes abordent les difficultés vécues dans l'intervention auprès des femmes; 3. Explorer comment elles conçoivent la relation intervenante-femme.

Ce mémoire aborde en premier lieu la problématique qui propose un état des connaissances de l'intervention féministe. Il expose par la suite le cadre d'analyse qui s'insère dans le courant du constructionnisme social. Puis, il est question de la méthodologie. Dans cette étude exploratoire et qualitative, des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menées auprès de sept répondantes qui ont pratiqué l'intervention féministe. Ce mémoire fait ensuite place à la présentation des résultats et à l'analyse.

Cette étude vient corroborer des difficultés soulevées par d'autres auteures quant au travail dans les organismes pour femmes et souligne le langage imprégné d'impuissance de certaines intervenantes lorsqu'elles les abordent. Par ailleurs, cette recherche lève le voile sur les limites de l'intervention féministe. Elle met en relief que celles-ci peuvent amener les intervenantes à vivre un sentiment d'échec et d'impuissance dans leurs interventions, puis que ces dernières se montrent hésitantes quant à la mise en acte de l'intervention féministe. Les analyses dévoilent également que le rôle des intervenantes comporte une dimension autoritaire. Enfin, cette étude mène vers une compréhension de la relation intervenante-femme qui diffère de ce que la littérature propose généralement concernant l'intervention féministe. Il est entre autres révélé que cette relation est marquée d'un certain pouvoir, mais qu'il y a un malaise à aborder cette dimension. Pour terminer, la conclusion dégage quelques pistes de réflexion pour de futures recherches : l'importance pour les intervenantes de se situer comme des actrices mettant en œuvre des stratégies pour appréhender leurs difficultés et rendre visible leur réalité, la nécessité de poursuivre une réflexion concernant la conceptualisation de l'intervention féministe et enfin, la pertinence d'explorer la manière dont les intervenantes féministes se représentent le pouvoir.

Mots clés: intervention ; intervention féministe ; féminisme ; intervenante féministe ; femmes ; relation égalitaire ; relation d'aide ; travail social.

INTRODUCTION

L'intervention dans les milieux féministes fait partie de mon quotidien depuis maintenant près de quinze ans. J'ai d'abord travaillé en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, puis dans un centre pour victimes d'agression sexuelle. Durant ces années, je me suis aussi impliquée à d'autres niveaux en participant à des colloques ou à des tables de concertation. Toutefois, mon investissement se situait davantage dans l'intervention auprès des femmes.

À de nombreuses reprises, j'ai senti que les femmes auprès desquelles je travaillais me percevaient différentes d'elles plutôt que semblables à elles. D'ailleurs, l'une d'elles me l'a même déclaré très directement : « Arrête ! Tu n'es pas comme moi ! ». Pour moi qui tentais d'articuler méticuleusement les composantes de l'intervention féministe, le coup était dur. Où avais-je manqué pour être considérée comme une « autre ¹ » ? Nous étions pourtant supposées être « égales ». Et, j'y croyais à cette d'égalité si chère au féminisme. Je les visais ces relations égalitaires dans ma relation avec les femmes. J'intervenais avec mon authenticité, j'accordais du crédit à ce qu'elles vivaient et sentaient, je vulgarisais, je les comprenais et je partageais même certaines de mes expériences de vie ... Mais cette fois, force était de constater que je n'y étais pas arrivée.

Cette jeune femme n'avait pas tout à fait tort. Oui, nous étions des femmes et je pouvais vivre certaines similitudes avec elle. Tout comme elle, j'avais grandi dans une société où les hommes occupaient encore une place plus importante que les femmes et je partageais cette situation objectivement opprimante. Cependant, la

¹ Expression empruntée à Pauline Funston (2000).

comparaison s'arrêtait ici. Je faisais partie d'une classe sociale privilégiée. Par la position sociale que j'occupais, le savoir et le bagage professionnel que je détenais, notre relation était asymétrique. Non pas par ma faute. Non. Bien involontairement, mon rôle d'intervenante me conférait un statut distinct. Elle avait raison : Même si je m'efforçais d'être égale, nous étions différentes. Le lien qui nous unissait n'avait pas la même signification pour elle que pour moi. Elle venait chercher de l'aide, alors que moi, je lui offrais l'aide dont elle avait besoin.

Rapidement, cet exemple paraît anodin. Toutefois, je pense qu'il n'est pas innocent d'éprouver aujourd'hui le besoin d'aborder certaines difficultés liées à l'intervention féministe, puisque mes observations, mes expériences de même que les discussions en vase clos et les conversations « de couloir » tenues lors de réunions, colloques et autres rencontres féministes m'ont fait prendre conscience que je n'étais pas seule à vivre certaines difficultés avec l'intervention féministe.

Ces prises de conscience se sont faites simultanément avec mon admission à la Maîtrise en Travail Social. Je me suis donc mise à m'intéresser à la question sous un angle plus théorique. Les questionnements ont jailli. La démarche a été longue, car questionner le féminisme et sa mise en acte n'est pas une mince affaire. Mais, en traversant la littérature, j'ai constaté que nous étions plusieurs à se questionner. De fait l'intervention féministe suscitait un flot de questionnements, notamment chez les auteures anglophones.

Je me suis cependant rendu compte qu'ici, au Québec, peu d'écrits abordaient l'intervention féministe de cette façon. De fait, très peu d'études mettent en lumière les aspects problématiques de l'intervention féministe. Dans les dernières années cependant, certains écrits ont ouvert la voie à des questionnements sur le féminisme et ses pratiques d'intervention. Des points de vue plus critiques ont émergé et certaines auteures se sont montrées plus sceptiques quant à la mise en acte de

l'intervention féministe, faisant apparaître de nouvelles idées en filigrane. C'est ce qui a inspiré la question de cette recherche : Ici, au Québec, comment les intervenantes parlent-elles de l'intervention féministe ?

Par le biais de ce mémoire, j'avais comme principal objectif de recueillir les propos de celles qui ont pratiqué l'intervention féministe. Cette démarche trouve sa pertinence dans le fait que la voix des principales concernées se fait malheureusement peu entendre. Plus spécifiquement, j'ai premièrement voulu me pencher sur les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes. Deuxièmement, j'ai souhaité examiner la manière dont les participantes abordaient les difficultés vécues dans l'intervention avec les femmes. Puis, enfin, j'ai cru bon explorer comment elles concevaient la relation intervenante-femme.

Ce mémoire se divise en cinq chapitres. Dans le premier, il sera question de la problématique principalement construite autour d'un état des connaissances sur l'intervention féministe. Suivra, dans le deuxième chapitre, le cadre d'analyse et conceptuel de la recherche. Le troisième chapitre aborde la méthodologie où seront aussi abordés les limites rencontrées et les principaux questionnements éthiques. Le quatrième chapitre se veut une présentation des résultats de cette étude. Le cinquième et dernier chapitre constitue l'analyse de ceux-ci en regard du cadre d'analyse et des objectifs de recherche. En guise de conclusion, des pistes de réflexion pour la pratique de même que pour de futures recherches seront dégagées.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE

1. L'intervention féministe : un état des connaissances

Dans le cadre de ce premier chapitre, nous proposons une revue de littérature actualisée de l'intervention féministe (IF) à travers laquelle nous avons dégagé quatre composantes de base. Il s'agit de la dimension collective de l'IF, de la croyance au potentiel des femmes, du respect des choix et du rythme des femmes, puis de l'établissement d'une relation égalitaire. Nous ferons par la suite émerger des pistes de réflexion intéressantes afin d'appréhender les difficultés que peuvent probablement vivre les intervenantes féministes. En conclusion de cette section, il sera question de nos objectifs de recherche et de la pertinence de celle-ci.

À la lecture de ce chapitre, il restera peut-être quelques autres éléments à souligner ou à expliciter. Les publications sur l'IF sont effectivement nombreuses, rendant impossible une revue de littérature complète en seulement quelques pages.

1.1. Quelques précisions d'ordre conceptuel

Avant d'aborder l'IF d'une manière plus précise, il faut clarifier certains concepts faisant partie du langage utilisé à travers le mouvement féministe et par ses actrices. Premièrement, signalons qu'au Québec, les féministes « nomment *intervention féministe* ce que les Américaines ont toujours appelé *thérapie féministe* » (Bourgon et Corbeil, 1990 : 211). Un bon nombre d'auteurs francophones (Corbeil et coll., 1983; Bourgon et Corbeil, 1990; Coderre et Hart, 2003) expliquent cette préférence par leur

volonté de ne pas résumer l'IF à sa seule composante thérapeutique. Notons en plus que, pour certaines, « le terme thérapie réfère, au modèle médical où la personne qui a besoin d'aide est considérée comme malade et ayant besoin de traitement » (Corbeil et coll., 1983 : 17). Le vocable *intervention* suggère quant à lui que les difficultés vécues par les femmes sont également abordées dans leur dimension collective. Il s'avère donc moins limitatif, puisqu'il réfère tant au besoin d'aide individuel que collectif. Par ailleurs, comme le mentionnait Claude Néliste (1997), l'usage du verbe *intervenir* est courant pour désigner l'activité de nombreux professionnels œuvrant dans les services humains. Il n'est alors pas étonnant que l'expression « intervention féministe » ait été choisie pour désigner les pratiques auprès des femmes. Enfin, mentionnons que la littérature anglophone continue de parler de thérapie féministe (Coderre et Hart, 2003) qui, à l'instar de l'IF, se définit comme une alternative pour les femmes au sexisme en thérapie (Corbeil et coll., 1983; Coderre et Hart, 2003). De ce fait, nous sommes d'avis que l'utilisation du terme *intervention féministe* reflète bien la manière d'en parler dans le milieu de l'intervention et de la recherche au Québec.

Dans un même ordre d'idées, soulignons deuxièmement que les groupes de femmes utilisent divers termes pour représenter celles qui fréquentent les organismes qui leur sont destinés (maison d'hébergement pour femmes en difficultés, maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, centre d'aide pour victimes d'agression sexuelle, centre de femmes, etc.). Le plus fréquemment, elles utilisent les termes usagères, femmes, participantes, membres, résidentes ou, dans une plus mince proportion, cliente (Reed et Biron, 2009). Au fil du présent mémoire, d'une manière très simple, nous retiendrons l'appellation *femmes* pour les désigner.

Troisièmement, nous utiliserons le terme *intervenantes* pour parler de celles qui travaillent dans les organismes pour femmes. Ce terme réfère aussi à d'autres

appellations utilisées dans les organismes pour femmes, comme animatrices ou travailleuses (*ibid*).

Enfin, il s'avère important de mentionner que la littérature s'entend pour dire que le féminisme n'a jamais été un mouvement continu, ni même le lieu d'un seul discours (Soulières, 2007; Ricci, Blais et Descarries, 2008). Pour notre part, nous avons aussi pu constater que, tout au long de son histoire, des divisions idéologiques l'ont traversé (Dumont, 2005). Conséquemment, nous adhérons à la vision des auteures qui le résumant en témoignant de sa complexité. Nous pensons donc que le féminisme est complexe et qu'« il s'agit à la fois d'un mouvement social, d'une approche d'intervention et de multiples écoles de pensée » (Soulières, 2007 : 18). Ainsi, il faut savoir qu'à travers un parcours littéraire, il n'est pas rare d'être confronté aux façons de le concevoir qui sont différentes, voire même aux antipodes (Soulières, 2007).

Ces quelques précisions, même si elles demeurent très brèves, paraissent suffisantes pour dresser la table et aborder ce qui est au cœur de ce mémoire : l'IF. Les prochaines lignes serviront à présenter son contexte d'émergence.

1.2. L'émergence de l'intervention féministe

Au Québec, l'IF émerge simultanément d'un féminisme sociopolitique qui marque de façon centrale le Québec dans les années 60 à 80 (Descarries, 1998; 2002; 2003; Ricci, Blais et Descarries, 2008). Elle provient également des critiques formulées par de nombreuses féministes à l'égard des approches dites traditionnelles en thérapie (Bertrand, 1979, Fréchette, Généreux et Le Blanc, 1981; Corbeil et coll., 1983 ; Denis, 2003). En effet, plusieurs études démontraient, à cette époque, que les femmes se retrouvaient davantage dans les cabinets de consultation que les hommes et que les traitements s'offrant à elles étaient empreints de sexisme.

C'est donc dire que l'IF se développe d'abord à l'intérieur d'un questionnement autour de la santé mentale des femmes et que celui-ci se fait d'une manière plus large à l'intérieur d'une période de remise en question des normes sociales où la situation des femmes est mise en lumière. Il en sera question dans les sections prochaines.

1.2.1. Une période propice au développement de l'intervention féministe

Au Québec, les années 60 sont marquées par la Révolution Tranquille, une période culturelle où les aspects les plus normatifs de la société sont contestés. Fortement empreint d'un idéalisme politique, ce mouvement de contreculture éclot aussi partout dans le monde occidental. L'effervescence sociale crée un terrain propice à la montée de mouvements sociaux, de revendications ainsi qu'à l'émergence de plusieurs organisations politiques. Le Québec est animé « par une volonté de transformer les discours, les règles et les normes sociales » (Descarries, 2003).

Partout, de nombreuses voix dénoncent l'oppression au profit de l'égalité. On assiste à un ensemble de changements tant sur le plan social que sur les plans économiques, culturels et politiques (Fougeyrollas-Schwebel, 1997). Ce contexte se révèle tout particulièrement disposé à accueillir les mobilisations et les luttes politiques féministes qui veulent corriger les inégalités et les injustices présentes dans la vie des femmes. Il se développe donc chez les femmes une plus grande conscience de la condition féminine et les considérations l'entourant deviennent plus présentes.

1.2.2. L'actualisation du féminisme sociopolitique

La sociologue Francine Descarries affirme que le Québec de la Révolution Tranquille est traversé par plusieurs courants idéologiques aux divers degrés de radicalisme, dont le féminisme sociopolitique (Descarries, 2003). Comme ses écrits en font foi, le

féminisme sociopolitique, est celui qui est marqué par des luttes collectives entourant l'autonomie et la reconnaissance des femmes.

À son apogée à la fin des années 70, ce féminisme sociopolitique se voit actualisé² et tend à être plus pragmatique (*ibid*). Des voix féministes cherchent à agir de façon plus concrète sur la situation des femmes. Au Québec, des psychologues et des travailleuses sociales mettent progressivement en branle l'IF et contribuent à son rayonnement au début des années 80. Les premiers écrits sont publiés (Corbeil et coll., 1983), faisant passer l'IF d'un statut de marginalité à une certaine reconnaissance sociale (De Koninck et coll., 1994).

Parallèlement, plusieurs féministes exigent que l'État corrige les situations d'inégalités et d'oppression à l'égard des femmes, qu'il transforme les lois discriminatoires et qu'il mette sur pied des services gratuits et accessibles à toutes (Bourgon et Corbeil, 1990). Elles s'efforcent aussi de trouver des alternatives au sexisme en thérapie et, pour résumer, disons que leurs actions ont donné lieu à une vaste constellation d'organismes pour femmes (Ricci, Blais et Descarries, 2008) où l'IF se consolide comme approche privilégiée (De Koninck et coll., 1994; Denis, 2003). Toutefois, il faut souligner que, si l'État a répondu aux demandes des féministes, c'est parce que cette réponse s'avérait beaucoup moins coûteuse que des services offerts en son sein (Lamoureux, 1990). Avec sa logique de gestionnaire technocratique, l'État y a également répondu en sommant les intervenantes féministes d'être plus productives et efficaces. Il s'attendait ainsi à ce que ces dernières contribuent à la prise en charge des femmes sur leur propre vie, de manière à les rendre autonomes et indépendantes des services le plus rapidement possible (Bourgon et Corbeil, 1990 ; Lamoureux, 1990).

² Certaines auteures parlent de « féminisme en acte » (Descarries, 2003) ou de « féminisme de services » (Lamoureux, 1990).

1.3. Les critiques féministes des approches traditionnelles

Il faut aussi savoir que l'IF s'est historiquement construite grâce aux femmes œuvrant dans le domaine de la santé mentale qui ont dénoncé le sexisme qu'elles subissaient. Le parcours de la littérature féministe des années 1960 à 1980 permet de constater une remise en question des approches dites traditionnelles. Les écrits consultés témoignent de leur caractère discriminatoire à l'égard des femmes. La plupart réfèrent à la psychiatrie, la psychologie, la psychanalyse, au courant bio-médical ou de façon plus large, aux approches en santé mentale. Ils dénoncent leurs valeurs, leurs orientations de base de même que leur caractère traditionnel et conformiste, mais la définition à laquelle on réfère demeure imprécise. Ainsi, même si ces critiques s'avèrent valables, il semble que cette démarche de remise en question soulève une difficulté. En effet, il apparaît discutable que bon nombre d'auteures féministes aient fait le procès de ces approches sans en avoir amené une définition plus précise.

Cela étant dit, la prochaine section s'attardera à présenter les trois principales critiques féministes adressées aux approches traditionnelles. La première touche l'individualisation des problèmes que vivaient les femmes, la deuxième, le caractère sexiste de ces approches et la troisième, le caractère paternaliste et opprimant de la relation qu'entretenaient les professionnels avec les femmes. Précisons que ces critiques ont servi de tremplin à l'IF.

1.3.1. L'individualisation des problèmes vécus par les femmes

Plusieurs thèses ont déjà soutenu que la source des problèmes auxquels les femmes faisaient face provenait de leurs propres incapacités. Plutôt que de les identifier à des causes sociales, à l'instar des féministes, ces approches axaient l'intervention sur le caractère individuel et psychologique des difficultés vécues par les femmes (Chester et Bretherson, 2001; Corbeil et Marchand, 2010), sans égard au fait qu'il pouvait

s'agir d'une femme victime de violence, pour ne nommer que cet exemple. Ainsi, si nous reprenons ce qui vient d'être évoqué concernant le cas d'une femme violentée par son conjoint, la nature des interventions traditionnelles laissait croire que sa nervosité, son attitude ou même son déséquilibre mental provoquait le climat de violence qu'elle subissait (Fréchette, Généreux et Le Blanc, 1981). Dans de pareilles circonstances, l'aide proposée s'orientait vers le rétablissement de la paix au sein du couple de même que la recherche de consensus entre elle et son conjoint (Damant, Paquet et Bélanger, 2001). Par ailleurs, certains écrits soulignent aussi que les intervenants se voyaient trop souvent considérés comme des experts qui tentaient d'ajuster les femmes à leur situation, percevant de cet angle le problème de la violence comme un problème intrapsychique (Larouche, 1983).

1.3.2. Le caractère sexiste des approches traditionnelles

La deuxième critique touche le caractère sexiste de la psychanalyse et de la vision freudienne. Certes, la psychanalyse nous a fourni d'importants apports, mais une grande majorité d'auteurs traitant de l'IF ont aussi fait remarquer que la psychanalyse avait des conceptions biaisées et infériorisantes des femmes. En effet, ces premières théories se fondaient sur l'idée que le statut féminin est défini avant tout par l'infériorité, le manque et la marginalité (Corbeil, J., 1979; Corbeil et coll., 1983). Dans cet extrait, Corbeil et ses collaboratrices reprennent un des postulats sexistes mis de l'avant par la psychanalyse :

(L)es femmes ont un destin de soumission et d'infériorité inscrit au cœur même de leur anatomie et de leur condition biologique. Privées de pénis, elles sont condamnées à envier la supériorité physique et morale de l'homme et à se réfugier dans l'espoir d'une complémentarité avec un être plus complet, plus mature qu'elles » (Corbeil et coll., 1983 : 80).

Comme nous le voyons, la psychanalyse soulignait l'infériorité des femmes et présumait conséquemment « que les femmes étaient des êtres dégradés » (Friedan,

1973 : 125). Cela avait évidemment un impact majeur sur la pratique, puisque plusieurs professionnels appliquaient souvent un double standard : un traitement pour les femmes, un pour les hommes. De fait, durant les années 50 à 70, les intervenants, tant masculins que féminins, s'inspiraient de ce modèle d'inégalités, générant de nombreuses répercussions sur la situation des femmes (Van de Sande, Beauvolsk et Renaud, 2002). Plusieurs écrits³ démontrent en effet que les thérapeutes faisaient des évaluations différentes et proposaient des traitements distincts suivant qu'ils avaient affaire à des hommes ou à des femmes. En conséquence, nombreuses sont les femmes ayant été traumatisées par l'autoritarisme de même que par les agressions des institutions et des thérapeutes. De plus, celles qui souhaitaient changer leur destin de « ménagère » en allant chercher compréhension et réconfort dans les cabinets de professionnels, rencontraient plutôt réprobation et incompréhension. Au lieu d'être supportées dans leurs souffrances, elles recevaient un rappel constant de leur destin naturel, soit celui d'être une citoyenne de seconde zone et d'être instruite à la subalternité (Chesler, 1971; 1975). Il faut en plus noter que même aujourd'hui, il est souligné que les modèles psychanalytiques accordent encore trop peu d'attention à l'analyse des problèmes sociaux vécus par les individus de même qu'à l'impact des rapports du pouvoir et des systèmes d'oppression (Harper et Dorvil, 2013).

1.3.3. Le caractère paternaliste et opprimant de la relation entretenue

D'une manière semblable, nombreuses sont les auteures qui ont signalé le caractère autoritaire et paternaliste de la relation qu'entretenaient les thérapeutes, majoritairement des hommes, avec leurs patientes (Corbeil et coll., 1983; Greenspan, 1983). Dans le champ de la santé, tout comme dans bien d'autres domaines d'ailleurs, on accordait aux hommes la prétention de savoir. Ceci pouvait forger une distance marquée avec les bénéficiaires de services qui étaient pour la plupart des femmes.

³ Nous référons principalement ici aux écrits de Chesler, (1971; 1975), Friedan (1973), Bertrand de même qu'à ceux de Fréchette, Généreux et Le Blanc (1981).

Dans ses travaux, l'auteure Phyllis Chesler a noté que le lien qui unissait les thérapeutes à leurs clientes était dépourvu de chaleur et d'empathie. Elle donne entre autres l'exemple de Freud qui, à l'image d'autres professionnels de son époque, pensait « que le rapport psychanalyste-patient devait être celui d'un supérieur à un subordonné » (Chesler, 1975 : 109).

En réaction à cette position d'autorité, bon nombre d'auteures féministes des années 1960 à 1980, des Américaines principalement, se sont mises à dénoncer l'hostilité des institutions et des professionnels à l'endroit des femmes (Chesler, 1971; 1975, Greenspan, 1983). Elles les accusaient d'abuser de leur pouvoir, d'user de pratiques discriminatoires et d'être méprisants à l'égard des femmes (Corbeil et coll., 1983; Bourgon et Corbeil, 1990). Elles jugeaient que les interventions mises de l'avant les infantilisaient, limitaient leurs capacités d'expression, réprimaient les différentes manifestations de leur autonomie en les faisant passer pour folles (Bertrand, 1979).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les femmes devaient « s'adapter » aux normes de comportement féminin et les accepter (Chesler, 1975). Lorsqu'elles tentaient de s'en affranchir, elles recevaient un diagnostic plus sévère, subissaient des traitements radicaux, allant parfois même jusqu'à la violence et aux agressions sexuelles si elles refusaient d'obtempérer.

Dresser un portrait complet du contexte d'émergence de l'IF s'avère une tâche difficile dans le cadre de ce mémoire. Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet, mais nous retiendrons d'abord que l'effervescence socio-politique des années 70 a été marquante pour la naissance de l'IF (Corbeil et Marchand, 2010) et que son développement est attribuable au mouvement des femmes (Denis, 2003). Puis, il faut aussi garder à l'esprit que c'est en réaction aux manifestations sexistes des approches

traditionnelles que l'IF s'est articulée et consolidée dans le champ de l'intervention au début des années 1980.

1.4. L'intervention féministe

Dans cette partie, il sera question des fondements théoriques de l'IF de même que de ses influences éclectiques, de sa spécificité, de l'IF dans la littérature et, enfin, de ses composantes.

1.4.1. Ses fondements théoriques et ses influences éclectiques

La littérature aborde l'IF de différentes façons. Elle apparaît à première vue comme une alternative au sexisme en thérapie (Corbeil et coll., 1983) ou une remise à neuf de l'intervention. Pourtant, la dénonciation des conséquences perverses des pratiques traditionnelles n'est pas propre au mouvement féministe (Coderre et Hart, 2003). En réalité, tout cela a été inspiré par d'autres mouvements de pensée.

1.4.1.1. L'apport d'autres approches

Il faut rappeler que la conjoncture socio-politique des années 60 et 70 a servi de tremplin au développement de pratiques alternatives. L'idée d'un changement de cap dans l'intervention s'est en effet amorcée avec la thérapie radicale d'Eric Berne, mais aussi avec les approches en conscientisation développée entre autres par le pédagogue brésilien Paulo Freire (Corbeil et coll., 1983; Vandal, 1997; Coderre et Hart, 2003). Certaines idées véhiculées par l'IF, comme l'instauration d'une relation égalitaire entre les intervenantes et les femmes, la prise en compte des personnes à l'origine de

la demande d'intervention et la reconnaissance de l'origine sociale du problème sont fortement inspirées de ces approches, mais aussi des approches structurelles⁴.

En effet, l'apport des approches structurelles est aussi considérable. Premièrement, tout comme ces dernières, l'IF est d'abord née dans une conjoncture composée d'insatisfactions à l'égard des approches traditionnelles et de revendications d'intervenants qui ont osé proposer des façons différentes d'aider (Lapierre et coll., 2013). Elles se fondent aussi sur le postulat selon lequel plusieurs approches maintiennent le pouvoir de l'intervenant au détriment de la personne qui vient chercher de l'aide (Moreau, 1987).

Deuxièmement, les références en ce qui a trait à leurs fondements sont relativement similaires. De fait, l'IF repose aussi sur la conviction qu'il existe des liens étroits entre les réalités individuelles et les structures sociales. De plus, comme les approches structurelles, l'IF rejoint les valeurs de justice sociale, d'égalité et de solidarité. L'IF partage également la vision sociale critique et conflictuelle de ces approches qui reconnaissent que les membres d'une société peuvent avoir des intérêts divergents, voire contradictoires (Lapierre et Lévesque, 2013 ; Lapierre et coll., 2013). Si les approches structurelles ciblent l'ensemble des systèmes d'oppression auxquelles les individus ou les groupes sont confrontés (*ibid*), l'IF met l'accent sur la réalité des femmes, même s'il est de plus en plus reconnu qu'il faut considérer l'intersection de leurs différentes oppressions (Harper et coll. 2012 ; Harper, 2013).

Enfin, soulignons qu'en plus de marcher dans les traces des différentes approches mentionnées ci-dessus, l'IF a également fait des emprunts aux approches de

⁴ Lapierre et Lévesque (2013) estiment « qu'il est maintenant plus approprié de faire référence aux approches structurelles plutôt que de prétendre qu'il existe une approche unique, tout particulièrement dans le contexte actuel » (2013 : 40).

traitements des traumas, aux approches humanistes, behaviorales de même qu'à la gestalt (Israeli & Santor, 2000; Winchester Moore, 2013).

Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin en ce qui concerne les fondements et les influences théoriques de l'IF, puisque ce n'est pas le but de nos travaux. Aux fins de ce mémoire, il faut avoir à l'esprit que, plusieurs des composantes de l'IF prennent pour modèle d'autres approches.

1.4.2. Sa spécificité

Nous venons de voir que divers emprunts ont été faits à d'autres courants de pensée. Il faut cependant reconnaître que l'IF a de particulier l'angle avec lequel les problèmes des femmes sont abordés. Par contre, comme on a pu le voir, l'IF n'a pas fourni de nouvelles théories ou techniques d'intervention. Elle a plutôt offert une nouvelle façon de conceptualiser les problèmes vécus par les femmes (Coderre et Hart, 2003).

En effet, les auteures d'ici et d'ailleurs s'accordent pour dire que sa lecture sociopolitique permet d'attribuer la cause de leurs difficultés à des conditions et à des facteurs sociaux opprimants (De Koninck et coll., 1994). L'IF amène ainsi l'idée nouvelle que le « personnel est politique », c'est à dire que les expériences personnelles sont influencées par la réalité sociale et politique. Suivant cette conception, il est reconnu que l'intervention individuelle n'est pas suffisante pour améliorer la situation des femmes et que les interventions doivent nécessairement viser aussi des changements socio-structurels (Israeli et Santor, 2000).

De plus, cette prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles aborde les problématiques des femmes sous un angle différent : leur douleur est reconnue et considérée comme une conséquence de l'oppression qu'elles subissent (De Koninck et coll., 1994). L'IF devient donc le résultat de cette reconnaissance.

Elle cherche ainsi à rompre avec les biais sexistes des approches traditionnelles et vise à remettre en question ces conditions de vie, à donner aux femmes les moyens pour les changer et pour faire des choix à partir d'elles-mêmes (De Koninck et coll., 1994; Vandal, 1997; Corbeil et Marchand, 2010).

De ce qui vient d'être mis en relief, nous retiendrons que ce sont davantage les visées politiques et sociales de l'IF qui sont considérées comme nouvelles (Bourgon et Corbeil, 1990) et non pas l'actualisation de l'intervention en tant que telle.

1.4.3. Aborder l'intervention féministe : Difficultés, variabilité, complexité

De ce regard sur les fondements de l'IF, passons maintenant à la présente section qui a pour but de faire état des composantes de l'IF fréquemment soulignées dans la littérature. Elles correspondent à la manière dont on aborde l'IF dans les écrits.

Avant d'aller plus loin, nous devons mentionner que les écrits colligés nous permettent de mentionner que l'établissement d'une définition claire et juste de l'IF est complexe. Ce constat revient d'ailleurs dans plusieurs publications anglophones⁵.

1.4.3.1. La difficulté de nommer la spécificité de la pratique

Déjà en 1990, Bourgon et Corbeil (1990), constataient que les intervenantes féministes peinaient à définir leur pratique. Cette situation n'est toutefois pas propre à l'IF et semble, selon certains, être généralisable à l'ensemble des intervenants du social. De fait, certains travaux suggèrent aujourd'hui qu'un bon nombre d'intervenants auraient de la difficulté à élaborer les aspects théoriques de leur pratique (Couturier et Huot, 2003 dans Huot, 2013). Quelques-uns des textes lus font

⁵ Ici, nous pensons plus spécifiquement aux publications de Enns Zerbe (1997), Marecek et Kravetz (1998), Israeli et Santor, (2000), Chester et Bretherton (2001) ainsi qu'à celles de Orme (2003).

remarquer que, lorsqu'ils sont interrogés sur les fondements théoriques de leur action, sur l'origine ou encore sur la nature des modèles utilisés, les intervenants répondent vaguement. Selon le cas, ils nomment une pratique sans regarder si celle-ci correspond vraiment au modèle proposé (Huot, 2013). Ce n'est donc pas étonnant de constater que certaines intervenantes se demandent si l'IF existe vraiment, puisqu'elles arrivent parfois difficilement à nommer sa spécificité par rapport à d'autres approches d'intervention qui tiennent aussi compte de l'influence de l'environnement sur l'individu (Bourgon et Corbeil, 1990).

1.4.3.2. La difficulté de circonscrire l'intervention féministe

Nous avons vu précédemment que l'IF prend pour modèle d'autres approches et qu'elle peut souvent être complémentaire. Étant donné ce constat, certaines ont parlé de sa conceptualisation abstraite (Wise, 1995) et d'autres ont constaté qu'il s'avérait réellement difficile de déterminer ce qui appartenait uniquement à l'IF (Israeli et Santor, 2000).

Certains autres motifs sembleraient aussi expliquer ce tableau. Il y a d'abord le fait que les intervenantes ont des connaissances et des expériences variées qui peuvent donner lieu à une certaine diversité, comme le suggère Vandal (1997). L'idéal à atteindre, en termes d'IF, peut donc être interprété et mis en pratique d'une manière relativement différente d'une intervenante à l'autre ou même d'une ressource à l'autre (Prud'Homme, 2011). Par ailleurs, il y a également le fait que les auteures ont chacune leur propre façon de présenter l'IF, ce qui ajoute à la complexité et l'ambiguïté devant lesquelles il est possible de se retrouver.

Compte tenu de ce qui précède, certains écrits anglophones, plus particulièrement ceux de Marecek et Kravetz (1998), soulignent que contrairement à plusieurs

approches d'intervention, il n'existerait pas de normes ou de définition univoque de l'IF, mais plutôt une hétérogénéité en ce qui a trait aux pratiques d'IF.

1.4.3.3. En parler d'une manière variable

Malgré cette variabilité, différents objectifs et principes d'intervention se dégagent chez certaines auteures. Les récents écrits de Kathy M. Evans et ses collaboratrices (2011) mentionnent qu'il existe des principes communs à la pratique de l'IF. De fait, dans l'ouvrage *Introduction to Feminist Therapy: Strategies for Social and Individual Change* (2011), les auteures ont identifié quatre principes de l'IF : 1. Le personnel est politique, 2. L'établissement d'une relation égalitaire, 3. Privilégier l'expérience des femmes, 4. L'empowerment.

Au Québec, à notre connaissance, le plus récent ouvrage sur l'IF est *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, publié en 2010 par Christine Corbeil et Isabelle Marchand. À la différence d'Evans et de ses collaboratrices, Corbeil et Marchand parlent davantage en termes d'objectifs que de principes d'intervention. De leurs travaux et des entretiens qu'elles ont menés, elles ont relevé sept objectifs visés par l'IF: 1. Soutenir et respecter les femmes dans leurs démarches, 2. Faire alliance avec les femmes et établir un lien de confiance, 3. Favoriser l'empowerment des femmes ou la reprise de pouvoir sur leur vie, 4. Travailler à la conscientisation des femmes en prenant en compte la pluralité et la complexité des expériences d'oppression, 5. Favoriser des relations égalitaires, 6. Briser l'isolement des femmes et développer leur solidarité, 7. Lutter pour un changement individuel et social.

Plutôt que de l'adresser en termes d'objectifs ou de principes, d'autres comme Bourgon et Corbeil (1990) parlent d'orientations communes tandis qu'Israeli et Santor (2000), parlent de composantes de base. C'est l'option que nous avons choisie

de retenir. Nous laisserons donc de côté les termes « principes » et « objectifs » et la prochaine section se concentrera sur les composantes de l'IF.

1.4.4. Les composantes de base de l'intervention féministe

Nous avons retenu quatre composantes de l'IF qui reviennent fréquemment dans les écrits. Il s'agit de la dimension collective de l'IF, de la croyance au potentiel des femmes et l'empowerment, du respect des choix et du rythme des femmes et, enfin, de l'établissement d'une relation égalitaire. Cette section abordera chacun de ses aspects.

1.4.4.1. La dimension collective de l'intervention féministe

D'abord, il faut dire que les écrits féministes s'accordent sur le fait qu'une analyse sociale des problèmes vécus par les femmes doit être privilégiée. La nécessité d'entreprendre une conscientisation pour démontrer que ceux-ci sont en majorité reliés au manque de ressources, aux oppressions qu'elles vivent et aux contradictions sociales (Martin, 1991, Corbeil et Marchand, 2010) est donc reconnue.

Comme nous en avons déjà fait mention, cette composante tire ses racines du fait que les problèmes vécus par les femmes ont été trop souvent individualisés par les approches traditionnelles. Pour plusieurs, intervenir auprès des femmes nécessite donc une analyse sociopolitique plutôt qu'une interprétation centrée sur leur dimension individuelle. En d'autres mots, il s'agit de promouvoir un changement structurel plutôt que de chercher à ce que les femmes s'adaptent à leur condition d'oppression et de discrimination (Corbeil et Marchand, 2010). Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il est suggéré que les intervenantes se retrouvent socialement engagées dans une action dont la finalité vise une plus grande justice sociale.

Parallèlement, soulignons aussi que les intervenants qui travaillent avec des perspectives sociostructurelles ou de conscientisation, comme l'IF par exemple, se doivent de démontrer une capacité d'indignation face à toutes les manifestations d'oppression (Lapierre et Lévesque, 2013). Cette capacité leur permettrait de se mobiliser et d'entreprendre une démarche de changement sociale qui peut dépasser le cadre de leur travail, puisqu'il s'agirait d'une implication qui se veut à la fois professionnelle et personnelle. Compte tenu du fait que l'IF puise dans les fondements des approches structurelles et de conscientisation, nous pouvons penser que les intervenantes féministes font aussi face à ces exigences. À cet effet, Dominique Bilodeau a d'ailleurs déjà souligné que ces dernières « s'impliquent parce que quelque chose dans leur ventre, dans leur cœur puis dans leur tête les incite à militer auprès d'autres femmes pour devenir des forces actives de changement social » (Bilodeau, 1990 : 53). Quelques années plus tard, les travaux de Corbeil et Marchand (2010) sont venus confirmer le fait que plusieurs intervenantes s'engagent activement et que, pour elles, intervention et militantisme vont de pair.

Par ailleurs, des auteures comme Marie-Andrée Couillard (1995) soutiennent que les propos des intervenantes féministes renvoient parfois à des valeurs désignées comme féministes, mais que, par contre, dans la pratique, ces dernières s'inspiraient très souvent des techniques de la psychologie ou du travail social pour revaloriser les personnes et les aider à trouver des solutions à leurs problèmes dans une démarche ponctuelle et individuelle. Ces pratiques ne semblent pas, selon l'auteure, conformes aux idéaux favorisant l'action collective.

1.4.4.2. La croyance au potentiel des femmes et l'empowerment (ou le power qui ment)

En général, la littérature souligne l'importance de la reprise de pouvoir, plus communément nommé l'empowerment, dans l'intervention auprès des femmes.

Williams Ninacs (1995), auteur reconnu dans le milieu féministe pour ses travaux sur le sujet, explique que l'empowerment se fonde sur la croyance que les personnes, individuellement ou collectivement, ont la capacité d'effectuer des transformations dans leur vie et de s'assurer qu'elles ont accès aux ressources nécessaires. Pour d'autres, l'empowerment implique aussi l'engagement des femmes afin qu'elles comprennent les conséquences des oppressions vécues (Wise, 1995).

Dans un document de réflexion sur l'empowerment de l'organisme Relais-Femmes, Lacombe explique ce que cela peut représenter pour les intervenantes féministes :

Croire que c'est possible, croire en la capacité des personnes, avoir confiance en elles peu importe d'où elles partent. Il faut y croire suffisamment pour faire en sorte que les personnes elles-mêmes puissent croire en leurs capacités. Même si on est dans le doute, il importe de croire aux plus petits succès que ces personnes peuvent accomplir dans leur vie et respecter leurs choix en tout temps (Lacombe : 2010 : 10).

Cette reconnaissance de leur potentiel est aussi soulignée dans plusieurs des travaux de Corbeil et ses collaboratrices. Ceux-ci montrent que, fondamentalement, les intervenantes aspirent à ce que les femmes reprennent du pouvoir afin « qu'elles (re)deviennent des actrices capables de transformer l'environnement social » (Corbeil et Marchand, 2010 : 33). Dans cette optique, la littérature féministe évoque l'importance de les inviter à prendre leurs propres décisions et de les encourager à déterminer elles-mêmes la situation problématique et leurs objectifs de changement.

Par ailleurs, dans son texte « The trouble with power », Cindy B. Veldhuis (2001) reprend les propos de Riger (1993) et mentionne que les intervenantes peuvent avoir tendance à mesurer le degré d'empowerment de la femme à travers la manière dont celle-ci s'implique dans ses démarches. Lorsque la reprise de pouvoir de la femme ne tient compte que de son implication et des changements qu'elle a pu faire en cours de processus, cette reprise de pouvoir en est-elle vraiment une ? L'implication de la femme saurait-elle, à elle seule, être garante de la reprise de pouvoir ?

1.4.4.3. Le respect des choix et du rythme des femmes

Un certain nombre d'écrits font ressortir le respect des choix et du rythme des femmes comme la pierre angulaire de l'IF (Black, 2003 dans Corbeil et Marchand, 2010; Lacombe, 2010).

Dans ce contexte, les intervenantes sont amenées à ne pas entretenir d'*a priori* sur les décisions prises par les femmes. De fait, la façon de résoudre leurs difficultés ou de répondre à leurs besoins et le rythme auquel elles iront pour y parvenir leur revient (Lacombe, 2010). Ceci amène à considérer le fait que certaines femmes fréquenteront les ressources qui leur sont destinées simplement « pour obtenir un service alors que d'autres voudront entreprendre une quelconque démarche » (Lacombe, 2010 : 10). Les intervenantes sont ainsi tenues de différencier leurs propres objectifs de ceux des femmes qu'elles accompagnent. Diane Lamoureux (1990) rappelle d'ailleurs que les intervenantes doivent se montrer vigilantes à l'égard de cet élément qui pourrait poser problème à l'autonomie des femmes et les perpétuer dans une situation de dépendance. Elles doivent donc être attentives à n'imposer aucune activité, mais plutôt prendre en compte la façon dont les femmes choisissent de cheminer en reconnaissant qu'elles ont des parcours de vie fort différents. Ainsi, les intervenantes sont priées de respecter les choix et le rythme des femmes, même si cela entre parfois en contradiction avec les limites du contexte organisationnel (Corbeil et Marchand, 2010) ou les exigences des bailleurs de fonds (Lacombe, 2010).

1.4.4.4. L'établissement d'une relation égalitaire (ou l'art de se faire croire que les inégalités n'existent pas)

L'établissement d'une relation égalitaire est considéré par certaines comme la composante de l'IF la plus préconisée dans la littérature (White, 2006). Dans la

plupart des écrits⁶, cette composante est mise en opposition avec le caractère paternaliste et opprimant des approches traditionnelles en intervention. Sa mise en pratique exige, entre autres, des intervenantes d'user de franchise pour démystifier leur rôle et le cadre d'IF, d'informer la femme, de l'encourager à participer activement au processus d'intervention en déterminant elle-même ses objectifs, de reconnaître son expertise de femme en considérant qu'elle est la mieux placée pour résoudre ses difficultés (Corbeil et Marchand, 2010). Cela leur demande également de partager leurs connaissances et leurs valeurs personnelles (*ibid*), de s'exprimer, lorsque cela est pertinent, sur leur vécu personnel, d'employer un langage clair et accessible afin d'amoindrir les hiérarchies et enfin, de nommer les rapports de pouvoir présents dans la relation et dans la société en général. L'exercice égalitaire du rôle de l'intervenante passe aussi par la reconnaissance de l'expertise de la femme. Celle-ci est effectivement amenée à avoir confiance en son propre jugement. Son vécu est validé et reconnu comme une riche source de connaissances. Certaines prétendent même que son expérience est plus riche que le savoir professionnel (Worell et Remer, 2003).

Cette composante véhicule aussi l'idée que l'intervenante a un vécu commun aux autres femmes (Corbeil et coll., 1983) dans ce qu'elle subit et à travers l'oppression des hommes (Bilodeau, 1990). Puisqu'elle se reconnaît comme femme, elle est capable de s'impliquer personnellement et est aussi capable de solidarité avec la femme auprès de qui elle travaille (Corbeil et D'Amours, 1989). L'intervention permet ainsi à la femme de se sentir moins « inadéquate », car il lui est possible de s'identifier à son intervenante qui peut vivre des difficultés semblables (Corbeil et coll., 1983). Dans des termes analogues et complémentaires, Bilodeau (1990 : 53) précise que les intervenantes féministes sont des femmes et des féministes « sans cloison hermétique » entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle.

⁶ Notamment dans les écrits de Corbeil et coll., (1983), Vandal (1997), Worell et Remer (2003), Guberman (2004) ainsi que ceux de Corbeil et Marchand (2006; 2010).

Par ailleurs, un certain nombre d'écrits montrent que plusieurs féministes se trouvent aujourd'hui préoccupées par les rapports de pouvoir qui traversent leurs groupes et leurs pratiques (Fougeyrollas-Schewbel, Lépinard et Varikas, 2005 ; Corbeil et Marchand, 2006; 2010). Les intervenantes commencent à amener des points de vue plus critiques et se montrent même parfois sceptiques quant à la véritable atteinte d'une relation égalitaire. En effet, elles considèrent par exemple que leur appartenance à la classe moyenne de même que leur statut social et économique sont des éléments qui peuvent contribuer à maintenir les inégalités de la relation intervenante-femme. Malgré cela, ce désir d'incarner l'égalité est constamment réaffirmé dans les écrits (Wise, 1995).

En résumé, l'intérêt pour les relations égalitaires tiendrait au fait qu'elles facilitent une relation de confiance, qu'elles minimisent les aspects de contrôle social parfois présents dans l'intervention, qu'elles permettent la validation de l'expérience des femmes et qu'elles octroient aux femmes la permission de reconnaître leur propre expertise. Mentionnons enfin que les dernières publications commencent à hausser les critiques quant à l'établissement de cette égalité.

Pour clore cette section sur les composantes de l'IF, rappelons que les écrits amalgament souvent objectifs et principes et que l'IF est présentée d'une manière variable amenant de nombreuses divergences dans les publications. Nous pensons que cette diversité est compréhensible considérant la pluralité du féminisme soulignée plus tôt, mais nous sommes d'avis que cet amalgame peut accroître la difficulté à bien définir l'IF. Ainsi, pour rompre avec cette ambiguïté, nous avons retenu quatre composantes de l'IF fréquemment mises de l'avant dans les écrits.

1.5. L'intervention féministe : Et si on en parlait autrement ?

Bien que nous saluions et endossions ces importantes contributions, nous questionnons, comme d'autres, un certain nombre de propositions avancées. Si la littérature tend généralement à présenter l'IF comme LA manière d'intervenir auprès des femmes, quelques écrits véhiculent des pistes probablement plus actualisées. Elles dévoilent diverses façons de penser l'IF et mènent au constat que certaines dimensions de l'intervention peuvent facilement être occultées par la recherche.

1.5.1. D'autres façons de penser l'intervention féministe

Nous l'avons vu plus tôt, les intervenantes féministes peuvent avoir de la difficulté à définir leur pratique et certaines l'associent de moins en moins « aux valeurs alternatives prônées par le mouvement féministe » (Bourgon et Corbeil, 1990 : 216). Parallèlement, dans les dernières années, de plus en plus d'auteures anglophones⁷ ont souligné que l'IF était davantage une approche *intégrative*, puisqu'elle est reprise à travers de nombreuses approches traditionnelles. L'étude de Kannan et Levitt (2009) montre, à ce propos, que l'IF peut être pratiquée sous forme d'interventions spécifiques (conscientiser les clients aux rôles traditionnels de sexes, par exemple), mais aussi dans un sens plus philosophique (en respectant par exemple les choix du client en thérapie).

Puis, plus récemment, Winchester Moore (2013), remet elle aussi en question la spécificité de l'IF :

A paradox appears to arise for many in thinking about and discussing whether or not there are specifically feminist interventions. Are all interventions feminist, or are none feminist? Can they be made feminist? All of the participants said that all interventions are feminist if done within a feminist frame of reference. Most participants remarked it was less the intervention and

⁷ Nous pensons aux travaux de Evans et coll. (2005), Kannan et Levitt (2009), Terry et coll. (2010), Evans et coll. (2011) et Winchester Moore (2013).

more the frame that was specifically feminist. Many of the participants stated that any intervention can be (or be made to be) feminist, and that they moved in and out of other therapies within a feminist framework, such as DBT, CBT, or EMDR (Winchester Moore, 2013 : 64-65).

On parle de l'IF comme étant une approche *intégrative*, comme *a viewpoint, or a lens* (Winchester Moore, 2013 : 65), comme une analyse critique et une façon de voir, de comprendre les situations vécues par les femmes (Wise, 1995) ou encore un ensemble de valeurs, d'attitudes plutôt qu'un ensemble de techniques ou de procédures (Terry et coll., 2010 ; Evans et coll., 2011). Mais, ces nouvelles idées sont très peu véhiculées dans les écrits sur l'IF ici au Québec. En est-il autrement dans la pratique ? Comment les intervenantes parlent-elles de l'IF ? Comment perçoivent-elles leur pratique ?

1.5.2. Des dimensions occultées ?

Les écrits relatent très certainement une bonne part de ce que représente l'IF dans les organismes pour femmes. Mais plusieurs n'ont pas été actualisés. En effet, de nombreuses intellectuelles se sont attachées à faire émerger leurs préoccupations en regard du fait que l'IF a été confrontée à une société en perpétuelle évolution et au fait que les réalités vécues par les femmes se sont considérablement transformées depuis les années 1980. Aujourd'hui, les femmes correspondent probablement moins au portrait brossé au moment des premières publications. À l'instar de ce que certains écrits suggèrent, notre expérience nous indique qu'elles vivent aujourd'hui des situations qui sont plus complexes parce qu'elles conjuguent des problématiques de santé mentale, de toxicomanie (Prud'Homme, 2011) ou des statuts souvent marginalisés (femmes immigrantes ou en situation de handicap, par exemple).

Par ailleurs, nous sommes d'avis que certains aspects de l'IF peuvent être absents de la littérature notamment en raison de la tendance du féminisme et de sa mise en acte à proposer une vision homogène (Damant, 2010) de même que des explications

tronquées et inexactes des expériences des femmes (Harper et coll., 2012). À cet égard, nous savons que les féministes intersectionnelles sont venues confronter les pratiques. Mais que savons-nous sur la manière dont ces idées sont prises en compte dans l'intervention ? Cela demeure encore peu abordé au Québec.

Suivant ce même ordre d'idées, il semble que les difficultés auxquelles les intervenantes peuvent être confrontées aient été évacuées de la littérature. À ce titre nous savons que certaines auteures⁸ estiment que la spécialisation de l'IF, son introduction dans la sphère universitaire et la professionnalisation de l'intervention auprès des femmes peuvent compromettre la mise en œuvre de certaines composantes de l'IF. Mais nous ne savons rien des difficultés que cela pose pour la pratique, notamment en regard de la capacité à tenir compte l'expertise des femmes lorsque les interventions sont menées par des professionnelles. Peut-on encore réellement affirmer, dans ce contexte, que les femmes demeurent les seules maîtres de leur cheminement ? Nous ne savons rien surtout des impacts que cela peut avoir sur la relation que les intervenantes entretiennent avec les femmes. Sachant que les unes occupent une position différente notamment en raison de leur statut de professionnelles, quel impact cela peut-il avoir sur leur relation avec les autres ? Peut-on encore réellement parler de relation égalitaire ?

En dehors du champ de l'IF, il est de plus en plus reconnu que la relation entre intervenants et destinataires (individus, famille, groupe ou collectivité) est asymétrique⁹. D'ordre général, il est entendu que l'intervention instaure des statuts et rôles sociaux différenciés, et qu'il existe donc un différentiel de pouvoir (Veldhuis, 2001 ; Gonin et Jouthe, 2013). Il correspond au fait que les intervenants sociaux ont

⁸ Il s'agit plus particulièrement des écrits de Lamoureux (1990), Couillard (1994; 1995); Healy (2000), Prud'Homme (2011) et de Lapierre et Lévesque (2013).

⁹ Les travaux de Couillard (1995), Veldhuis (2001), Lemay (2005 ; 2007; 2013) ainsi que ceux de Gonin et Jouthe (2013) font tout particulièrement référence à cette relation asymétrique.

plus de marge d'action et que, même s'ils ne se voient pas comme hiérarchiquement supérieurs, ou qu'ils ne considèrent pas leur analyse d'une situation comme plus légitime que celle des personnes qu'ils rencontrent, celles-ci peuvent se sentir en position d'infériorité. Ce différentiel de pouvoir tiendrait aussi du fait que les intervenants sociaux sont appelés à prendre des décisions qui ont un impact sur la vie des personnes, et au fait qu'ils disposent d'informations et de connaissances que ces dernières ne possèdent pas (Lemay, 2007 ; Gonin et Jouthe, 2013). Les lectures colligées nous permettent d'affirmer que rares sont les écrits sur l'IF qui s'engagent dans cette voie. Comment se fait-il que si peu d'écrits portant sur l'IF considèrent ce différentiel de pouvoir dans l'intervention ? En est-il réellement autrement lorsqu'il est question d'IF ? Comment les intervenantes parlent-elles de ce différentiel de pouvoir ? Qu'advient-il des composantes de l'IF lorsqu'elles y sont confrontées ? Plusieurs questions, trop peu de réponses.

Comme on peut le voir, de nouvelles idées apparaissent en filigrane. On sait que les analyses féministes des problèmes sociaux et des transformations sociales ont grandement évolué depuis les dernières années. Malgré cela, la prise en compte de ces idées se fait au compte-goutte dans le milieu universitaire (Harper, Jochems et Nengeh Mensah, 2013). Qu'en est-il sur le terrain ? Les pratiques se sont-elles modifiées ? Comment les intervenantes parlent-elles de ces pratiques ?

1.6. Pertinence de notre étude et objectifs

De nombreuses publications féministes paraissent chaque année, mais les recherches sur l'IF et qui donnent une voix à celles qui la pratique sont presque inexistantes. De plus, il est généralement entendu que la culture de l'IF en est une orale (Denis, 2003 ; Coderre et Hart, 2003). De ce fait, l'expérience des intervenantes féministes et les difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées demeurent si peu explorée. Bien

que cette situation puisse s'expliquer par le fait qu'elles sont maintenues dans le feu de l'action et qu'elles disposent donc rarement de temps et d'espace pour rédiger au sujet de leurs expériences d'intervention (Bourgon et Corbeil, 1990), nous pensons que cela n'est ni facilitant pour les intervenantes ni pour la recherche. Nos intérêts de recherche nous ont donc amené à vouloir recueillir les propos de celles qui avaient une expérience d'IF. Nous pensons que les connaissances qui émergeront de cette étude pourront servir à nourrir la réflexion des intervenantes sur leur pratique auprès des femmes.

La question qui sous-tend cette recherche est la suivante : Comment les intervenantes parlent-elles de l'IF pratiquée dans un organisme pour femmes ? Plus spécifiquement, nous avons voulu à travers cette étude :

- Nous pencher sur les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes;
- Examiner la manière dont elles abordent les difficultés vécues dans l'intervention avec les femmes;
- Explorer comment elles conçoivent la relation intervenante-femme.

CHAPITRE II

LE CADRE D'ANALYSE

2. Le cadre d'analyse

La recherche s'appuie toujours sur un cadre d'analyse, lequel permet au chercheur de comprendre et d'analyser l'objet de son étude. À l'instar des nouvelles générations de féministes, nous avons décidé d'explorer d'autres horizons que le féminisme afin de permettre, nous le souhaitons, d'enrichir la théorie et les pratiques d'IF. Nous jugeons donc pertinent, dans cet esprit, d'examiner la façon dont les intervenantes parlent de l'IF sous un angle plus flexible. Cette volonté nous a permis de nous construire un chemin théorique diversifié et souple.

À travers ce cadre d'analyse, nous allons puiser dans des théories dites postmodernes, fortement influencées par le constructionnisme social. De fait, aucune théorie, aussi large soit-elle, ne permet de recouvrir l'étendue d'une recherche (Puig de la Bellacasa, 2013). Ainsi, les idées engagées ici s'accordent autour d'une forme de *non-essentialisme*, reconnaissent l'importance de la critique de l'idéal moderne d'objectivité et sont engagées dans une démarche de transformation (*ibid*).

2.1. Considérer la vision postmoderne

D'emblée, nous postulons que l'IF présentée dans le premier chapitre se situe dans une perspective moderniste où il est présumé qu'une seule vérité existe et que le monde est objectif et objectivable indépendamment de ceux qui le décrivent. Pour cette raison et pour plusieurs considérations, nous jugeons pertinent d'examiner les

propos des intervenantes qui ont pratiqué l'IF sous l'angle du postmodernisme. De plus, à la différence des grands discours utopiques, les prémisses postmodernes tendent à être plus flexibles, pragmatiques et constructives.

De fait, la pensée postmoderne nous offre une voie nouvelle, puisqu'elle se manifeste d'abord et avant tout par un scepticisme marqué à l'égard des métarécits, c'est-à-dire à l'égard de l'ensemble des discours de vérité du modernisme, comme par exemple celui relié aux composantes de l'IF (Lyotard, 1979 ; Chamberland, 1998). En soi, le postmodernisme conteste l'idée d'une vérité absolue liée aux grandes théories explicatives (Kelly, 2009 citée dans Harper, 2013). Il fait place à l'hétérogénéité de la pensée.

Durant les années 1970, les théories dites postmodernes se sont développées dans les milieux universitaires. Elles séduisent surtout par leurs principes d'instabilité et de fragmentation ainsi que par leur rejet des dogmes (Epstein, 2010). Ce qui est particulièrement intéressant pour notre cadre d'analyse est que le *principal ennemi* de cette théorie est l'essentialisme, fondé sur l'idée que les groupes sociaux, les femmes par exemple, partagent une série de traits communs qui déterminent leurs relations aux autres groupes. D'ailleurs, nombre d'intervenantes, chercheuses et auteures féministes ont contesté l'idée que les femmes forment un groupe homogène et unifié. De ce fait, elles sont aujourd'hui nombreuses à se montrer hésitantes à l'égard de la reconnaissance d'un lien étroit entre toutes les femmes ou encore devant une sororité universelle (Corbeil et Marchand, 2006). Même si les idées de l'intellectuelle féministe bell hooks sont davantage associées à l'intersectionnalité qu'à la pensée postmoderne, nous les avons considérées, puisque hooks est une des premières à contester certains postulats du féminisme moderne en se livrant à un travail de déconstruction de la pensée universelle et homogène féministe (Poiret, 2005). Comme Poiret (2005) en fait mention, hooks

conteste le discours féministe moderne qu'elle analyse comme fondé sur le fait que toutes les femmes sont opprimées et que des facteurs comme la classe, la race ou les préférences sexuelles ne créent pas une diversité d'expériences (Poiret, 2005 : 198).

Pour hooks, le fait d'être femme ne suffit pas à forger une sororité, c'est-à-dire à établir un lien entre toutes les femmes (hooks, 1984 citée dans Poiret, 2005). Au contraire, la classe sociale, comme la race, créeraient des différences de statut social qui l'emporteraient sur ce que les femmes partagent (*ibid*). En ce sens, les idées postmodernes reflètent plutôt que tout est construit socialement, ce qui nous amènera, un peu plus tard, à jeter un œil sur le constructionnisme social.

Ce qui nous paraît d'autant plus intéressant pour cette recherche est que le courant postmoderne conteste les visions polarisées traditionnelles et favorise l'émergence de nouvelles voix, qui jusque-là, étaient étouffées (Saint-Martin, Guillemette et Ladouceur, 2011), rejoignant par le fait même notre objectif de recueillir les propos de celles qui ont déjà pratiqué l'IF.

En ce qui a trait à l'IF plus spécifiquement, nous rejoignons parfaitement la pensée de Karen Healy (2000), puisque pour elle, la pensée postmoderne se veut plus sensible, plus émancipatrice en permettant aux acteurs d'adopter une posture réflexive sur leur pratique. Elle permet d'ouvrir sur la complexité de l'intervention et de mettre l'accent sur le fait qu'il existe des réalités qui sont différentes, qui coexistent et s'entremêlent. En outre, les théories *post*, souligne une des collaboratrices au livre *Les pensées « post- » : féminismes, genres et narration*, interrogent et font bouger les frontières au lieu de revendiquer, simplement. Dans ce sens, elles permettent des pratiques métissées parce qu'elles s'octroient le droit de conserver l'indécidable, l'ouverture de même que la polysémie (Saint-Martin, 2011).

Dans la prochaine section, nous décrirons brièvement le constructionnisme social en mettant davantage l'accent sur le langage.

2.2. Rejoindre une perspective constructionniste

Nous nous situons dans une recherche ayant une perspective constructionniste, puisque nous nous intéressons à la *construction* que les sujets se font d'une réalité sociale comme l'IF. Plus spécifiquement, disons que la pensée constructionniste a été développée dans le champ de la sociologie par Peter L. Berger et Thomas Luckmann (1986) dans leur ouvrage phare : *La construction sociale de la réalité*. Pour Berger et Luckmann, la réalité de la vie quotidienne se présente comme un monde intersubjectif, c'est-à-dire un monde qui devient réel lorsque partagé avec les autres. Autrement dit, cette réalité ne peut exister que dans l'interaction et à travers une communication continue avec les autres. Pour les auteurs, l'expressivité et le langage sont capables d'objectivation.

Cela étant, l'adoption d'un tel cadre nous amène inévitablement à aborder la question du langage qui constitue un élément central du constructionnisme social. Puisque cette recherche a comme objectif de recueillir les propos des intervenantes qui ont pratiqué l'IF et qu'elle tente de répondre à la question suivante : Comment les intervenantes parlent-elles de l'intervention féministe pratiquée dans un organisme pour femmes ?, il apparaît fondamental d'accorder une place au langage au terme de ce chapitre.

2.2.1. L'importance du langage

D'abord, pourquoi s'intéresser au langage et qu'entendons-nous par langage ? Le langage est souvent défini comme un système de communication (Ambroise et Aucouturier, 2006 : 30). Les mots servent à communiquer à une autre personne ce

que pense le locuteur. Ainsi, lorsque les gens parlent, leurs mots deviennent les vecteurs de leur pensée et ils illustrent leur volonté. Disons que pour de nombreux auteurs constructionnistes, le langage rend possible l'objectivation d'un grand nombre d'expériences rencontrées au cours d'une vie (Berger et Luckmann, 1986).

Il nous est impossible d'aller plus loin sans dire quelques mots sur la manière dont Berger et Luckmann (1986) le définissent. Les pères du constructionnisme social soutiennent que les individus s'entendent lorsqu'ils parlent et que, de ce fait, leurs intentions subjectives deviennent objectives, c'est-à-dire, plus vraies et réelles :

On peut également dire que le langage rend ma subjectivité « plus réelle » non seulement aux yeux de mon partenaire mais aussi à mes propres yeux. Cette capacité du langage à cristalliser et à stabiliser ma propre subjectivité est maintenue (bien que sujette à des modifications) aussi longtemps qu'il est détaché de la situation de face-à-face (Berger et Luckmann, 1986 : 57).

C'est pour cette raison que les auteurs disent que « le langage possède la qualité d'objectivité » (Berger et Luckmann, 1986 : 57). Donnant une place importante à la subjectivité, il permet à chacun de voir sa réalité selon différentes perspectives. Il n'existe donc plus qu'UNE seule vérité, mais une pluralité de vérités, de réalités et d'expériences différentes.

En regard de ce qui vient d'être présenté, nous postulons que le langage permet de rendre réel ce qui est dit, puisqu'il vient construire le sens que les individus donnent à leurs expériences et à la réalité (Kelly, 2009 citée dans Harper, 2013). Pour le dire autrement, nous pensons que l'expérience est objectivée par le langage (Berger et Luckmann, 1986) et que, vu sous cet angle, il devient un instrument qui permet l'expression de la pensée d'une personne (Huot, 2013), lui donnant ainsi le potentiel de changer et de transformer le réel. Nous adhérons ainsi au postulat constructionniste qui s'articule autour du fait que le langage rend possible la construction d'un savoir qui se fabrique en interaction avec les autres. Dans le cadre de notre recherche, cela

signifie que les expériences et les difficultés livrées par les participantes n'existent en réalité que parce que les actrices affirment leur existence. Elles sont rendues réelles parce qu'elles en parlent.

Il faut cependant souligner que malgré le fait que ces idées nous offrent une perspective d'analyse intéressante, l'introduction du post-modernisme et du constructionnisme social dans le champ de l'intervention et du travail social est relativement récente. Nous pouvons effectivement remarquer qu'encore peu de recherches utilisent un tel cadre d'analyse ici au Québec. Dans ce contexte, nous avons pris conscience que notre cadre théorique peut représenter une limite pour l'analyse des résultats.

Cela étant, la prochaine section permettra de souligner certains éléments conceptuels importants et mènera à retenir une définition de l'IF permettant de comprendre et d'analyser l'objet de notre étude.

2.3. Le cadre conceptuel

Lors de la recension des écrits présentée dans notre premier chapitre, nous avons fait ressortir les points de vue d'auteurs et d'intellectuelles en ce qui a trait à l'IF. Au cours de cette section, nous érigerons notre cadre conceptuel. Évidemment, les composantes de l'IF occupent une place centrale dans ce cadre, mais puisque nous les avons largement explorées dans le chapitre précédent, il ne s'avère pas nécessaire d'y revenir encore une fois. Pour plus de clarté, nous en rappellerons seulement les principaux points à travers les lignes suivantes.

2.3.1. La conceptualisation de l'intervention féministe selon la littérature

Nous avons déjà vu que l'IF est conceptualisée de différentes façons dans la littérature. Elle apparaît généralement comme une alternative au sexisme en thérapie (Corbeil et coll., 1983). Précédemment, nous avons présenté les quatre composantes qui viennent définir l'IF. Il s'agit de la dimension collective de l'IF, de la croyance au potentiel des femmes et l'empowerment, du respect des choix et du rythme des femmes et de l'établissement d'une relation égalitaire. Par contre, nous avons aussi souligné qu'un nombre grandissant de chercheuses et d'intervenantes féministes se trouvent préoccupées, voire confrontées par les rapports de pouvoir qui traversent leurs groupes et leurs pratiques (Fougeyrollas-Schewbel, Lépinard et Varikas, 2005 ; Corbeil et Marchand, 2006; 2010).

2.3.2. Brève mise en contexte sur le concept d'intervention

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous souhaitons faire remarquer qu'en dépit du fait que le concept *intervention* soit omniprésent, tant dans le monde universitaire que dans la pratique, celui-ci ne repose pas sur une définition claire (Couturier, 2005 ; Nélisse, 1997). Comme nous l'avons mentionné au début de notre premier chapitre, l'usage du verbe *intervenir* est très courant pour désigner l'activité de nombreux professionnels œuvrant dans le domaine de la santé et des services sociaux (Nélisse, 1997). Au terme de ce que nous avons souligné, il est donc compréhensible que l'expression *intervention féministe* ait été adoptée pour désigner l'intervention auprès des femmes.

Par ailleurs, tel que nous l'avons déjà vu, l'établissement d'une définition claire et juste de l'IF demeure cependant complexe. De surcroît, certaines comme Sue Wise (1995), ont constaté que sa mise en pratique s'avérait problématique et ce, en regard du langage dans lequel elle était conceptualisée. C'est pourquoi, dans le cadre de cette

recherche, il apparaît fondamental de mieux définir ce concept. Afin d'illustrer notre position, nous proposons une conceptualisation de l'intervention qui s'inspire des éléments de définition d'auteurs comme Claude Néllisse, Ricardo Zúñiga, Michael White et David Epston de même que Louise Lemay. Les idées développées par ces auteurs nous serviront de bases conceptuelles pour analyser les propos des participantes de notre étude.

2.3.3. L'intervention : Un rapport hiérarchique

À travers cette section, nous allons définir ce que nous entendons par IF en puisant dans des conceptions proposées par différents auteurs. Pour y arriver, il nous faut d'abord regarder parmi les auteurs qui se sont intéressés au concept d'intervention. Claude Néllisse est probablement celui qui y a le plus réfléchi (Couturier, 2005). Situons d'abord à quoi réfère le terme intervention pour lui. D'emblée, Néllisse postule que

l'intervention est une action hiérarchique construite, le plus souvent, sur un mixte d'autorités bien entremêlées : morale, étatique, professionnelle et scientifique » (Néllisse, 1997 : 39).

De plus, il s'agirait toujours d'un acte d'autorité et ce, même si des moyens concrets de justice ne sont pas empruntés. Pour qu'on puisse parler d'intervention, nous signale Néllisse (1997), il doit y avoir deux ordres de réalité qui sont différents et étrangers l'un à l'autre, comme l'intervention du professionnel en regard de son client. Puis, cette relation, précise-t-il, doit inévitablement être motivée et justifiée normativement. Au sens où Néllisse l'entend, c'est dire que l'intervenant ne peut prendre l'initiative d'une intervention sans raison particulière. L'intervenant n'intervient que lorsqu'il est autorisé, mandaté ou obligé à le faire. Dans tous les cas, donc, l'intervenant dispose d'une certaine autorité. C'est dans cet ordre d'idées qu'il caractérise l'intervention comme un rapport hiérarchique. Pour Néllisse, l'intervention

n'aide que partiellement parce qu'elle a également pour but d'assurer une certaine forme de contrôle social. Ainsi, nous dira-t-il, à la frontière du verbe aider, être au service de l'autre et du verbe contrôler, être au service d'une autorité, apparaît le verbe intervenir (Nélisse, 1997 : 30).

2.3.4. L'intervention : Une relation trempée de directionnalité

Les travaux de Ricardo Zúñiga sont également à prendre en considération. Pour l'auteur, l'intervention est avant tout une relation. Dans sa conception de l'intervention, Zúñiga fait ressortir la tension existant entre la relation aidante qui met en relief le savoir-être de l'intervenant et la relation professionnelle axée davantage sur son savoir et son savoir-faire. Concrètement, l'intervention représente donc

une tension réelle entre une construction idéalisée d'une relation naturelle sans coût pour la personne aidée et [l']appartenance institutionnelle de l'intervenant qui définit habituellement la relation, [...] la démarche, et les résultats attendus (Zúñiga, 1997 : 90).

Par ailleurs, il apparaît pertinent, pour poursuivre dans cette voie, de reprendre un extrait de Sherif (1982) cité par Zúñiga où l'intervention est définie

comme l'ensemble des services professionnels qui ont le mandat de distribuer des services sociaux de qualité, d'assurer leur accessibilité à l'ensemble de la population et de s'adapter aux besoins. [...] L'intervention est aussi une série d'actes posés par un praticien, dans le cadre d'une organisation donnée, en vue d'apporter une réponse à la demande de services faite par un requérant et ceci selon l'éventail des réponses présentées par l'établissement (Sherif, 1982 cité dans Zúñiga 1997 : 90).

De ce fait, Zúñiga vient lui aussi confronter certains idéaux : l'aide n'est pas entraide ni égalité, puisque le concept d'intervention, indique-t-il, est trempé de directionnalité, d'asymétries et d'un décalage certain de pouvoir (Zúñiga, 1997). Dans les faits, le client bénéficie de son droit à demander, mais il n'a aucun pouvoir sur les ressources qui seront mises à sa disposition.

2.3.5. L'intervention : Une forme de contrôle social

Dans le premier chapitre de l'ouvrage *Les moyens narratifs au service de la thérapie*, Michael White et David Epston (2003) abondent dans le même sens que Néliste et Zúñiga en soulignant qu'il est primordial que le pouvoir soit pris en compte dans l'intervention. La perspective du pouvoir, disent les auteurs, a trop souvent été négligée dans la littérature sur l'intervention. Plus particulièrement, ils dénoncent le regard peu critique que les intervenants ont tendance à porter sur leur pratique. À cet égard, les auteurs suggèrent qu'au lieu de croire que l'intervention

n'a rien à voir avec le contrôle social, nous devrions toujours supposer que ça a toujours été une forte possibilité. Par conséquent, nous devons travailler à repérer et à critiquer les aspects de notre travail qui pourraient s'apparenter à des techniques de contrôle social (White et Epston, 2003 : 29).

2.3.6. L'intervention : Quand le pouvoir est omniprésent

Enfin, il nous semble pertinent de retenir certains des constats que Louise Lemay (2005 ; 2013) a établis. Dans ses travaux, Lemay lève le voile sur le pouvoir exercé dans ce qu'elle appelle la relation professionnel-client, pouvoir qu'elle juge omniprésent et se situant au cœur des pratiques (Lemay, 2005; 2013). Lemay soutient de plus que, peu importe les pratiques, « elles mettent toujours en relation des acteurs qui appartiennent à deux catégories sociales distinctes » (Lemay, 2005 : 1). Elle souligne en effet que cette relation est marquée par des inégalités qui se révèlent entre autres à travers « le savoir, le statut et le positionnement social, les conditions matérielles d'existence, les expériences de privilèges ou d'injustices, etc. » (Lemay, 2007 : 177). Ces différences, nous dit l'auteure, supposent l'existence d'un rapport de pouvoir entre les acteurs (2005).

2.3.7. Notre conception de l'intervention féministe

Au terme de ce que nous avons présenté jusqu'à maintenant, nous rejetons ici les conceptions selon lesquelles l'IF est un modèle permettant l'établissement d'une relation égalitaire avec les femmes. Les perspectives féministes qui suggèrent une telle relation oblitérent en effet l'omniprésence du pouvoir dans la pratique. Nous sommes en effet d'avis que le pouvoir marque toute intervention, y compris l'IF.

Nous adoptons plutôt la conceptualisation de Nélisse et Zúñiga (1997) et, à leur manière, nous pensons que l'intervention se définit par l'inégalité. Cette définition met en exergue une question importante : Si le vocable intervention suppose certaines inégalités, comment pourrions-nous espérer arriver à l'égalité en joignant simplement le terme féministe au terme intervention ? En regard de ce que nous venons d'identifier, nous retenons que les intervenantes féministes, comme tout autre intervenant, disposent d'une certaine autorité et que, dans ce contexte, l'intervention ne peut qu'être inégalitaire. Par ailleurs, les conceptions actuelles de l'IF ne tiennent pas compte de cette dimension. Conséquemment, nous pensons un peu à la manière de Zúñiga, que les intervenantes peuvent se retrouver en tension entre leur désir d'égalité et le contrôle social qu'elles doivent parfois assurer et ce, en raison de l'autorité ainsi que du pouvoir que leur rôle et leur statut de professionnelle leur confèrent. Parallèlement, nous considérons, que l'intervention est marquée par un rapport de pouvoir à cause des différences de statuts des intervenantes et des femmes, notamment du point de vue de leur positionnement social. Nous voyons, à l'instar de Lemay, le pouvoir comme étant omniprésent et se situant au cœur des pratiques (Lemay, 2005; 2007). Nos expériences d'intervention et les présents travaux nous permettent de croire que différentes inégalités sociales caractérisent les acteurs à l'œuvre dans la relation d'intervention. Dans ces circonstances, en dépit de la grande volonté des intervenantes de vouloir appliquer leur principe d'égalité, certaines réalités rendent difficile l'établissement d'un rapport égalitaire.

Enfin, pour que ces différents éléments conceptuels soient en cohérence avec l'approche du constructionnisme social et qu'ils ouvrent la voie à diverses manières de concevoir l'IF, il importe de les considérer comme des réalités se situant parmi d'autres possibles. Il ne s'agit donc pas de la vérité. De la même manière, la conception de l'IF que nous proposons ne peut être vue comme la seule réalité envisageable. Ainsi en accord avec notre cadre d'analyse, les éléments conceptuels que nous venons de présenter font apparaître des questionnements à l'égard de l'IF telle qu'elle est généralement présentée dans la littérature. Cela étant, nous allons maintenant passer au prochain chapitre qui nous éclairera sur la méthodologie empruntée au cours de cette recherche.

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE

Nous avons opté pour l'adoption d'une approche qualitative et exploratoire de même que le recours à des entrevues semi-dirigées pour recueillir les propos des intervenantes qui ont pratiqué l'IF. Dans ce troisième chapitre, nous nous intéresserons à la méthodologie de recherche en regardant ses aspects les plus particuliers. Il sera également question des limites et du caractère original de l'étude. Puis, nous avons également pris soin, dans les dernières lignes de ce chapitre, d'inclure quelques considérations relatives à l'éthique en recherche.

3.1. Rappel des objectifs et stratégie de recherche

Cette recherche veut recueillir les propos de celles qui ont pratiqué l'IF. Elle vise plus précisément les objectifs suivants : 1. Se pencher sur les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes; 2. Examiner la manière dont elles abordent les difficultés vécues dans l'intervention avec les femmes; 3. Explorer comment elles conçoivent la relation intervenante-femme. Considérant ces objectifs de recherche, la recherche qualitative se révélait le meilleur moyen de les atteindre.

3.1.1. Une recherche qualitative de nature exploratoire

À priori, cette recherche se veut exploratoire au sens où elle vise « à clarifier un problème qui a été plus ou moins défini » (Trudel, Simard et Vonarx, 2007 : 39). Généralement, la recherche de type exploratoire cherche à combler un vide et permet d'*explorer l'inexploré*. Elle peut, entre autres, servir à mieux définir un problème,

suggérer des hypothèses à vérifier ultérieurement, générer des idées nouvelles, etc. Elle se veut aussi souvent un préalable à des recherches qui ont davantage besoin d'assises au plan théorique pour se déployer (*ibid*). Le caractère exploratoire de cette étude pourra ainsi donner quelques repères pour de futures recherches sur l'IF.

La recherche de type exploratoire se situe très souvent dans une approche qualitative. Pour les collaborateurs du livre *Méthodes de recherche en intervention sociale*, le terme qualitatif ne fait pas consensus et il est souvent évoqué en contraste aux méthodologies quantitatives (Mayer, Ouellet et coll., 2000). Apportant des précisions sur le terme, les auteurs de cet ouvrage indiquent que « la principale caractéristique de l'approche qualitative est de privilégier le point de vue des acteurs sociaux dans l'appréhension des réalités sociales » (Mayer et Deslauriers, 2000 : 159). De plus, dans le domaine des sciences sociales, le courant qualitatif place en avant-scène l'interaction du sujet avec le chercheur (Anadon et Guillemette, 2007). Cette position était donc tout indiquée pour mettre en relief notre volonté de donner une voix à celles qui ont pratiqué l'IF.

3.2. La méthode de collecte de données

Le choix d'une technique de collecte de données et de son orientation dépend de ce que les chercheurs souhaitent aller chercher (Ollivier et Tremblay, 2000). La nature qualitative et exploratoire de notre étude de même que nos objectifs de recherche ont conduit à procéder à des entrevues semi-dirigées.

3.2.1. Les entrevues semi-dirigées

Les auteurs parlent généralement de semi-directivité quand les entrevues ne sont ni entièrement ouvertes, ni canalisées par des questions trop précises (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). Un des buts de ce type d'entretien est de rendre explicite

l'univers de l'autre (Savoie-Zajc, 2009), ce qui rejoint nos objectifs de recherche. L'entrevue semi-directive suggère donc que les thèmes de discussion soient préétablis par la chercheuse (Ollivier et Tremblay, 2000).

Par conséquent, préalablement aux entrevues, nous avons pris soin d'élaborer une grille d'entrevue pour permettre l'atteinte de nos objectifs tels que nous les avons identifiés dans l'introduction de ce chapitre. Les questions étaient ouvertes pour laisser place à la parole des intervenantes, puisque dans une entrevue semi-dirigée, « la personne est libre [de] répondre comme elle l'entend et en recourant à ses propres termes et expressions » (Ollivier et Tremblay, 2000 : 128). Des auteures comme Ollivier et Tremblay (2000) soutiennent en effet que les études

menées à partir d'entrevues [...] sont riches des paroles des participantes à la recherche. Ce sont elles qui donnent le ton et le rythme du compte-rendu, non la chercheuse. [...] Cette façon de procéder [leur] permet [...] de se réapproprier le langage, ce qui n'est pas rien ! Ceci signifie pouvoir nommer leurs réalités, ce qui pour elles est important et ne l'est pas, de le faire comme elles l'entendent, d'affirmer leur vision du monde en toute légitimité (Ollivier et Tremblay, 2000 : 130).

Ainsi, la méthode sélectionnée s'inscrit en continuité avec notre problématique et notre cadre théorique. Le choix de cette technique de collecte de données et de son orientation permet effectivement de nommer ce qui n'a que rarement été nommé et favorise l'accès à un matériel qui, autrement, aurait été difficile à obtenir.

3.2.1.1. Déroulement des entrevues

Nous avons procédé à la tenue d'entrevues avec sept intervenantes. Celles-ci ont eu lieu entre juin 2011 et juillet 2012. Leur durée variait entre une heure et demie et deux heures et demie. Elles ont permis d'obtenir certaines données personnelles sur les intervenantes, mais le plus important, elles leur ont permis de se révéler sur leurs expériences comme intervenantes féministes de même que sur les pratiques d'IF. Les

entrevues ont toutes été enregistrées puis retranscrites sous forme de verbatim de façon à faciliter la compilation et l'analyse des données par la suite. Nous reviendrons sur ce point plus tard.

3.3. La description de l'échantillon, les critères de sélection et le recrutement

Dans cette section, nous nous attarderons à décrire notre échantillon et, d'une manière plus précise, nous élaborerons les critères que nous avons retenus pour constituer celui-ci. Nous regarderons également la démarche entreprise pour recruter les participantes de la recherche.

3.3.1. La description de l'échantillon

Les chercheurs qui s'intéressent à la recherche qualitative travaillent habituellement avec de petits échantillons qui apportent des informations plus approfondies sur un plus petit nombre de sujets (Huberman et Miles, 2003 ; Bertaux, 2010). Ainsi, aux fins de la présente étude, nous nous sommes entretenues avec sept femmes qui ont pratiqué l'IF dans divers organismes pour femmes. Elles seront un peu plus amplement présentées au prochain chapitre.

3.3.2. Les critères de sélection des participantes

L'échantillon de notre recherche ne relèverait pas du hasard. Il s'agit d'un échantillon intentionnel, non probabiliste. Autrement dit, il tend à être orienté plutôt que sélectionné au hasard (Huberman et Miles, 2003). De fait, le choix des participantes de la recherche a été établi en « fonction de leur expertise, pertinente par rapport à l'objet d'étude et parce qu'elles [étaient] capables et intéressées à verbaliser celle-ci » (Savoie-Zajc 2009: 348). Ainsi, les répondantes ont principalement été sélectionnées parce qu'elles avaient déjà travaillé dans des organismes communautaires venant en aide à des femmes (maisons d'hébergement pour femmes violentées, maisons

d'hébergement pour femmes en difficulté, centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et centres de femmes). En effet, dans le cadre d'une étude comme la nôtre, les personnes sont généralement choisies en fonction de leur expertise pertinente par rapport à l'objet d'étude et parce qu'elles acceptent de la partager (Savoie-Zajc, 2009). Pour participer à notre recherche, les participantes devaient donc être en mesure de nous parler de leurs expériences en tant qu'intervenante féministe.

Elles ont en plus été sélectionnées selon des caractéristiques plus précises (Poupart et coll, 1997; Ouellet et Saint-Jacques, 2000). D'abord, elles devaient avoir travaillé dans un organisme s'adressant aux femmes durant au minimum trois ans et devaient ne plus y travailler, cela pour pouvoir accéder à leur vision, leurs impressions et leurs expériences *a posteriori*. À l'instar de Guay (2010), nous pensons que pour participer à une recherche comme la nôtre, les répondantes doivent posséder un minimum d'expérience, ceci pour s'assurer qu'elles soient assez familières avec l'IF. Par ailleurs, pour des raisons d'accessibilité, les entretiens devaient avoir lieu dans la région métropolitaine (Montréal, Rive-Nord et Rive-Sud). Enfin, puisque la transcription et l'analyse auraient été impossibles dans une autre langue que notre langue maternelle, les participantes de l'étude devaient s'exprimer en français.

3.3.3. La démarche de recrutement des participantes

L'échantillon de cette recherche s'est constitué en recourant à la méthode « boule de neige ». Comme son nom l'indique, l'échantillon peut croître comme une boule de neige au fur et à mesure que le processus se répète. L'échantillonnage selon cette méthode peut être particulièrement utile dans une recherche comme celle-ci, puisque la population à l'étude est de taille limitée et qu'elle est connue seulement par une minorité de personnes (Ouellet et Saint-Jacques, 2000).

Plus précisément, trois personnes ont été recrutées en mettant à contribution l'organisme Relais-Femmes de même que l'École de Travail Social et certains organismes communautaires venant en aide aux femmes. Des envois par courriers électroniques ont été faits à ces endroits et plusieurs ont accepté de diffuser notre affiche de recrutement à leur liste de contacts. Constituant un large bassin, ces lieux ont rejoint des personnes qui ont suggéré le nom d'autres personnes susceptibles de participer à notre étude (*ibid*). Pour la suite, nous avons dû mettre en action nos différents réseaux relationnels pour trouver les quatre autres intervenantes.

3.4. La transcription et l'analyse des données

Voyons maintenant, de façon concrète, la manière dont nous avons procédé pour le traitement de nos données. Cette gestion des données a permis de rendre le matériel recueilli prêt pour l'analyse.

À l'intérieur de cette phase, notons que les entretiens ont été enregistrés intégralement, puis retranscrits. Nous avons choisi de retranscrire nous même les entrevues pour nous familiariser avec notre matériel. Soulignons que cette étape s'est révélée fastidieuse, puisqu'elle a généré 180 pages de transcriptions et qu'il nous fallait en moyenne « prévoir de cinq à sept heures de transcription pour une heure d'enregistrement » (Savoie-Zajc, 2009 : 355). Précisons aussi que nous avons préféré une retranscription fidèle et intégrale des entretiens, puisqu'elle rassemble tout le matériel sans faire aucun tri (Savoie-Zajc, 2009). Toutefois, pour la rédaction de notre mémoire, nous avons épuré le texte des redondances et éliminé les digressions (*ibid*).

Comme plusieurs le suggèrent, nous sommes rapidement passé à l'étape de la transcription une fois chaque entrevue terminée (Le Gall, 1987; Mayer et Deslauriers, 2000). Au moment de la transcription et des relectures, nous prenions aussi soin de noter en marge ce qui émergeait, et inscrivions également nos premières impressions,

nos hypothèses, nos commentaires de même que les questions soulevées par le contenu des entretiens. Il s'agissait pour nous du meilleur moyen d'étudier et d'analyser nos entretiens et, de cette façon, il devenait possible de préparer les suivants. En les réécoutant et les transcrivant, ils étaient d'une certaine façon vécus une seconde fois.

Par souci de rigueur, la même démarche a été reproduite pour chaque entrevue. Comme le précise Le Gall (1987), cette transcription représente en quelque sorte les « données brutes », c'est-à-dire « le matériau d'analyse » auquel nous nous sommes plusieurs fois référé lors des étapes subséquentes. Cette démarche a effectivement été facilitante pour la rédaction de notre présentation des résultats, mais également pour débiter l'analyse. Il est important de comprendre, qu'en recherche qualitative, le travail d'analyse est un processus qui se déroule très souvent simultanément et en parallèle avec les entretiens et la transcription (Guay, 2010). En effet, au moment de faire ses entretiens, certains suggèrent que le chercheur se retrouve déjà dans la phase d'analyse (Le Gall, 1987).

Ce travail nous a permis de nous imprégner des entrevues et de procéder à une analyse de contenu (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). Nous avons d'abord dégagé des thèmes assez larges qui permettaient de cerner les idées majeures pour orienter le travail d'analyse (Nadeau, 1987, dans Mayer et Deslauriers, 2000 : 164). Nous avons vu poindre des thèmes récurrents de même que des divergences dans les propos des répondants. Au cours de ces opérations, les verbatims ont été comparés, annotés, lus et relus pour ressortir les similarités, les divergences et pour dégager les grandes lignes permettant de répondre à nos objectifs. Puis, nous avons par la suite mis l'accent sur les éléments sous-jacents et implicites de leurs propos afin de les rendre plus intelligibles (Quivy et Van Campenhoudt, 2006).

La rédaction des résultats et l'analyse ont donc été faites à partir des lectures successives de la transcription et des notes mises en marge dès le départ. Comme nous avons commencé à l'introduire plus tôt, les thèmes de l'analyse n'ont pas été prédéfinis mais ont été créés à partir du matériau, au fur et à mesure de notre familiarisation avec celui-ci, par nos écoutes répétées des entretiens et par nos relectures de nos transcriptions annotées (Aujoulat, 2007).

3.5. Les limites et l'originalité de la recherche

Au cours de cette section, nous examinerons dans un premier temps les limites que notre étude comporte, notamment aux plans de la généralisation et de la représentativité. Puis, dans un deuxième temps, nous prendrons le temps de regarder en quoi tire l'originalité de cette recherche.

3.5.1. Les limites de la recherche

Comme toutes les recherches, la nôtre comporte certaines limites. D'abord, contrairement aux méthodes quantitatives qui apportent un petit nombre d'informations standardisées sur un grand échantillon, la recherche qualitative, comme nous l'avons déjà dit, apporte des informations plus approfondies sur un plus petit nombre de sujets (Huberman et Miles, 2003 ; Bertaux, 2010). Mais bien que les recherches qualitatives produisent des données riches, elles reposent la plupart du temps sur des échantillons restreints (Ollivier et Tremblay, 2000). Nous considérons donc que la petite taille de notre échantillon de même que notre choix de participantes, celles ne pratiquant plus l'IF dans des organismes pour femmes, peuvent affecter la portée de nos résultats en termes de représentativité (*ibid*) et que, de ce fait, notre étude ne permettra pas de dégager de généralisations.

À propos de la généralisation, Ollivier et Tremblay (2000) parlent, entre autres, du « risque d'exemplarité de l'expérience unique », c'est à dire le danger de glisser du

particulier vers le général. Bien que ce soit un risque que nous ayons considéré avec grand soin lors de la rédaction de nos résultats, nous ne pouvons échapper à cette limite étant donné la petitesse et le choix de notre échantillon. De ce fait, nos résultats ne peuvent être généralisables à l'ensemble des intervenantes pratiquant ou ayant pratiqué l'IF. Cette généralisation aurait seulement pu être rendue possible en atteignant la saturation théorique des données, ce qui n'a pas été possible.

En termes de représentativité, soulignons la pluralité des lieux de pratiques des intervenantes et, par ricochet, l'hétérogénéité de leurs expériences d'intervention. En effet, même si le thème central demeurerait l'IF, l'expérience d'intervention n'est pas tout à fait la même dans un centre de femmes, en maison d'hébergement ou dans un centre pour les victimes d'agression sexuelle. De surcroît, le fait de choisir des intervenantes qui ont quitté les milieux féministes peut limiter la représentativité des résultats. Cependant, Huberman et Miles (2003) considèrent que, même si les échantillons qualitatifs ne sont généralement pas représentatifs au sens statistique du terme, ils fournissent une représentativité théorique. Nous considérons tout de même que les propos recueillis à travers notre étude demeurent subjectifs et que, de ce fait, ils ne peuvent représenter toute la réalité des expériences (Roy, 2009 dans Guay 2010) en ce qui a trait à l'IF. Conséquemment, il faut penser que les résultats de cette recherche reposent exclusivement sur la perception des personnes interrogées, les restreignant quelque peu sur les plans de la généralisation et de la représentativité (Guay, 2010).

Il faut cependant savoir qu'en recherche qualitative, c'est davantage l'exemplarité d'un échantillon qui importera et non son caractère représentatif (Mayer et Deslauriers, 2000). En terminant, soulignons que ces limites qualifient un bon nombre de recherches en sciences sociales (Guay, 2010).

3.5.2. L'originalité de la recherche

Comme nous l'avons déjà dit, bien que la littérature sur l'IF soit particulièrement foisonnante du côté anglophone, il est souligné que la recherche empirique sur l'IF demeure trop souvent absente des écrits (Corbeil et Marchand, 2010). Étant donné le peu de connaissances sur le sujet, ce projet de recherche est novateur, puisqu'il interpelle directement les intervenantes en recueillant leurs propos. Comme les recherches donnant accès à ce qu'elles ont dit sont rares, cela permettra non seulement une contribution dans le domaine scientifique, mais également une possible bonification des pratiques d'IF. De fait, par leur savoir d'expérience, les participantes contribuent au développement des connaissances (Racine, 2000). Nous l'espérons, les connaissances produites donneront l'occasion de réfléchir sur la pratique et permettront de mettre en valeur cette expérience au profit du renouvellement de l'IF.

3.6. Les considérations éthiques

Avant de clore ce chapitre, ventilons sur les considérations éthiques mises de l'avant pour cette recherche. D'abord, il faut préciser que la participation des répondantes à notre recherche était volontaire. Avant le début de nos entretiens, chacune d'elle a signé un formulaire de consentement à la recherche. Précisons qu'en tout temps, les participantes auraient eu droit de mettre fin à leur participation si elles l'avaient désiré et ce, sans donner de justification et sans préjudice. Par ailleurs, tout au long du processus de recherche, un souci a été porté à la protection de l'anonymat des participantes. Dès la retranscription, les informations nominales ont été souscrites des verbatims et changées pour des noms fictifs suggérés par les répondantes. De plus, certains attributs ont été modifiés en vue d'assurer leur anonymat. Il a ainsi été possible de présenter les données sans les identifier. De plus, l'enregistrement en format mp3 de même que la retranscription sous forme de verbatims ont été

sauvegardés dans l'ordinateur personnel de l'étudiante-chercheure dans un fichier nécessitant un mot de passe pour y accéder. Finalement, il est important de mentionner que ce projet de recherche a obtenu l'approbation du Sous-comité d'approbation éthique (SCAE) de l'Université du Québec à Montréal.

Aux termes de ce troisième chapitre, nous avons situé sur quelle base méthodologique notre étude s'est appuyée. Nous avons vu que l'approche qualitative et exploratoire de même que le recours à des entrevues semi-directives ont été privilégiés afin de recueillir les propos de celles qui ont déjà pratiqué l'IF. Nous nous sommes de plus penchée sur la description de l'échantillon, les critères de sélection des participantes et la démarche de recrutement, la transcription et l'analyse des données, les limites et l'originalité de la recherche et, à la toute fin, sur les considérations reliées à l'éthique en recherche. Cela étant, le prochain chapitre fera place à la présentation des résultats de notre recherche.

CHAPITRE IV

LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4. Présentation des résultats

Ce chapitre sera consacré à la présentation des résultats. Rappelons qu'à travers cette recherche, nous avons voulu recueillir les propos de celles qui ont une expérience avec l'IF. Nous avons abordé trois aspects de leur travail : le contexte organisationnel, l'intervention avec les femmes et leur relation avec les femmes. Dans ce chapitre, il sera premièrement question des participantes. Deuxièmement, nous présenterons ce qu'elles ont relevé comme difficultés reliées au travail dans les organismes pour femmes. Troisièmement, nous verrons les difficultés qu'elles ont cernées dans l'intervention auprès des femmes. Quatrièmement, nous aborderons le rôle des intervenantes féministes. Enfin, la dernière partie de ce chapitre sera consacrée à la manière dont elles conçoivent la relation intervenante-femme.

4.1. Présentation des participantes

Avant d'aller plus loin, il apparaît essentiel de s'arrêter un moment pour faire une place à celles qui ont été notre plus grande source d'informations pour ce mémoire : les participantes. Nous dresserons donc un court portrait de chacune d'elles et introduirons brièvement leur expérience dans les organismes pour femmes.

Nous retrouvons chez les répondantes une pluralité de parcours qui rend leurs expériences dans les ressources pour femmes riches et variées. De fait, parmi les sept participantes de la recherche, une a travaillé dans un centre de femmes et une autre

dans une maison d'hébergement pour femmes en difficultés. Deux d'entre elles ont travaillé dans des organismes pour victimes d'agression sexuelle. Et enfin, trois participantes ont une expérience de travail dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

Pour préserver leur anonymat, mentionnons tout de suite que les âges des femmes avec qui nous nous sommes entretenues varient de la trentaine à la soixantaine. De plus, les participantes sont toutes d'origines québécoises et l'une d'elles a des origines arabes. Leurs expériences de travail dans les organismes pour femmes varient entre 4 ans et 15 ans. Enfin, à l'exception d'une, elles possèdent toutes une formation universitaire.

4.1.1. Qui sont-elles ?

Anne a travaillé dans deux centres qui viennent en aide aux victimes d'agression sexuelle. C'est pendant son stage au premier organisme qu'elle a découvert le féminisme et qu'elle a appris sa mise en pratique dans l'intervention. Elle est par la suite allée travailler dans un deuxième centre d'aide où son féminisme s'est affirmé et intégré. Travailler dans cet organisme géré en collective a été pour elle une révélation parce que les valeurs féministes se reflétaient tant dans la structure et dans le mode décisionnel que dans l'intervention. Pour elle, le féminisme « ça se vit. Ça se vit à travers les femmes qui sont là. Ça se vit à travers les décisions, la façon dont les décisions sont prises » (Anne). Aujourd'hui, elle ne fait plus d'intervention, mais elle considère que l'agression sexuelle demeure une problématique collée sur son cœur.

Anissa a travaillé dans deux maisons d'hébergement pour femmes violentées. C'est durant ses études que son intérêt pour le féminisme s'est manifesté. Une enseignante lui a alors conseillé de travailler dans les maisons d'hébergement, puisque c'était « une bonne porte d'entrée dans le milieu de l'intervention féministe ». À la suite de

ses études, elle a obtenu son premier emploi dans une maison d'hébergement où elle occupait un poste d'animatrice. À son avis, le salaire n'était pas assez élevé pour toutes les responsabilités qu'elle devait assumer et elle vivait cette situation comme un manque de reconnaissance professionnelle. Elle a donc décidé de changer d'emploi et est devenue intervenante dans une autre maison où, « c'était comme le paradis ». Elle y a travaillé plusieurs mois. Son retour aux études, le racisme qu'une femme hébergée lui a fait subir et le peu de support reçu de son équipe dans cette situation sont des facteurs qui ont remis en perspective son choix de carrière.

Émie a quant à elle travaillé dans un organisme communautaire qui vient en aide aux victimes d'agression sexuelle. Elle a connu cet organisme au moment de faire un stage. Pour elle, ce stage a été « une découverte ». Émie raconte que les valeurs féministes de cet organisme lui ont permis d'acquérir la fierté d'être une femme. C'est à cet endroit qu'elle dit s'être définie comme féministe.

Emmanuelle a travaillé dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Elle a entendu parler de cette ressource durant ses études et a été rejointe par le travail qui y était fait, la vision des intervenantes et les valeurs mises de l'avant dans l'intervention. Elle s'est d'abord impliquée dans cette maison d'hébergement comme stagiaire, puis elle a ensuite joint l'équipe de travailleuses. Elle dit avoir subi l'influence d'une mère féministe qui avait des points de vue très revendicateurs au niveau des droits des femmes. Pour Emmanuelle, « féminisme » est « un mot qui arrache la langue des gens » et le mouvement féministe « perd des plumes à cause de ça ». Sur ce point, elle trouve qu'il y a chez les jeunes féministes une volonté d'être plus éclatées, d'être plus créatives et originales. En maison d'hébergement, elle dit avoir souvent fait part de ses questionnements relativement à l'IF à son équipe de travail. Elle reconnaît aujourd'hui que son travail en maison d'hébergement a été une excellente école et que cette expérience l'a « mise au monde

comme intervenante ». L’empreinte de son adhésion au mouvement féministe, à l’analyse féministe et à la pratique de l’IF marquera toute sa vie.

Nadine a travaillé dans une ressource d’hébergement pour femmes en difficulté. À la fin de ses études, le désir de travailler en intervention « a commencé à s’éveiller ». Elle a vu une offre d’emploi dans un organisme pour femmes en difficultés et a obtenu cet emploi. Avant de travailler dans cet organisme, elle avait déjà un intérêt pour le féminisme. Elle s’était « documentée pour comprendre un peu plus » le sujet, mais c’est la pratique qui l’a véritablement marquée. Elle dit avoir appris l’IF *par modeling*, en s’inspirant d’une autre travailleuse. Elle mentionne que cette expérience de travail a été positive, puisqu’elle lui a permis d’évoluer comme intervenante.

Nicole a travaillé dans une maison d’hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Elle y a d’abord travaillé comme intervenante, puis comme directrice, dans les dernières années. Dès son jeune âge, elle prônait l’émancipation des femmes, même si au départ, elle ne connaissait pas le terme féminisme. Son implication féministe a été rapide. Elle tenait à ses droits, à sa reconnaissance et à son existence. Un jour, l’idée de travailler en intervention a émergé et avec l’aide des clubs de recherche d’emploi pour femmes, elle en a décroché un en maison d’hébergement.

Noémie a plusieurs expériences de travail dans le mouvement des femmes. Elle a, entre autres, travaillé dans deux centres de femmes. Elle a d’abord choisi de s’impliquer bénévolement dans un centre de femmes et elle a « aimé ça ». Elle raconte que sa participation à la marche *Du pain et des roses*, en 1995, est venue « cristalliser » son féminisme. C’est à ce moment plus tangible que ses aspirations de justice sociale ont pris forme. Le premier centre a été pour elle un modèle de référence de vie démocratique, mais aussi un modèle dans les actions et les projets rassembleurs que les membres et l’équipe portaient. Puis, elle s’est retrouvée dans un

autre centre de femmes où il y avait des défis de restructuration. Elle mentionne avoir fait de nombreux apprentissages dans ces deux organismes.

4.2. Les difficultés reliées au travail dans les organismes pour femmes

Les résultats présentés dans les prochaines lignes se rapportent à ce que les intervenantes ont dit au sujet des difficultés associées au contexte organisationnel dans les organismes pour femmes. Essentiellement, les répondantes ont parlé de leurs propres difficultés, mais à quelques occasions, elles nous ont aussi partagé leurs observations à propos d'autres intervenantes. Nous avons regroupé leurs propos sur le sujet à travers cette section.

4.2.1. Travailler en étant polyvalentes et engagées

Les participantes ont abordé différents aspects de leur travail dans les organismes pour femmes. Quelques-unes nous ont, d'une part, entretenues sur le caractère exigeant de leur emploi et sur leurs tâches multiples tandis que certaines ont, d'autre part, parlé de l'implication personnelle souvent exigée par les milieux communautaires et féministes. Voici ce qu'elles ont dit.

Les intervenantes ont d'emblée reconnu que travailler dans un organisme pour femmes est demandant pour plusieurs raisons. D'abord, elles ont parlé que les tâches sont multiples et exigent de la polyvalence comme Noémie en fait mention :

[...] la polyvalence de faire l'intervention, la représentation, l'animation, c'est exigeant en termes de capacités que ça appelle. [...] C'est exigeant la polyvalence. Gérer la tuyauterie de la bâtisse et le toit en même temps que tu sers la main du député et que tu fais une intervention individuelle et de l'animation de groupe (Noémie).

Emmanuelle en fait aussi état en ces termes :

[D]ans le communautaire, [...] faut que tu sois prêt à mettre la main à la pâte

pour à peu près tout. Ça va de sortir les poubelles, à trier des papiers, à faire de l'intervention, mais on fait plein de choses qu'on a moins envie de faire (Emmanuelle).

Ensuite, d'autres ont parlé des femmes qui sont souvent en état de crise, que cela exigeait d'être entièrement disposées et de posséder de bonnes habiletés en intervention. Les intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes en difficulté et pour femmes violentées ont, comme Nicole, dit « en mener large [au travail] que ce soit le téléphone, le ménage, l'intervention, les enfants [hébergés] ». Elles ont aussi mentionné qu'elles se retrouvaient parfois seules comme travailleuses dans le milieu avec les femmes et qu'elles devaient être partout en même temps pour faire face à l'imprévisibilité des situations. Anissa se souvient d'ailleurs que, « même si tu t'en vas aux toilettes et que le téléphone sonne, tu te dépêches à sortir pour aller répondre. T'as pas une minute que tu te dis, là, c'est à moi ».

Deuxièmement, un autre point qui recoupe leurs propos concerne l'implication personnelle demandée par les milieux communautaires et féministes. À ce titre, quelques-unes ont dit qu'on leur en

demandait toujours plus, d'en faire encore plus avec moins. [...] Parce que je travaille dans le communautaire, faudrait que je fasse un don de moi, de mon temps, de donner, donner, donner (Émie).

Noémie a pour sa part parlé de l'engagement personnel que cela exigeait :

Être travailleuse du mouvement des femmes, c'est être interpellée par un ensemble d'enjeux, à la fois personnels et professionnels. Faque l'engagement là ! Moi je suis déjà volontaire dans la vie pis je suis déjà une femme qui s'engage, mais là en plus, tu travailles dans un milieu où on mise et on fait appel à ton sens de l'engagement, ça peut faire en sorte que tu vas militer, et tu vas *bénévoler*, et tu vas aller à la manif. Bref, c'est des incubateurs d'épuisement professionnel (rires) (Noémie).

4.2.2. Travailler dans un milieu de vie

Quelques-unes des intervenantes avec qui nous nous sommes entretenues se sont exprimées plus particulièrement sur les difficultés de l'intervention dans des ressources de type milieu de vie, comme les maisons d'hébergement ou les centres de femmes. Elles ont soulevé certains questionnements et ont aussi parlé des particularités qui complexifient leur travail :

C'est pas si simple que ça intervenir dans un quotidien. Une intervenante habituellement dans les CLSC intervient pendant 1h ou 1h30. Mais toi t'as un *shift* de 8h avec la personne. Tu vis dans son quotidien. Donc c'est vraiment d'autres choses. C'est très rare. Comment intervenir quand tu vis dans le quotidien de la même personne ? Comment tu fais pour ne pas être pris affectivement avec des personnes quand tu as passé 40h avec et un autre 40h ? [...] Les enfants qui s'attachent à toi. Oui il y a une relation qui est différente donc il doit y avoir une intervention qui est différente à cause de ça (Nicole).

De plus, certaines ont abordé l'aspect de la sollicitation constante, puisqu'à l'intérieur des lieux communs, elles côtoient les femmes durant un quart de travail tout entier. En abordant cet élément, Noémie a dit que les intervenantes peuvent se retrouver dans un contexte

où est ce que la dame peut te raconter une histoire exceptionnellement intense en lavant la vaisselle. Les frontières et les protections de l'intervenante sont nettement plus floues et donc, je pense que c'est une exigence de plus de l'intervention féministe dans les milieux de vie. [...] Parce que des fois c'est la personne que tu es que ça vient chercher (Noémie).

4.2.3. Travailler avec des ressources limitées pour les femmes

Certaines des intervenantes ont également parlé du fait que, bien que le mouvement féministe ait lutté pour que des mesures sociales soient prises pour aider les femmes, la prise en charge sociale des situations vécues par les femmes n'est pas assez efficace et elles manquent de moyens.

À ce propos, Nicole a, entre autres, dit qu'il n'y avait pas assez de ressources pour que les femmes puissent « se centrer sur elles-mêmes et s'en sortir » (Nicole). Selon elle, les femmes ont besoin d'énergie et de répit durant leurs démarches, entre autres avec leurs enfants.

Nadine a aussi parlé des femmes qui veulent changer leur sort et qui se retrouvent face à de nombreuses embûches : le manque de place en CPE, les listes d'attente en CLSC, l'obligation de participer à divers programmes. Tout cela, précise Nadine, peut venir compromettre un retour aux études, par exemple. Elle a abordé le manque de ressources de même que les difficultés d'accès à ces ressources comme étant quelque chose qui pouvait faire vivre de la frustration aux intervenants :

Je trouve que l'intervention auprès des femmes, c'est particulièrement quelque chose qui est plus difficile. Pas de travailler avec elles mais c'est que les ressources dans le milieu ne sont pas nécessairement très accessibles et c'est ça qui est frustrant pour un intervenant (Nadine).

4.2.4. Travailler pour un salaire modeste

Plusieurs participantes ont aussi parlé de leur salaire et de leurs conditions de travail qui n'étaient pas proportionnels aux responsabilités exigées. De fait, Emmanuelle est allée même jusqu'à dire qu'il s'agissait de salaires de « crève-faim ». Elle nous a dit que, les travailleuses qui voulaient se doter de conditions de travail plus décentes et fonder une famille devaient presque nécessairement se tourner vers les établissements du réseau public pour bénéficier de meilleures conditions de travail, « alors que leur cœur [est] vraiment à la maison d'hébergement, au niveau de la problématique et au niveau des valeurs de la ressource » (Emmanuelle).

4.2.5. Travailler en étant épuisées et dépassées

Lorsqu'elles parlent des difficultés rencontrées, la lourdeur de la problématique et l'impact de cette lourdeur chez elles occupent aussi une grande place. À ce sujet,

Emmanuelle a souligné que le fait de travailler avec des problématiques lourdes pouvait contaminer les rapports interpersonnels, amoureux et les idéaux des intervenantes.

Lorsqu'elle aborde cet aspect, Nicole nous dit que plusieurs travailleuses sont épuisées. En se basant sur son expérience et ses observations, elle a parlé d'anciennes collègues qui avaient de la difficulté à intervenir

Parce qu'elles étaient tellement prises dans leurs émotions, qu'elles intervenaient là auprès des femmes mais il fallait les récupérer. Elles étaient fatiguées, elles étaient plus malades. Tu sais, il y avait des choses qui ne fonctionnaient pas. Plus d'absences au travail (Nicole).

D'ailleurs, lorsqu'elles abordent le contexte organisationnel de leur travail, les intervenantes livrent des propos ayant trait à l'épuisement professionnel, aux peurs et aux cauchemars, à la fatigue, la présence de somatisations, l'impatience et la diminution de leur empathie auprès des femmes ainsi que l'absentéisme au travail. À ce titre, Émie a mentionné qu'avant de quitter son emploi, elle n'avait plus envie de faire son travail. Cela se répercutait sur les femmes :

J'vais parler pour moi là et j'suis sûre que ça rejoint pas mal de personnes. Quand moi j'étais là en dernier, j'avais pas envie de faire mon travail. [...] La clientèle était victime de ça dans mes absences, mon manque de motivation, mon manque, le désir de faire mon travail, d'aimer mon travail. J pense c'est là que la clientèle en souffre et en a souffert. [...] Moins de présence à l'autre, à la clientèle parce que [...] j'étais trop envahie par ce que moi j'pouvais vivre (Émie).

4.2.6. Autres difficultés

Au-delà de ce qui vient d'être mentionné, lorsqu'elles abordent le contexte organisationnel, certaines participantes parlent du clivage existant entre les nouvelles intervenantes et celles ayant plus d'ancienneté. Elles ont dit que ces dernières ont souvent plus de crédibilité et de pouvoir dans l'équipe. D'autres se sont aussi exprimées quant au processus démocratique qui pouvait être lourd et long,

notamment dans les organismes qui sont gérés en collective et où la prise de décision se fait par consensus. À ce sujet, Anne a dit qu'elle ressentait parfois un écart au niveau du pouvoir détenu par certaines travailleuses au sein de l'équipe : « [D]es fois je me disais, formellement il n'y a pas de pouvoir, mais j'avais l'impression qu'il y en avait pareil » (Anne). Parallèlement, Emmanuelle a aussi parlé de ces « jeux de pouvoir » en soulignant la problématique que cela pouvait soulever lorsqu'il était question de déterminer les tâches ou l'horaire de travail des intervenantes.

4.2.7. Arrêter de travailler pour se protéger

Nous voyons que les difficultés reliées au contexte organisationnel sont multiples. À cause de ce contexte, la majorité des participantes ont décidé de quitter leur emploi. Leurs réflexions ont abouti à la décision de ne plus intervenir directement auprès des femmes. Deux d'entre elles ont d'ailleurs affirmé avoir eu énormément de difficultés à prendre cette décision.

4.3. Les difficultés dans l'intervention avec les femmes

Dans nos entretiens, les participantes nous ont également parlé de leurs difficultés dans l'intervention auprès des femmes. Les aspects abordés ici renvoient plus précisément aux éléments qui rendent la mise en application de certaines composantes de l'IF plus difficiles.

4.3.1. La difficulté de croire et de reconnaître le potentiel des femmes

D'emblée, les intervenantes parlent de reconnaître le potentiel des femmes, leurs forces, leurs compétences et de croire en la capacité qu'elles ont de s'en sortir comme des éléments essentiels de l'IF. Toutefois, lorsqu'elles y réfèrent, la difficulté de

croire et de reconnaître le potentiel des femmes émerge de différentes manières à travers ce qu'elles ont dit.

4.3.1.1. « L'envie de lâcher prise »

Les propos d'Émie reflètent une sorte de combat intérieur pour maintenir son ouverture et ne pas se laisser déterminer par les croyances ancrées de certaines femmes. Elle nous a en effet parlé du cas d'une femme qui avait subi l'inceste de son frère et du fait que celui-ci continuait de la manipuler à différents niveaux. Lorsqu'elle parle de ce cas, Émie nous dit qu'elle devait constamment se « *shaker* » parce que c'était tout un défi pour elle de percevoir cette femme autrement qu'en victime. Comme elle nous le disait, plusieurs ont été si humiliées, violentées et victimisées qu'elles peuvent avoir tendance à croire les messages négatifs reçus, minant leur capacité d'affirmation, leur estime et leur confiance. Devant cela, Émie a dit que conserver sa motivation et son implication auprès de la femme lui demandait plus d'efforts. Par moments, elle pouvait se laisser convaincre que cette dernière n'y arriverait pas et qu'elle n'avait pas ce qu'il fallait pour s'en sortir. Cet extrait est tout indiqué pour rendre réel sa pensée :

De me dire non non, elle est capable. Si elle est là, c'est qu'elle veut. Elle ne le sait juste pas encore mais elle veut et elle reste et revient. [...] Donc de continuer de croire en elle et de pas me laisser influencer parce que c'est des gens, tu sais quand tu es convaincu que t'es rien là, et bien ta capacité d'influence est assez élevée. Ça fait que de pas perdre de vue son potentiel. Ça, c'est pour moi, par moment c'était difficile. L'envie de lâcher prise et d'y dire ben oui, c'est ça. Ta vie sera ça. [...] Un moment donné de dire il n'y a pas d'issue. Il y en aura pas (Émie).

4.3.1.2. « Le flambeau sacré »

La difficulté de croire au potentiel des femmes se révèle aussi à travers les propos de Nadine qui a parlé de sa tendance à vouloir « en faire plus » pour les femmes, oubliant que ces dernières ont des forces et du potentiel. Dans ses premières années

en intervention, elle a dit avoir été « portée par le flambeau sacré » et voulait « sauver le monde ». Dans ce contexte, elle reconnaît être allée au-delà du besoin des femmes :

Pis au début, je faisais plus pour la personne dans le sens où je l'infantilisais un peu au niveau de l'intervention. Pis j'me suis rendue compte justement que ces femmes-là avaient des ressources, savaient souvent dans quelle direction elles voulaient s'en aller quand la crise était calmée, même pendant la crise (Nadine).

4.3.1.3. « Le discrédit »

Pour Emmanuelle, il a été davantage question de la difficulté de croire le récit des femmes. Dans certaines circonstances et pour diverses raisons, elle nous a dit qu'il peut arriver que les intervenantes doutent de l'histoire des femmes et qu'elles aient de la difficulté à doser ce qui semble réel de ce qui paraît exagéré dans leur vécu. À cet effet, Emmanuelle nous a parlé avec émotions du cas d'une femme qui avait porté des accusations contre son conjoint. Lui avait été blanchi et la femme « avait été complètement discréditée auprès de la cour ». Au moment de partager cette situation avec son équipe de travail, elle a trouvé « terrible » la rétroaction de l'équipe qui a été : « Finalement, est-ce qu'on pouvait réellement croire tout ce qu'elle nous a dit ? ».

Elle a vécu difficilement cette situation :

Ça m'avait vraiment vraiment vraiment choqué : Ça avait été vraiment difficile, un peu le discrédit que cette femme-là avait reçu, [ce] que j'avais entendu, parce que je l'avais eu au téléphone en larmes, pis [j'avais] l'impression que ce discrédit-là était un peu partagé par l'équipe (Emmanuelle).

Bien que d'emblée les intervenantes veuillent reconnaître les forces et le potentiel des femmes et qu'elles croient leur vécu et la capacité qu'elles ont de s'en sortir, ce que les intervenantes ont dit rappelle que la réalité peut venir confronter leur bonne volonté.

4.3.2. La difficulté de respecter le rythme et les besoins des femmes

Majoritairement, les répondantes conviennent aisément de l'importance de partir de la réalité des femmes, de leurs besoins et de les reconnaître comme les expertes de leur vécu. Pourtant, la plupart d'entre elles disent aussi que cela constitue une difficulté à laquelle elles sont confrontées :

[C]'est ça l'approche féministe. C'est pas de nager à la place de quelqu'un. C'est de lui apprendre à nager même si c'est 15 fois plus long que de le draguer avec une bouée en arrière d'un bateau là. T'es pas entrain de lui rendre service. C'est ça l'approche féministe. Mais ça veut dire que c'est long. C'est pénible. Tu peux pas utiliser des raccourcis pour faire à la place de. Tu viens de faire le contraire de ce que tu veux faire (Emmanuelle).

Cette difficulté a émergé à travers leurs observations et leurs réflexions et ce, de différentes façons. Il en sera question dans les prochains segments.

4.3.2.1. Elle n'est pas arrivée là où moi j'aurais aimé qu'elle arrive

Selon ce que les répondantes nous ont dit, ces difficultés sont d'une part reliées au rythme à travers lequel les femmes font leurs choix, prennent des décisions et évoluent. D'autre part, ces difficultés s'expriment parce que ces choix ne reflètent pas nécessairement ce qu'elles auraient souhaité pour les femmes.

Anne nous a parlé de l'intervention avec une femme d'une autre culture qui avait vécu de la violence sexuelle dans sa famille. Elle était encore sous cette emprise familiale. Même si Anne admet que la femme est « la personne qui elle prend ses décisions, qui elle sait ce qui est le mieux pour elle » (Anne), elle laisse aussi émerger la confrontation que cela lui faisait vivre :

Alors cette dame-là, ça été un rythme très long et à la fin, disons qu'elle n'est pas arrivée, elle n'est pas arrivée là où moi j'aurais aimé qu'elle arrive alors c'est dans ce sens-là que c'est confrontant, mais elle est arrivée là où elle, elle pouvait arriver et [...], elle a organisé certaines choses dans sa vie qui, pour

elle lui paraissait [...], les plus inacceptables, mais, et c'était beaucoup pour elle, par exemple de ne pas aller à certains événements familiaux (Anne).

4.3.2.2. Bousculer les femmes

Certaines participantes ont aussi parlé de leur volonté d'aller parfois au-delà des limites des femmes. Nadine et Émie nous ont partagé avoir déjà eu tendance à presser et bousculer les femmes dans leur rythme d'évolution. Lorsqu'elle en parle, Nadine dit qu'elle croyait savoir mieux que les femmes ce qui était bon pour elles :

Je respectais pas leur rythme au niveau de l'intervention. Certaines personnes vont prendre plus de temps avant d'amorcer des démarches, de se positionner, de prendre des décisions. Et je trouvais que ça prenait pas assez (claquements de doigts). Ça prenait trop de temps quand je savais selon moi ce qui était bon pour eux, mais c'était pas nécessairement bon à ce moment-là dans leur vie (Nadine).

Dans son empressement à vouloir amener les femmes plus loin, Émie nous parle qu'elle n'a peut-être pas toujours été à leur écoute et reconnaît avoir pu les brusquer dans leur rythme :

Peut-être j'ai pas su être assez à l'écoute de cette personne-là dans son rythme d'évolution à elle. Peut-être trop pressée par moi de l'emmener où est ce que je voulais donc des fois je pouvais, j'ai pu bousculer certaines clientèles (Émie).

4.3.2.3. « Faut que ça roule là ! » : Les délais de séjour

Les répondantes qui ont travaillé en maisons d'hébergement nous ont dit avoir été confrontées à des contraintes organisationnelles, ce qui a vraisemblablement ajouté à leurs difficultés liées au respect du rythme. D'une part, Nadine nous a dit avoir été confrontée aux délais de séjour :

Je voyais aussi les délais de séjour. On a des délais de séjour pour les statistiques, les bailleurs de fonds. Faut que ça roule là. Moi je voulais qu'elles soient bien organisées surtout avec leur enfant, ça fait que je mettais un peu de pression (Nadine).

En abordant cet élément, Emmanuelle a toutefois dit que l'état des choses pouvait varier :

Nous, on avait pas de, comment je dirais, on avait pas de délai maximum, bien qu'on tendait vers des hébergements d'à peu près trois mois. Ça pouvait être plus. Ça pouvait être moins. Ça dépendait de la situation pis de comment évidemment ça se passait à la maison d'hébergement (Emmanuelle).

Par ailleurs, lorsqu'elle se réfère à ses observations et à son expérience, Anissa déclare que les intervenantes s'attendent « à ce [que les femmes] réfléchissent et agissent assez rapidement parce qu'on pouvait pas les laisser *ad vitam éternam* non plus dans [leur] réflexion ». Selon elle, les travailleuses sont importunément confrontées aux réalités organisationnelles, ce qui lui fait dire qu'elles doivent parfois presser les femmes dans les choix qu'elles ont à faire :

On laissait [du temps], mais au bout d'un moment généralement, [...] il y a toujours cette limite-là qui finit par arriver à un moment donné. Donc là, la femme faut qu'elle prenne une décision, faut qu'elle choisisse. Qu'est-ce qu'elle va faire ? Elle va précipiter sa décision (Anissa).

4.3.2.4. S'écarter de ce que la femme veut vraiment

Certaines observations et quelques autres propos sont aussi éloquents quant au respect du besoin des femmes. Au travers du regard qu'elle jette sur les interventions d'autres collègues, Anissa se montre assez critique en disant que les intervenantes peuvent parfois s'écarter « de ce que la femme veut vraiment et [de] qu'est-ce qu'elle est venue chercher ». En abordant cet aspect, elle a dit que les travailleuses sont plutôt centrées sur ce qu'elles veulent et ce avec quoi elles veulent que les femmes ressortent. Elle avoue être consciente que ce dont elle nous parle ne

correspond pas à comment les intervenantes voient leur pratique parce qu'elles vont dire : « Non non non, nous on prend les femmes où ce qu'elles sont pis on va jusque-là ou jusqu'où elles sont capables pis jusqu'où elles veulent aller » (Anissa).

Mais, elle dit que les femmes doivent tout de même respecter les règlements, les structures et que, par moments, elles sont obligées de participer à des réunions ou des activités. Elle dit comprendre le bien-fondé de ces structures et des objectifs présents derrière tout cela. Pourtant, Anissa soutient que les interventions ne sont pas toujours centrées sur leurs intérêts des femmes, mais davantage sur la mission et les objectifs de la ressource :

[P]eut-être que cette femme-là a juste besoin d'une place où ce qu'elle va rentrer : « Bonjour ça va ? Merci. Bonne journée. Au revoir ». Peut-être qu'elle a juste besoin de ça là pis qu'elle s'organise ailleurs pis que cette maison-là vient répondre à ce besoin. Mais c'est comme si on disait : « Non. Si t'es ici, tu dois participer à notre mission ». Tu comprends? (Anissa).

4.3.2.5. Sentiment de confrontation et remise en question

En parlant des difficultés précédemment illustrées, certaines participantes ont tenu des propos concernant leurs remises en question et leur sentiment de confrontation et d'échec dans l'intervention. À ce sujet, Anne a dit avoir été confrontée dans ses valeurs personnelles et, quelques fois, même dans les raisons qui motivaient son emploi, car les femmes faisaient des choix qui n'étaient pas toujours en accord avec les siens :

[...] c'est venu aussi me confronter comme personne dans mes valeurs, mes valeurs sociales aussi. C'est venu confronter quasiment pourquoi je travaillais. C'était pour sortir les femmes de cette victimisation-là alors que ultimement elle [la femme], elle [faisait] des choix qui allaient contre ça (Anne).

Par ailleurs, d'autres se sont exprimées à propos du sentiment d'échec qui peut se présenter lorsque les femmes n'atteignent pas les objectifs qu'elles auraient souhaités.

Dans ce contexte, Émie nous a parlé de son impression d'avoir échoué :

C'était [...] vraiment un sentiment d'échec. De dire que j'étais une mauvaise intervenante que j'avais pas réussi. Avec toutes les belles formations et l'équipe de travail que j'avais et le support clinique de mon équipe, de ma superviseure clinique, t'en viens à voir que finalement même en pensant qu'il ne s'était rien passé, il s'est quand même passé quelque chose. [...] Il s'est passé quelque chose sauf que c'est désagréable. C'est un sentiment

d'impuissance qui n'est pas toujours le *fun* à gérer et ça arrive et ça va sûrement m'arriver encore c'est sûr, mais un sentiment d'échec, de ne pas avoir réussi. De se remettre en question (Émie).

Cette remise en question revient aussi à travers les propos de Noémie lorsqu'elle parle de ses interventions individuelles :

Mais souvent je me remettait beaucoup plus en question dans l'individuel que dans ce que je pouvais faire en groupe. Parce que probablement mes insécurités de pas être à la hauteur, je sais pas trop. Je sais pas trop mais dans les défis, c'est de se remettre en question là entre ce que l'on dit et ce que l'on fait et ce à quoi on aspire et comment concrètement ça se vit là (Noémie).

En fin d'entretien, Noémie a aussi refait allusion au caractère exigeant de l'intervention dans les milieux féministes. Elle a terminé son propos en parlant de l'IF et de ses principes : « C'est à la fois beau comme principes, mais je le sais pas des fois jusqu'à quel point. Moi des fois je questionnais mes forces dans l'intervention individuelle » (Noémie).

4.3.2.5.1. Stratégies

Les participantes sont peu éloquentes au sujet des stratégies mises en place pour se sortir de ce sentiment de confrontation et d'échec. Anne nous a dit qu'elle avait foncé « à cent milles à l'heure dans les principes féministes » et elle a aussi dit :

Donc ce qui a été vraiment plus difficile pour moi comme intervenante, plus confrontant, c'était là c'est ça, c'était le rythme dans lequel [cette femme-là évoluait]. Et là je te dirais que l'intervention féministe, c'est dans les moments de même, j'me suis rabattue sur les principes de l'intervention féministe, c'est à dire le respect du rythme de l'autre, le respect du rythme de l'autre (Anne).

Comme elle en a parlé précédemment, les stratégies mises de l'avant par Émie ont plutôt été la supervision clinique, la recherche de soutien des collègues de travail, mais aussi, en bout de compte, de prendre la décision de ne plus travailler en intervention. Noémie, qui a également fait le choix de ne plus travailler en

intervention auprès des femmes, tentait par la suite « de trouver des emplois où est-ce que [son] dosage émotif pouvait être plus circonscrit » (Noémie).

4.3.3. Certaines lacunés

Nicole a aussi exprimé une autre difficulté par rapport à l'IF. Elle dit que la violence que vivent les femmes doit évidemment être resituée dans un cadre social, mais elle a également ajouté avoir « de la misère à intervenir en sachant juste que l'IF existe, en sachant juste que c'est social ». Selon Nicole, ce n'est pas « ça » qui fait intervenir. À cet effet, un peu plus tard au cours de l'entretien, elle a précisé un peu sa pensée en ouvrant sur les limites de l'IF :

À part que l'intervention féministe, de nous dire que c'était social, qu'il faut agir collectivement, qu'on est dans une société patriarcale. Dans toutes les formations, t'as toujours les mêmes choses qui arrivent. Mais [...] il n'y avait pas de base qui disait : on intervient comment sur le plancher ? Qu'est-ce qu'on fait ? (Nicole)

Au cours de cette section, nous avons pu constater que les participantes sont confrontées à des difficultés variées. Elles nous ont entretenue sur leurs difficultés à croire et à reconnaître le potentiel des femmes, sur celles concernant l'importance de partir de la réalité des femmes, de les reconnaître comme les expertes de leur vécu, sur les limites de l'IF ainsi que sur le sentiment de confrontation et d'échec devant lequel certaines s'étaient retrouvées. Les prochaines lignes regrouperont ce qu'elles ont dit par rapport à leur rôle.

4.4. Le rôle des intervenantes féministes

Dans la section qui suit, nous soulignerons ce que les répondantes ont dit quant au rôle des intervenantes féministes. Selon leurs propos, celui-ci comporte de multiples dimensions.

4.4.1. La variabilité de leur rôle

D'abord, certaines ont souligné leur rôle de conscientisation. Noémie et Anne ont notamment livré des propos sur l'importance pour les travailleuses du mouvement des femmes d'être conscientisée et impliquée collectivement, socialement puis politiquement et ce, pour amener les femmes à reconnaître leurs expériences d'oppression.

D'autres, ont parlé de leur rôle en termes de soutien. Pour illustrer cette partie de son rôle, Émie utilise la béquille comme métaphore :

Moi je me décrivais comme une béquille pour elles où je les aidais momentanément dans leur vie, leur donner tous les outils qu'elles avaient besoin pour pouvoir voler de leurs propres ailes, de marcher sans leurs outils (Émie).

Anissa a, quant à elle, dit que les intervenantes se retrouvent à jouer plusieurs rôles à la fois, comme l'illustrent les passages suivants :

C'est ça donc un peu, on se promène un peu entre ces différents rôles là femme-femme qui écoute pis qu'on veut vraiment égalitaire mais en même temps faut pas que tu sois amie (Anissa).

C'est comme tu te retrouves à avoir un peu un chapeau de policier et en même temps de femme qui écoute une autre femme. Tu es supposée être un peu comme les deux en même temps. Une femme qui écoute une autre femme et qui est disponible pour elle si elle le veut, mais en même temps un petit rôle de policier et en même temps, des fois, un petit rôle d'expert (Anissa).

Les répondantes qui ont travaillé en milieu de vie (centres de femmes et maisons d'hébergement) se sont particulièrement exprimées à l'égard de ce rôle de « gérance », qualifié de « police » par Anissa. On ne retrouve cependant pas chez les deux répondantes des centres d'aide pour victimes d'agression sexuelle de tels propos. Nous avons regroupé les propos tenus par rapport à ce rôle de gérance en

trois catégories : gérer les situations de crise, gérer les situations conflictuelles, puis gérer le code de vie.

4.4.1.1. Gérer les situations de crise

D'abord, certaines intervenantes nous ont parlé de leur responsabilité d'agir en situation de crise. Plus concrètement et pour mieux saisir le contexte, elles nous ont fournis des exemples de cas.

Nadine nous a, par exemple, parlé qu'elle intervenait auprès de femmes « qui avaient des problématiques en santé mentale, non médicamenteuses, non diagnostiquées. Il y avait un réel danger possible pour les intervenantes ». En cours d'entretien, elle nous a partagé qu'elle et sa collègue avaient été victimes d'une agression par arme blanche de la part d'une femme hébergée. Elle a dit avoir déposé une plainte à la police contre cette femme.

Puis, Noémie nous a parlé de deux situations où elle a dû contacter les autorités. La première fois parce qu'une femme était en crise suicidaire et qu'elle craignait pour sa sécurité et celle de ses enfants. La deuxième, car la femme avait des problèmes de santé mentale et qu'elle se désorganisait. Dans ces situations, Noémie dit avoir eu l'impression de prendre le pouvoir :

Mais c'est comme si dans ce cas-là, il n'y avait pas de choix ou en tout cas on ne lui redonnait pas le pouvoir. On prenait le pouvoir d'une certaine façon sur la situation (Noémie).

Dans ce cas, Noémie pense que la femme lui en a voulu, puisqu'elle a choisi de ne plus fréquenter la ressource et donc, de ne plus revoir les intervenantes:

(Noémie) Mais les fois où est ce que j'ai appelé l'équipe d'intervention, elle m'en a toujours voulu et ça a fait en sorte qu'elle a quitté le centre. On ne l'a plus revue. Ça a été douloureux. Est-ce que ça a servi. Est-ce que ?

(Étudiante chercheuse) Ça a été douloureux ?

(Noémie) De part et d'autres. De part et d'autres. C'est pas ça qu'on souhaite. [...] Ça fait que là, les liens qui se sont construits dans le temps, avec une femme et qu'à un moment donné, tu te retrouves à devoir porter plainte à la police, c'est un déchirement entre le rationnel et l'irrationnel, et dans ton cœur de femme. En même temps que tu comprends la réalité, la décompensation, la santé mentale et tout ça, faut que tu mettes un arrêt d'agir comme ça, c'est tellement dur. Ça, ça a été des épisodes difficiles.

Certaines répondantes ont aussi ajouté que leurs interventions pouvaient avoir des répercussions dans la vie des femmes. C'est le cas par exemple lorsqu'elles se voient tenues de signaler une situation de compromission à la Direction de la protection de la jeunesse parce que la santé et la sécurité d'enfants sont en jeu.

4.4.1.2. Gérer les situations conflictuelles

Les répondantes ont aussi souligné que leurs interventions pouvaient parfois mettre en interaction des femmes avec des réalités différentes. Dans ce contexte, elles nous ont dit être appelées à gérer les situations conflictuelles. D'une part, Nadine nous a dit que, lorsqu'une situation litigieuse survenait entre deux femmes hébergées, celles-ci étaient rencontrées afin qu'elles trouvent une solution pour mettre fin au conflit. Dans le cas où la résolution de conflit n'était pas possible et que la situation persistait, elle nous a dit : « je n'aime pas dire le mot conséquence, mais c'est sûr que la durée du séjour pouvait être compromise » (Nadine).

D'autre part, dans un centre de femmes, la situation peut être semblable. Par exemple, Noémie nous a parlé d'une situation où elle a dû faire cesser la participation d'une femme à un groupe. Cette dernière avait des problèmes de santé mentale et sa participation alourdissait les discussions et faisait réagir les autres femmes : « c'était en train de faire tomber la vie du groupe parce qu'elle prenait trop de place ». Noémie

s'est exprimée sur la position qu'elle avait dû prendre auprès de cette femme en lui nommant certains de ses

comportements qui étaient dérangeants [...] Mais cette femme-là, elle tenait à la participation à ce groupe-là. [...] Alors nous étions les méchantes qui lui interdisions de participer au groupe. À un moment donné, j'ai dû dire comme celle qui représentait le pouvoir : « Tu vois, peut-être que tes attentes ne seront pas répondues dans le cadre du centre ». Parce que dans les faits, ce qu'on voyait c'est que c'était vraiment plus une approche de psychoéducation qu'il aurait fallu avec cette dame-là. Et donc je lui ai dit : « écoute ça se peut que tu sois très très en colère ». Et moi je l'entendais sa colère et tout ça et je lui disais : « tu as bien raison d'être en colère parce que ce que tu attendais du centre, on peut pas, à ce moment-ci te l'offrir » (Noémie).

4.4.1.3. Gérer le code de vie

En raison du contexte et des contraintes organisationnelles des milieux de vie, les intervenantes nous ont également parlé du code de vie, c'est à dire « des règles du vivre ensemble qu'[elles doivent] faire vivre dans le petit détail, dans les gestes du quotidien » (Noémie).

Dans un centre de femmes par exemple, Noémie parle de cette gestion en termes de défi. Elle a livré des propos sur le fait que les centres de femmes veulent être des espaces « pour que les femmes puissent se dire », mais que les travailleuses doivent par instants les freiner dans leur besoin de s'exprimer et « bâillonner » les préjugés véhiculés par certaines pour ne pas en déranger d'autres.

Quelques-unes ayant travaillé en maison d'hébergement pour femmes violentées ont parlé de la gestion du code de vie en disant que celle-ci était majoritairement liée au fait que les femmes doivent acquitter certaines tâches reliées à l'entretien de la maison. Elles ont souligné que cette gestion les plaçait dans une position d'autorité : « [À] partir du moment où [...] l'intervenante doit contrôler la tâche, alors là, ça place l'intervenante dans un rôle d'autorité » (Anissa).

À ce titre, Emmanuelle a dit que les intervenantes peuvent être appelées à adopter ce rôle d'autorité lorsque, par exemple, les changements souhaités ne peuvent être atteints en favorisant une intervention basée sur le développement d'une relation égalitaire. Elle se souvient par exemple avoir dû « monté le ton » et utiliser une « forme d'autorité » parce que les femmes ne l'écoutaient pas. Elle affirme s'être retrouvée à quelques occasions dans un rôle ingrat où elle était « obligée de faire la police » pour dire aux femmes ce qu'elles devaient « faire ou pas faire ».

Emmanuelle voit aussi que ce rôle d'autorité peut être utile pour responsabiliser les femmes. Et selon elle, cette responsabilisation est au cœur du processus de dévictimisation : « C'est aussi lui redonner son pouvoir et c'est donc aussi assumer ses responsabilités par rapport à ses gestes ». Elle croit que, dans la mesure où les intervenantes reconnaissent qu'elles « ont un pouvoir important sur les femmes », elles peuvent en appeler de leurs responsabilités en leur disant :

Pour le bien-être de la maison, on a établi des règles. Ces règles-là ne sont pas là pour vous faire chier. Elles sont là pour faire respecter l'accès à la maison et pour qu'on puisse vivre ensemble. Donc, il faut bien que quelqu'un les fasse appliquer et logiquement, ça doit être nous, parce que ça vous mettrait dans un rôle de rivalité si c'était l'une des femmes hébergées par exemple qui faisaient la police là. Et pourquoi est-ce qu'on dit police ? On dit police quand on est obligé de revenir une fois, deux fois, quatre fois, trois fois, vingt fois sur la même chose » (Emmanuelle).

Cette section met en évidence que le rôle des intervenantes féministe est diversifié. Des propos qui ont été présentés dans ces lignes, il demeure important de retenir que les intervenantes, particulièrement celles ayant travaillé en milieux de vie, sont appelées à gérer les situations de crise, gérer les situations conflictuelles, puis gérer le code de vie et qu'à ce propos, ce rôle leur conférerait une position d'autorité.

4.5. La relation intervenante-femme

Nous savons qu'une des particularités de l'IF est la relation existant entre les intervenantes et les femmes. Cette partie se consacrera donc aux principales particularités qui ont été nommées par les participantes à ce sujet.

4.5.1. La nature de la relation

Dans le cadre de nos entrevues, nous avons demandé aux participantes de nous entretenir sur la relation qu'elles établissaient avec les femmes. La façon dont elles parlent de la nature de cette relation est différente selon le milieu où les intervenantes ont travaillé.

D'abord, Noémie nous a dit avoir énormément appris de celles qui fréquentaient le centre des femmes où elle a travaillé et elle leur exprime sa reconnaissance. Elle dit que ces femmes ont été présentes pour elle à différentes étapes de sa vie. Elle parle de la relation qu'elle entretenait avec elles comme étant un « rapport familial de sororité ». Noémie dit aussi :

Dans un Centre de Femmes, ça s'apparentait à une vie familiale qui se tisse et où est ce que les unes et les autres on apprend parce que c'est pas vrai que tu sais tout comme travailleuse. [...] Mais il y avait quelque chose de familial de simple (Noémie).

Émie a pour sa part livré des propos concernant l'authenticité de cette relation, mais elle a aussi souligné la difficulté de décrire la nature de sa relation avec les femmes:

[C]'était honnête. C'était chaleureux. C'était vrai. C'était authentique. J'pense pas qu'il y avait de mensonge là-dedans mais si tu veux je te dise si c'était vraiment un rapport égalitaire, dans le 50/50, non. Parce que ces femmes là, moi quand je les regardais là ... et bien ... c'est dur à dire Julie ta question. C'est super dur à décrire (Émie).

Puis, elle en a aussi parlé en effleurant l'aspect du pouvoir :

[L]e lien avec l'usager, la personne aidée [était] vraiment pas un rapport qui se veut, bien qu'on reste dans un pouvoir, qui est pas totalement égalitaire, mais très respectueux, à l'écoute de l'autre. On considère la personne avec ce qu'elle est, au même niveau que nous. C'est vraiment une valeur de respect de l'autre et de la personne aidée (Émie).

Émie a également dit que, dans un même organisme, les intervenantes peuvent avoir une vision différente de la relation que chacune entretient avec les femmes :

Il y en a pour qui donner un câlin c'était impossible. D'autres ça l'était. D'autres pensaient que la relation avec le client est vraiment pas une relation égalitaire, [...] que quand on est un professionnel, on détient une information et que c'était impossible d'avoir [une relation] égalitaire et que la personne arrivait en sachant ça aussi, donc se mettait à un niveau d'apprenti. Et pour d'autres, [collègues] c'était plus égalitaire, qu'on prônait ça même que au contraire, il pouvait y avoir un manque de distance, un manque de limites, un manque vraiment de frontières avec la clientèle. Ça des fois je trouvais que c'était vraiment comme si la clientèle était ton amie et c'est pas le cas et ça, ça c'est pas vrai. Moi je crois pas à ça, mais il y en a. Moi j'ai vu ça (Émie).

Ainsi, selon ses propos, à l'intérieur d'une même ressource, certaines intervenantes conçoivent la relation qu'elles entretiennent avec les femmes comme étant égalitaires, mais d'après ce qu'Émie dit, elles dépassent plutôt les limites de la relation professionnelle, alors que d'autres reconnaissent qu'elles ont un statut particulier en raison de leur rôle et de leur statut.

Dans un même ordre d'idées, Anissa a aussi parlé de sa volonté d'établir une relation égalitaire avec les femmes, mais elle a également dit que certaines différences liées au rôle et au statut des intervenantes pouvaient miner cette possibilité d'égalité dans la relation intervenante-femme :

Est-ce que je me considérais égalitaire ? Le problème c'est que je peux bien te dire que oui, mais dans la réalité, c'est pas vrai. [...] C'était ça ma volonté, mais c'est pas vrai. C'est comme je te dis. Toi, tu es là parce que tu travailles. T'as un salaire. La madame est là parce qu'elle a vécu une situation et qu'elle est dans une situation de ... tu sais. [...] Donc les femmes ont quand même une dépendance [...] sans non plus les voir juste comme des victimes, mais il reste

qu'elles sont quand même dans une situation où elles sont sans logement (Anissa).

Elle a aussi fait référence à ce que cette relation n'était pas :

Je te dirais pas qu'il y avait une relation comme si on voulait prendre le pouvoir sur la femme, mais tu voyais quelque part que c'est pas vrai quand on dit qu'on n'est pas l'experte pis que c'est la femme qui est l'experte de sa situation. Concrètement là, dans la réalité, c'est pas ça (Anissa).

Puis, vers la fin de notre entretien, Anissa a aussi dit : « Il n'y en a pas de relation égalitaire nulle part. Il y a tellement de rapports de pouvoir là ».

En effet, comme en font foi les extraits qui suivent, certaines répondantes ont parlé du pouvoir comme étant une caractéristique de cette relation. C'est le cas d'Emmanuelle qui, avec d'autres collègues, se rappelle avoir constaté certaines disparités quant à la volonté des intervenantes féministes de tendre vers une relation égalitaire. De fait, cette participante souligne que puisqu'elles avaient le dernier mot en termes de séjour, les intervenantes étaient nécessairement dans un rôle de pouvoir. À cet effet, Emmanuelle a aussi dit que la relation égalitaire était un principe important de l'IF et qu'en revanche, le pouvoir, lui, était tabou :

On se le disait entre nous, je pense que ça a changé, mais quand j'étais en maison d'hébergement, parler de pouvoir, c'était un tabou. C'était tabou parler de pouvoir. Or on en avait plein de pouvoir. On avait la possibilité de mettre une femme à la porte. C'est un sacré pouvoir. On avait la possibilité de la remettre à la rue si elle ne se conformait pas à nos règles. Oui dans l'intervention, on reconnaissait que c'était elles les professionnelles de leur vie. C'était elles les plus compétentes par rapport à leurs enfants. On validait beaucoup leurs compétences. [...] Mais il y avait nous le pouvoir qu'on avait (Emmanuelle).

Toujours par rapport à la nature de cette relation, les propos des intervenantes laissent entendre qu'il existe souvent un écart entre ce qui est décrit dans la littérature et la réalité de l'intervention auprès des femmes : [C]'est sûr que c'est beau au niveau théorique là mais je pense pas que c'est toujours ça dans la pratique là ! » (Nadine).

Cet écart, certaines l'ont situé dans leur volonté d'égalité auprès des femmes : « On était égales, mais dans les faits ... » (Anissa).

Leurs propos laissent supposer qu'il n'existerait pas de définition univoque de la relation intervenante-femme. Toutefois, il est ici important de retenir que, même si certaines parlent de sororité et d'égalité, d'autres *ont tout de même laissé poindre la question du pouvoir de l'intervenante.*

4.5.2. L'opérationnalisation de la relation égalitaire

Lorsque les participantes se sont exprimées sur leur relation avec les femmes, elles ont toutes été du même avis, à savoir que l'établissement d'une relation égalitaire orientait leurs interventions : « c'est très très très important les relations égalitaires » (Anissa) et c'est d'emblée, ce qu'elles mettent en valeur dès que la question de leur relation avec les femmes est effleurée. Les moyens mis en place pour se situer sur un pied davantage égalitaire avec les femmes semblent toutefois être peu nombreux. Noémie a dit que cela se traduisait par la démystification du rôle de l'intervenante, mais également dans les détails du quotidien :

Je trouve c'est dans les gestes. C'est à la fois dans les façons de se présenter, d'entrer en relation, dans les façons de démystifier la façon dont on fonctionne ici. Je trouve [que] les relations égalitaires, c'est dans les détails que ça peut se vivre : « Est-ce que tu préfères que je ferme la porte ou pas? Est-ce que tu préfères qu'on se rencontre ici ou là? ». Pour défaire justement que ici t'es pas au CLSC et on peut jaser au salon si c'est ça que t'as envie (Noémie).

Certaines ont aussi dit que cette volonté d'égalité s'opérationnalisait en s'assurant que les femmes contribuaient aux réflexions et aux discussions. Outre ces moyens, la plupart des participantes rencontrées ont d'une part référé à l'abandon de leur statut d'experte, et d'autre part à la possibilité de partager leur vécu personnel afin de tendre vers une relation égalitaire entre elles et les femmes. Il en sera question dans les prochaines sections.

4.5.2.1. Abandonner son statut d'experte

Un des moyens sur lequel les intervenantes se sont exprimées consiste à éliminer le rapport experte-aidée en ne se positionnant pas comme des expertes. Anne a parlé de ce moyen en disant que l'intervenante possède des connaissances, mais elle ne les utilise pas pour dicter aux femmes

ce qu'elles devraient faire ou quels devraient être [leurs] choix de vie, quels devraient être les objectifs même de la thérapie ou de la relation d'aide. Donc c'est une relation où on tend le plus possible à être le plus égalitaire possible (Anne).

En revanche, Anissa nous a parlé du fait que les intervenantes disent ne pas se positionner en expertes, mais qu'elles utilisent des outils qui sont basés sur une « certaine expertise » :

Je pense que des fois on apporte des réponses même si on se dit qu'on est pas des experts là, [...] c'est comme si on possédait une certaine expertise là finalement. Donc on peut pas dire qu'on n'est pas des experts si on utilise ces outils là, si on fait des ateliers et à ce que je sache, c'est pas des ateliers où on laisse toute la parole aux femmes là. C'est quand même, c'est pas juste elles qui parlent entre elles, c'est, il y a quand même une personne qui anime, qui encadre (Anissa).

Pour elle, l'IF est parfois en décalage avec la pratique. Elle a donné l'exemple des femmes hébergées tenues d'assister à des réunions ou de participer à certaines activités. À travers cet exemple, Anissa laisse entendre que l'expertise serait davantage détenue par l'intervenante que par la femme :

Si elle était l'experte de la situation là, pourquoi est-ce qu'on lui dirait qu'il faut qu'elle s'implique dans les activités de groupe là, par exemple ? Elle pourrait juger elle-même si c'est approprié ou pas pour elle (Anissa).

4.5.2.2. Partager son vécu personnel

Lorsqu'elles parlent du partage du vécu personnel, les participantes soulignent généralement leur volonté de réduire les écarts entre elles et les femmes. En abordant

cet aspect, Anne et Nadine ont aussi signifié leur intention de faire comprendre aux femmes qu'elles vivent des choses semblables et qu'une similitude fondamentale, comme le fait d'être femme, génère davantage de compréhension et les rend plus

aptes à pouvoir intervenir auprès d'autres femmes justement parce qu'[elles comprennent] un peu les situations qu'elles vivent sans justement vivre les mêmes choses. (Nadine).

En revanche, Émie s'est montrée plutôt critique par rapport à cette stratégie. Lorsqu'elle aborde cet aspect, elle tient des propos concernant d'anciennes collègues et affirme que celles-ci pouvaient partager énormément de leur vie personnelle avec les femmes, outrepassant certaines limites. Selon Émie, les intervenantes doivent limiter ce type de partage et reconnaître que leur rôle est avant tout d'être présentes et disponibles pour les femmes :

pour moi j'trouve qu'on dépasse un rôle incroyable. On n'a pas à faire ça avec notre clientèle. Elle est pas là pour qu'on parle de nous mais bien pour parler d'elle (Émie).

Elle nous a dit considérer le partage du vécu personnel comme « un manque de distance professionnelle incroyable où on mélangeait l'amitié professionnelle avec la clientèle ». De fait, Émie parle de ce partage en termes de transgression des limites dans la relation :

Mêler son histoire personnelle à celles des autres, faire un mélange d'histories ce qui fait qu'à un moment donné, on sait plus qui on est en train d'aider là-dedans et qui on est en train de perdre. Je pense que ça se perdait. Vraiment un manque de limites incroyable (Émie).

Noémie a, quant à elle, abordé cet aspect en questionnant le dosage entre l'implication personnelle et la transgression de certaines frontières. Sans dire qu'elle excédait les limites, elle s'est par contre souvent demandé jusqu'où elle avait besoin d'aller et jusqu'où elle devait partager son vécu pour rejoindre la femme et créer un lien avec elle.

Enfin, Anne nous a dit que ce partage du vécu personnel devait se faire dans des moments pertinents », mais n'a pas clarifié quels étaient ces moments. Elle nous a plutôt parlé de ce que le partage de soi n'était pas : « Ce n'était pas je me dévoile pour me dévoiler » (Anne). Ses explications concernant la frontière à ne pas dépasser sont demeurées plutôt imprécises.

4.5.3. Une relation aux contours variables

En majorité, les répondantes s'entendent pour dire que la relation qu'elles établissent avec les femmes est variable. Elles nous ont parlé que cette relation fluctue généralement en fonction de la personnalité de la femme, mais aussi en fonction de comment cette dernière se comporte au sein de l'organisme qu'elle fréquente.

En abordant ce point, Émie nous dit d'entrée de jeu que sa relation était différente selon les femmes. Avec certaines, il y avait une proximité alors qu'avec d'autres, la distance était bien établie :

Il y en a pour qui vraiment j'ai senti que c'était un rapport égalitaire, vraiment. Mais il y en a d'autres pour qui, par moment, je sentais que si j'avais voulu faire de l'abus, j'aurais pu en faire. Mais je n'en ai jamais fait. Il y en a d'autres pour qui la distance, je voulais qu'elle soit là, donc je mettais une distance professionnelle vraiment qui était : « Regarde je suis ta professionnelle et tu es la personne qui vient à l'organisme ». [...] D'autres avec qui c'était beaucoup plus, (silence) plus égalitaire. Peut-être plus avec une certaine proximité. Je ne veux pas dire amie parce que ce ne [sont] pas des amies, mais je me sentais plus proche d'elles, plus au même niveau (Émie).

Anissa nous en parle dans des termes analogues et complémentaires. Pour elle, l'accueil et les interventions des intervenantes se modulaient selon les femmes :

Je te dirais que ça varie. Il y avait des femmes que c'était plus *chummy-chummy*. Généralement, quand la femme, elle faisait des démarches, elle s'impliquait dans le processus et elle suivait la bonne *track*, la relation était bonne (rires). [...] Mais c'était un peu des femmes qui finalement finissaient par avoir des permissions spéciales. Une femme qui dans le fond était là et

avait besoin de l'être, mais qui ne s'aidait pas là, entre guillemets, ce genre de personne là, c'est là où, on tombait plus dans les avertissements [...] Donc ça variait beaucoup. Mais bien sûr, [...] la porte était toujours ouverte pour être écoutée, mais l'accueil n'était pas le même (Anissa).

Avant de clore cette section, il apparaît important de dire que, même si certaines se montrent perplexes quant à l'établissement d'une relation égalitaire avec les femmes, c'est d'emblée ce qu'elles mettent de l'avant dès que nous survolons cette question. Pour poursuivre dans une voie parallèle, nous terminerons notre présentation des résultats en abordant la manière dont les intervenantes parlent des femmes.

4.6. Les femmes faciles et les femmes dérangeantes

D'une manière générale, lorsqu'elles parlent des femmes, les intervenantes sont portées à souligner leurs forces, leur courage et leur détermination. Par ailleurs, au cours des entretiens, les répondantes ont aussi tenu des propos à leur sujet en les présentant souvent d'une manière qui pourrait s'apparenter à une catégorisation de la sorte: *les femmes faciles*, celles qui sont dociles, agréables et qui respectent les règles et *les femmes dérangeantes*, celles qui sont plus confrontantes ou rock'n'roll. Voici ce qu'elles ont dit.

Lorsque Nicole nous parle des femmes, on peut entendre de quelle manière elle les catégorise et que, dépendamment de la catégorie où elles se situent, celles-ci « n'avaient pas accès également justement aux services » :

C'est plus facile avec les femmes plus faciles avec des enfants tranquilles qu'une femme dont les enfants sont plus grouillants. Ou avec celle qui a des problèmes de toxicomanie, elle a d'autres problèmes. Il y avait tout ça aussi. Le temps qu'on la gardait si elle était plus facile que l'autre. C'était eeee. Il y a des mélanges là-dedans. C'est pas tout le temps sain. Tu as une femme qui est dérangeante ... elle va rester moins longtemps en hébergement (Nicole).

D'autres participantes ont aussi livré des propos sur le fait que leurs interventions pouvaient fluctuer en fonction de certaines caractéristiques des femmes. Dans

l'extrait qui suit, Emmanuelle nous parle de celles que Nicole a catégorisées comme étant les femmes faciles et de la plus grande tolérance qu'elle et son équipe pouvaient avoir à l'égard de ces femmes :

[A]près un certain nombre de temps, on s'est rendu compte que on avait une tolérance beaucoup plus grande, donc donner un peu de passes-droits à des femmes qui, finalement, avaient énormément intériorisé la violence et qui étaient d'une certaine façon, beaucoup plus victimisées. Donc on acceptait de faire des exceptions, de ne pas donner d'avis verbal ou écrit à une femme qui avait pas fait sa tâche si c'était une femme qui était très victimisée donc une femme qui faisait beaucoup pour toutes les autres femmes hébergées et pour les travailleuses. Qui était toujours très, pas confrontante, qui était toujours très respectueuse, qui était finalement pas très affirmative, pas du tout dans ses besoins, pas du tout dans ses limites (Emmanuelle).

Un peu plus tard, elle nous en parle en disant que certaines femmes se trouvaient

plus méritantes que d'autres en maison d'hébergement parce qu'elles étaient plus agréables parce qu'elles ne contestaient pas [les] règles, parce qu'elles ne nous envoyaient pas chier (Emmanuelle).

Dans un même ordre d'idées, Emmanuelle et Anissa se sont prononcées sur la mobilisation et l'implication des femmes dans leurs démarches. Elles ont dit qu'il s'agissait de conditions pour avoir des autorisations spéciales ou pour bénéficier d'un séjour plus long en maison d'hébergement.

Par ailleurs, Emmanuelle nous a aussi parlé des femmes plus dérangeantes et du fait qu'auprès d'elles, leurs interventions étaient plus tranchées :

[Avec] les femmes qui étaient très confrontantes, [...] avec un profil plus « rock'n'roll », [...] on était excessivement tranchées. Et donc on se disait mais c'est un non sens [...]. Les maisons d'hébergement ne sont pas là que pour les femmes avec qui c'est très facile. Évidemment elles se conforment à nous, comme forme d'autorité, autant qu'elles se conforment à leur conjoint. On a à travailler avec des femmes qui sont des rebelles, qui sont des grandes gueules, qui peuvent effectivement avoir développé des mécanismes violents et on est là pour travailler à trouver des alternatives (Emmanuelle).

À propos des femmes dérangeantes, Anissa a pour sa part dit que

quand [ces] femmes critiquent trop et commencent à devenir

dysfonctionnelles, et bien c'est pas long là. Elles ne restent pas à la ressource. Donc celles qui restent, c'est parce qu'elles *fittent* (Anissa).

Dans un autre ordre d'idées, Nicole a également parlé du fait qu'à la maison où elle travaillait, les intervenantes décidaient qui étaient hébergées ou non. Elle dit que les femmes considérées dérangeantes pouvaient parfois se faire dire qu'il n'y avait plus de places lorsqu'elles demandaient un hébergement ou encore, elles se voyaient moins bien accueillies. Elle se rappelle qu'

à un moment donné, [sa] directrice avait rencontré une femme et lui avait dit : « Bon toi c'est la dernière fois là. Ça fait trois fois que tu viens. Ne rappelles plus. Tu ne viens plus. C'est fini ». Et puis moi, j'étais en désaccord avec ça (Nicole).

Parallèlement, Nicole nous a dit que ces pratiques sont plutôt gardées secrètes :

[C]'est vrai. Et ce n'est pas dit. Et si tu le dis, c'est dérangeant de le dire. Et si tu dis : « Oui elle est victime de violence et oui elle revient à la maison d'hébergement », il y a des personnes qui vont dire : « Là ça plusieurs fois qu'elle vient là ». Et tu sais que c'est parce qu'elle est dérangeante. Parce que les animatrices, les intervenantes décident aussi qui entrent en maison d'hébergement (Nicole).

Pour Nicole, ce silence réside dans le fait que la pratique de l'IF interpelle les intervenantes à établir des relations égalitaires :

Mais comme tout le monde est égal, on n'ira pas dire : « me semble en maison d'hébergement, il y en a qui sont pas l'fun, qui sont détestables, qui prennent beaucoup d'énergie. Qu'est ce qu'on fait avec eux-autres ? ». Tu sais dire la réalité. [...] C'est ce qui existe dans le quotidien et qui n'est pas apporté. C'est comme du non-dit. C'est comme du caché (Nicole).

À son avis, il est normal que les intervenantes ne soient pas à l'aise avec toutes les femmes, mais Nicole dit également que, très souvent, les intervenantes se sentent

responsables de ne pas accueillir ces femmes-là. Si tu ne te sens pas bien par rapport à ces cas-là, tu n'ouvres pas parce que tu as peur que tu vas dire soit jugé par d'autres. Tandis que : « J'ai de la misère avec cette femme-là ». C'est possible. On n'est pas à l'aise avec tout le monde. Il faut accepter qu'on n'est pas à l'aise avec tout le monde (Nicole).

Au terme de ce quatrième chapitre, il a principalement été question de ce que les répondantes nous ont dit quant aux difficultés reliées au travail dans les organismes pour femmes de même que celles vécues dans l'intervention auprès d'elles. Nous avons de plus présenté la manière dont elles ont abordé leur rôle, la façon dont elles conçoivent la relation intervenante-femme, mais aussi la manière dont elles ont parlé des femmes. Le chapitre qui suit sera consacré au développement de l'analyse des résultats.

CHAPITRE V

L'ANALYSE

Au cours du quatrième chapitre, nous avons fait la présentation des résultats de notre recherche. Dans ce dernier chapitre, ces résultats seront mis en relief avec la littérature ainsi qu'avec notre cadre théorique et conceptuel. Nous limiterons cette analyse à ce qui se rapporte directement aux objectifs de notre étude. Nous proposerons une analyse des propos des répondantes en lien avec les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes, les difficultés vécues dans l'intervention avec les femmes, leur rôle de même que la relation entretenue avec les femmes. Rappelons que nous nous situons dans un cadre d'analyse constructionniste et que, de ce fait, nous considérons les éléments qu'elles nomment comme étant une des réalités possibles. Comme nous en avons déjà fait mention, il peut exister une pluralité de réalités et d'expériences. D'une manière semblable, ce qui sera proposé comme analyse dans ce chapitre n'en est qu'une parmi d'autres envisageables. Il faut effectivement reconnaître que le savoir produit s'avère teinté par la subjectivité de la chercheuse, mais aussi de l'expérience des participantes de la recherche. En soi, il s'agit d'une construction. Juste avant, nous rappellerons notre question et nos objectifs de recherche.

5.1. Rappel des objectifs de la recherche

Nos intérêts de recherche nous ont amenée à vouloir recueillir les propos de celles qui ont pratiqué l'IF. La question principale de cette recherche était la suivante : Comment les intervenantes parlent-elles de l'IF pratiquée dans un organisme pour femmes ? À travers notre étude, nous avons plus particulièrement voulu :

- Se pencher sur les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes ;
- Examiner la manière dont elles abordent les difficultés vécues dans l'intervention avec les femmes
- Explorer comment elles conçoivent la relation intervenante-femme

5.2. Problèmes liés au travail des intervenantes féministes

Lors des entretiens, les intervenantes ont livrés des propos concernant les difficultés liées à leur travail. Ce qu'elles nous ont révélé pourrait sans doute toucher l'intervention dans tout organisme communautaire et ne s'attarde pas spécifiquement à l'IF. Nous jugeons tout de même pertinent de s'y attarder puisque les participantes ont consacré une part importante des entrevues à présenter, comme une difficulté en soi, le fait d'être travailleuse du mouvement des femmes. De fait, on retrouve chez elles une tendance à problématiser le contexte organisationnel. Entretien après entretien, on a vu apparaître des termes qui se réfèrent à l'exigence de leurs tâches, à l'implication personnelle, aux problématiques lourdes, aux piètres conditions de travail et à l'épuisement professionnel. À cet effet, rappelons-nous qu'elles disaient que de travailler dans le mouvement des femmes signifiait souvent d'être interpellée par un ensemble d'enjeux qui étaient à la fois personnels et professionnels, que cela faisait appel au sens de l'engagement et au fait d'être constamment sollicitées par les femmes. Elles laissaient aussi entendre que les intervenantes poursuivaient leurs tâches d'intervention auprès des femmes et ce, même si elles étaient touchées par l'épuisement professionnel. En bout de compte, elles prenaient souvent la décision de quitter leur emploi se trouvant vraisemblablement confrontées à leur incapacité de trouver des solutions à leurs difficultés.

Plusieurs des difficultés qu'elles ont exprimées trouvent écho dans les écrits consultés, notamment ceux de l'ouvrage *Expérience d'intervention psychosociale en*

contexte de violence conjugale. Quelques-unes des collaboratrices de cet ouvrage soulignent effectivement l'exigence et la multiplicité des tâches des intervenantes féministes, l'implication personnelle généralement exigée par les organismes communautaires et féministes, l'intervention en situation de crise, la sollicitation quasi constante de l'intervention en milieu de vie de même que ses particularités, dont les frontières floues qui complexifient le travail (Chayer et Smith, 2012 ; Brunetti, 2012).

Mentionnons également que les conditions de travail difficiles de même que le salaire inversement proportionnel aux nombreuses responsabilités des intervenantes sont des réalités mises de l'avant dans les écrits (Chayer et Smith, 2012) et dont les participantes de notre recherche nous ont également parlées.

Autre élément sur lequel il paraît pertinent d'insister est le fait que certaines répondantes ont dit que l'intervention avec les femmes victimes de violence et d'agression sexuelle, par exemple, pouvait contaminer leurs rapports interpersonnels. Il s'agit d'une réalité sur laquelle la littérature ayant trait à l'IF met peu d'accent, mais qui est soulignée par Brunetti (2012). Comme l'auteure l'avance, les intervenantes auprès des femmes, notamment les femmes victimes de violence, sont à risque de montrer des signes de fatigue de compassion ou de développer un traumatisme vicariant. Elle souligne que cela se manifeste par l'anxiété et la diminution de la motivation pouvant affecter les relations personnelles et professionnelles des intervenantes. Par conséquent, ces dernières peuvent ressentir une baisse de leur implication et de leur engagement envers les femmes, comme ce fut le cas pour certaines participantes de notre étude. En conséquence de ce que nous venons de mettre de l'avant au terme de cette section, Brunetti, soutient que les intervenantes peuvent en venir à la décision de ne plus vouloir intervenir auprès de ces clientèles (*ibid*), décision qui, soulignons-le, a été prise par plusieurs de nos participantes.

Bien qu'elles puissent être utiles pour avoir une meilleure vue d'ensemble des difficultés vécues par les intervenantes dans leur travail, ces données ne sont pas nouvelles. Ce qui est davantage frappant de notre étude est la manière dont les intervenantes livrent leurs propos en regard de ces difficultés. Il en sera maintenant question.

5.2.1. Un langage imprégné d'impuissance

Il faut rappeler que nous considérons que les mots des participantes sont des vecteurs de leur pensée. Nous pensons qu'avec leurs mots, les participantes viennent mettre au jour des réalités qui resteraient vraisemblablement absentes sans la présence d'un langage qui rend possible la construction d'un savoir (Berger et Luckman, 1986). Ainsi, en portant justement une attention particulière au langage des participantes, nous avons remarqué que celui-ci était porteur d'éléments de résignation et qu'il était imprégné d'impuissance. De manière générale, elles parlent de leur contexte de travail en laissant émerger une absence de choix et une incapacité à instaurer leurs propres limites. En effet, en les écoutant attentivement, on découvre que, dans l'esprit de la majorité des intervenantes, la seule façon de se sortir de ces difficultés est de quitter l'emploi. Conséquemment, il y a lieu de penser qu'elles ne se perçoivent pas comme des actrices à part entière ayant du pouvoir sur leur situation et mobilisant des ressources pour faire face à leurs difficultés, mais plutôt comme celles qui les subissent sans avoir les moyens de changer les choses dans leur milieu de travail.

Pourtant, comme nous l'avons déjà souligné, la littérature portant sur l'IF accorde une place importante à l'empowerment et à la reprise de pouvoir des femmes (Reed et Biron, 2009 ; Corbeil et Marchand, 2010). Nous savons d'ores et déjà que l'affirmation de soi et l'établissement des limites se révèlent être des façons de reprendre du pouvoir. Comment pouvons-nous donc comprendre que les

intervenantes aient tant de mal à s'affirmer et à imposer les leurs ? Qu'est ce qui les en empêche ? Devant leurs difficultés, quelles sont les explications de cette impuissance et de cette incapacité à reprendre du pouvoir sur leur situation ? Comment cela s'explique-t-il lorsque l'on sait que le féminisme a été mis de l'avant pour qu'elles reprennent du pouvoir afin de corriger les inégalités et les injustices présentes dans leur vie ?

Les propos des répondantes ne laissent pas d'indices sur ce qui peut expliquer ce constat et la littérature se fait plutôt muette sur cette question. Par contre, les idées de Cindy B. Veldhuis (2001), à propos du rapport que les femmes entretiennent généralement avec le pouvoir, peuvent apporter un début d'éclairage intéressant à ce sujet. Selon cette auteure, les femmes, d'une manière générale, n'ont pas beaucoup de motivation à embrasser le pouvoir. Elles ont plutôt tendance à croire qu'elles n'en ont pas, se sentant mal-à-l'aise dans les positions ou des situations où le pouvoir est reconnu. D'ailleurs, nous ouvrons une parenthèse pour souligner que l'expression *reprise de pouvoir* suggère à elle seule qu'elles en sont dépourvues. Veldhuis amène aussi l'idée que le fait de se sentir impuissante en rapport à une situation peut être un facteur de risque pour le burnout. Cela n'est pas sans rappeler les commentaires de plusieurs de nos répondantes par rapport à l'épuisement, comme nous l'avons vu plus tôt.

5.3. Les limites de l'intervention féministe

À première vue, l'analyse de ce que les intervenantes ont dit suppose que leurs interventions se fondent en grande partie sur l'IF telle qu'elle est conceptualisée dans la littérature. En effet, on retrouve fréquemment dans les propos des répondantes des références aux différentes composantes de l'IF et plus spécifiquement à la croyance au potentiel des femmes, au respect des choix et du rythme des femmes de même qu'à l'établissement d'une relation égalitaire. Bien qu'elles s'appuient sur celles-ci

pour guider leur pratique, de différentes manières, leur façon d'en parler ainsi que leur langage est révélateur des limites que ces composantes engendrent et du fait que les intervenantes se voient confrontées à plusieurs difficultés.

Pour se mettre en contexte, rappelons-nous que leurs propos révélaient quelques-unes des limites de l'IF. Entre autres, les affirmations de certaines répondantes ont fait apparaître le peu de stratégies qu'elles avaient pour faire face à leurs difficultés. Souvenons-nous aussi que, parfois, l'unique stratégie qui semblait s'offrir à elles était de foncer « à cent milles à l'heure dans les principes féministes » (Anne), ceux-là même qui étaient la source de leur sentiment de confrontation. Parallèlement, d'autres ont mis en lumière les limites de l'IF en disant que les formations proposaient « toujours les mêmes choses » (Nicole) et n'offraient pas suffisamment de techniques pour intervenir « sur le plancher » (Nicole).

5.3.1. Échec et impuissance

Même si les répondantes s'entendent pour dire qu'il leur arrive d'avoir de la difficulté à reconnaître le potentiel des femmes ou à respecter le rythme et les besoins de ces dernières, elles en affirment souvent l'importance. On sent de plus chez elles une volonté constante d'intervenir de façon à correspondre aux composantes de l'IF.

Cependant, en portant une attention à leur langage, nous entendons que quelques-unes se sentaient confrontées personnellement, se remettaient en question ou vivaient un sentiment d'échec principalement lorsque les femmes n'atteignaient pas les objectifs qu'elles auraient souhaités. Cela nous amène à dire qu'elles parlent de leurs interventions comme un enjeu personnel. Autrement dit, certaines d'entre elles se remettent en cause personnellement et se perçoivent comme des *mauvaises intervenantes*, comme si les limites auxquelles elles étaient confrontées, les difficultés qu'elles éprouvaient dans l'intervention ou même le fait qu'une femme ne réalisait

pas ses objectifs leur appartenaient et qu'elles en étaient responsables. Parallèlement, nous pouvons voir qu'à travers leur volonté de correspondre à ce qui est mis de l'avant en IF, elles peuvent aussi avoir une tendance à la remise en question :

[C]'est de se remettre en question là entre ce que l'on dit et ce que l'on fait et ce à quoi on aspire et comment concrètement ça se vit là (Noémie).

Peut-être j'ai pas su être assez à l'écoute de cette personne là dans son rythme d'évolution à elle. Peut-être trop pressée par moi de l'emmener où est ce que je voulais [...] (Émie).

D'une certaine manière, ce qui ressort de leur langage est qu'elles personnalisent les limites et les difficultés de l'IF plutôt que de questionner les repères théoriques sur lesquels l'IF s'est construite. Comment cela s'explique-t-il ?

Nous pensons pouvoir tracer des liens avec ce que les intervenantes ont dit et les idées de Sue Wise (1995) pour nous éclairer sur cet état de fait. Rappelons que Wise affirme que l'IF est conceptualisée d'une manière problématique. Le point central de sa réflexion est que la littérature ayant trait à l'IF ne focalise pas sur la pratique. Pour l'auteure, l'énergie de plusieurs féministes sert plutôt à la reconnaissance du féminisme dans son ensemble. Bien qu'elle trouve essentiel de faire valoir les idées féministes, l'auteure en vient au constat que, lorsqu'autant de temps est consacré « on the basics » (Wise, 1995 : 114), il devient extrêmement difficile d'axer sur la pratique et d'amener l'IF à un niveau supérieur, un niveau plus ancré dans la pratique. En conséquence, Wise prétend que l'IF se présente d'une manière plutôt utopique qui ne reflète pas la réalité vécue par les intervenantes sur le terrain. C'est ce qui semble être mis en relief par certaines répondantes lorsqu'elles disent : « On intervient comment sur le plancher ? Qu'est-ce qu'on fait ? » (Nicole). En considérant ce qui précède, Wise soutient que ce que proposent les écrits sur l'IF, place forcément les intervenantes en situation d'échec et de remise en question, puisqu'elles se sentent coupable et ont l'impression de ne pas être à la hauteur de « l'utopie » présente

derrière la littérature portant sur l'IF :

There are very many feminist practitioners in the field who have become guilty about not being able to live up to this Utopian vision [...] because the theory simply does not match the reality of their working lives. [...] This is what I mean when I suggest that the empowerment model of feminist social work may be de-skilling and disempowering feminist social workers : it sets them up to fail (Wise, 1995 : 113).

Ce qui vient d'être présenté semble refléter le sentiment de certaines des répondantes de cette étude lorsqu'elles affirment s'être déjà senties comme de « mauvaises intervenantes » (Émie).

Tout cela nous ramène inévitablement aux questionnements déjà soulevés par plusieurs auteures, à savoir si l'IF peut réellement être considérée comme un modèle d'intervention ou si elle sert uniquement de vision critique pour appréhender les différentes difficultés vécues par les femmes. À notre connaissance, rares sont les écrits qui touchent cette question. Rares sont aussi ceux qui traitent des limites et des difficultés auxquelles les intervenantes font face sur le terrain. Toutefois, la littérature commence à insister sur le fait que l'on doit réfléchir à des stratégies qui permettraient aux intervenantes de se prémunir contre cette impression d'échec et d'impuissance. De fait, comme plusieurs de leurs commentaires l'ont laissé entendre, cette impression est vécue par bon nombre d'entre elles. Pour ces motifs, il nous apparaît primordial de demeurer à l'affut des propos des intervenantes et de réfléchir avec sérieux à ce qui vient d'être mis sur la table si on veut que l'IF demeure inspirante pour les milieux de pratique.

5.3.2. L'intervention féministe ... oui, mais ...

Nous l'avons dit, même si les intervenantes valorisent les différentes composantes de l'IF, leur langage sous-jacent suggère qu'elles sont confrontées à plusieurs difficultés. En regard des entrevues menées, nous avons entre autres remarqué que, lorsqu'elles

parlent et relèvent différents exemples tirés de leur pratique, presque instinctivement, elles commencent par faire valoir l'IF, un peu comme si elles voulaient asseoir sa légitimité. Puis, elles sont portées à ajouter un *mais* laissant supposer que ce qu'elles souhaitent mettre en pratique est parfois questionnable ou irréaliste. En d'autres mots, leurs affirmations s'ouvrent généralement en mettant en avant plan ce que traduit la littérature sur l'IF, mais à mesure qu'elles s'expriment, les participantes se permettent certains commentaires qui laissent entrevoir un doute quant à la mise en pratique de celle-ci.

De fait, l'introduction de ce *mais* est bien souvent suivie d'un langage plus critique. Dans ce contexte, il est permis de penser que ce *mais* reflète le fait que ce qu'elles disent est questionnable ou démontre un écart entre ce que la littérature sur l'IF présente et la réalité de la pratique. Voici quelques exemples de commentaires qui décrivent ce que nous tentons de mettre en lumière :

On était égales, mais dans les faits ... (Anissa)

On les laisse prendre leurs propres décisions, mais les règles qu'on associe traditionnellement au féminisme : l'empowerment, [...] qu'on était pas des expertes, que c'était les femmes qui connaissaient leurs choses. Mais, ça c'était beau dans ce qu'on disait, mais dans la réalité, c'est pour ça je te disais, c'est un peu en décalage (Anissa).

On voulait tendre vers des rapports égalitaires, mais que dans la mesure où on avait droit de séjour ou non-séjour, on était déjà, si on acceptait pas qu'on était quand même dans un rôle de pouvoir (Emmanuelle).

[D]es fois je me disais, formellement il n'y a pas de pouvoir, mais j'avais l'impression qu'il y en avait pareil » (Anne).

De leurs propos, nous pouvons sentir qu'il se dégage des questionnements, une impression d'hésitation ou de doute mis en exergue par ces *mais* qui occupent une place significative dans leur langage. Cette conjonction laisse véhiculer une

ambivalence entre la reconnaissance de l'IF et une réaction de remise en question de ses composantes chez plusieurs participantes de l'étude.

En nous partageant certains cas tirés de leurs expériences d'intervention, les répondantes construisent d'autres réalités. Leur langage vient faire ressortir le fait que ce qu'elles tentent de mettre en pratique s'avère plus difficile, malaisé ou voire parfois impossible. Il se forge ainsi un début d'idées nouvelles à travers ce qu'elles disent et leur manière d'en parler.

Les écrits colligés n'abordent pas ces réalités par rapport à l'IF. Toutefois, ces *mais* joints au langage des participantes ne semblent pas être exclusifs au discours des intervenantes féministes et cette situation pourrait probablement être semblable dans d'autres univers d'intervention. De fait, dans sa thèse sur le regard que porte les intervenants sociaux innus sur leur pratique, Christiane Guay (2010) fait ressortir que, même si la majorité des intervenants sont en principe d'accord avec l'idée de protéger les enfants, leurs propos comportent plusieurs *mais* qui véhiculent une ambivalence et montrent une réaction assez vive contre les normes et la loi qui les dictent.

D'une manière assez semblable, la majorité des participantes de notre recherche paraissent en principe d'accord avec les composantes de l'IF. Ce qui semble leur poser un problème, ce ne sont pas tant les repères théoriques sur lesquels l'IF s'est construite que la façon dont les composantes de l'IF sont encore une fois malaisément applicables dans la pratique. Pourtant, comme nous l'avons vu depuis le début de cette analyse, l'IF semble présenter certaines lacunes tant au plan conceptuel qu'à celui de la pratique.

Eu égard à ce qui précède, il y a encore une fois lieu de se demander si l'IF offre réellement aux intervenantes des alternatives efficaces pour intervenir auprès des femmes. Si l'IF propose davantage un ensemble de valeurs ou d'attitudes, il semble

compréhensible que, dans ces circonstances, celles qui recherchent des moyens concrets d'intervenir avec les femmes se retrouvent face à de nombreuses difficultés sur le terrain.

En résumé et pour clore cette section, retenons que la manière dont elles abordent les composantes de l'IF est révélatrice de plusieurs difficultés. Nous avons entre autres vu que certaines intervenantes pouvaient avoir tendance à personnaliser ces difficultés et à se remettre en question personnellement ou encore à se montrer ambivalentes à l'égard des composantes de l'IF. Encore une fois, l'émergence de ces idées s'est articulée en accordant une attention particulière à leur langage, rendant possible la construction d'autres réalités et d'un savoir qui, jusqu'ici, demeuraient quasi absents de la littérature.

5.4. Un rôle parfois difficile à assumer

D'ordre général, les intervenantes féministes perçoivent leur rôle comme étant axé sur l'écoute, le soutien et la conscientisation. Toutefois, les propos des répondantes de notre étude laissent entendre qu'elles sont aussi appelées à gérer différentes situations : les situations de crise, les situations conflictuelles de même que les situations en lien avec la gestion du code de vie. C'est principalement dans ces contextes plus spécifiques que plusieurs mentionnent être engagées dans un rôle où elles ont à user d'autorité. Chez certaines intervenantes, cette autorité est plus assumée tandis que pour d'autres, elle semble plus difficile à accepter.

En regard des entretiens que nous avons réalisés, on remarque que c'est particulièrement le cas lorsque l'intervention consiste à demander aux femmes de se conformer à un certain nombre de règles et à imposer une action. Le caractère problématique de cette position a, en effet, été illustré par le biais de quelques exemples : quand la résolution d'un conflit n'est pas possible ou que le comportement

d'une femme menace sa sécurité ou celle de ses enfants. Comme un certain nombre de participantes l'ont laissé entendre, il existe un degré d'asymétrie qui demeure inévitable, parce que leur rôle les amène à devoir rappeler les règles et les faire respecter. Dans ce contexte, les intervenantes peuvent sentir que cette position d'autorité entre en contradiction avec la vision qu'elles ont de leur rôle, de même qu'avec les composantes de l'IF. Elles peuvent vivre un quelconque malaise ou, encore une fois, avoir tendance à personnaliser ces situations difficiles. Rappelons-nous, à titre d'exemple, les expériences partagées par Noémie qui nous disait avoir eu l'impression de prendre le pouvoir plutôt que de le redonner aux femmes. Dans ces circonstances, les intervenantes ont du mal à assumer cette autorité : elles peuvent se sentir déchirées et peuvent même en venir à penser que les femmes leur en veulent, comme ce fût le cas pour Noémie.

Dans un plus petit nombre de cas, ce rôle n'est pas perçu comme nuisant à la reprise de pouvoir des femmes, mais comme en étant plutôt un qui peut justement la favoriser. De fait, si ce rôle autoritaire peut parfois être difficilement assumé, d'autres l'acceptent avec aisance et font même remarquer, un peu à la manière de Lemay (2005), qu'il peut être producteur d'empowerment. Quelques-unes, comme Emmanuelle, ont effectivement laissé entendre qu'elles utilisaient cette autorité pour responsabiliser les femmes. Leur expérience indique que ce rôle autoritaire permettrait aux femmes d'assumer leurs responsabilités et donc, de se placer au cœur de leur processus de reprise de pouvoir. Toutefois, d'après les résultats de l'étude de Lemay (2005 : 461), celui-ci serait productif dans la mesure où il est consenti par les femmes.

En somme, nous pouvons dire que les points de vue sont partagés sur la question de leur rôle. Selon quelques-uns des commentaires des répondantes, les femmes peuvent tirer bénéfice de ce rôle autoritaire, alors que d'autres participantes le voient plutôt incompatible avec l'IF. À la lumière de nos éclairages conceptuels, nous observons

donc que le rôle des intervenantes va bien au-delà de l'écoute, du soutien et de la conscientisation tel que le laissent paraître les écrits portant sur l'IF. Comme d'autres se sont attachées à le démontrer, notre étude met en évidence que le rôle de l'intervenante féministe est diversifié (Corbeil et Marchand, 2010). Mais, en plus, nos résultats de recherche font transparaître que ce rôle comporte aussi une dimension autoritaire qui reste généralement négligée dans la conceptualisation de l'intervention (White et Epston, 2003).

En poussant plus loin l'examen des propos tenus, nous commençons à voir que les intervenantes rejointes par notre étude font ressortir d'autres réalités, favorisant l'émergence de nouvelles voix qui, jusque-là, demeuraient silencieuses (Saint-Martin, Guillemette et Ladouceur, 2011). Elles ne se réfèrent pas qu'au modèle de connaissance présenté dans la littérature portant sur l'IF. En effet, nous pouvons d'ores et déjà dire que le langage qu'elles utilisent se recoupe également dans la conceptualisation des différents auteurs cités précédemment et cela, particulièrement lorsqu'elles parlent de leur relation avec les femmes.

5.5. Leur relation avec les femmes : entre perplexité et paradoxe

Comme nous l'avons souligné au cours du premier chapitre, la littérature sur l'IF valorise l'établissement d'une relation égalitaire entre les intervenantes et les femmes. Nous savons que les objectifs reliés à cette composante sont de faciliter la relation de confiance, réduire les éléments de contrôle social présents dans l'intervention, valider l'expérience des femmes et, enfin, permettre la reconnaissance de leur expertise.

Au Québec, les récents travaux ont cependant commencé à faire émerger un regard plus critique voire sceptique (Corbeil et Marchand, 2010 : 42) relativement à l'atteinte d'une telle relation auprès des femmes. En dépit de ce scepticisme, il est encore accoutumé d'entendre parler de cette volonté de réduire les inégalités dans la

relation entretenue avec ces dernières. À travers notre présentation des résultats, nous pouvons effectivement entendre que c'est d'emblée ce que les participantes mettent en valeur dès que la question de leur relation avec les femmes est effleurée. Dans la partie qui suit, nous examinerons leurs affirmations et verrons que, même si elles parlent spontanément de relation égalitaire, maintes fois leur langage subjacent vient révéler que la nature de cette relation est aussi ponctuée d'un certain pouvoir.

5.5.1. La relation égalitaire : entre volonté et réalité

D'abord, lorsque les répondantes abordent leur relation avec les femmes, elles s'ancrent dans une volonté d'égalité auprès d'elles. En survolant la signification du terme volonté, on peut comprendre qu'il y a d'entrée de jeu l'émergence d'une intention, d'un désir. Il est permis de penser que c'est ce que certaines mettent de l'avant lorsqu'elles disent : « Est-ce que je me considérais égalitaire ? Le problème c'est que je peux bien te dire que oui, mais dans la réalité, c'est pas vrai. [...] C'était ça ma volonté, mais c'est pas vrai » (Anissa). À ce sujet, certaines ont dit qu'il existait un écart entre les écrits et la pratique. Celles-là ont en effet souligné que, malgré leur volonté de relation égalitaire auprès des femmes, il pouvait en être autrement sur le terrain.

Plusieurs de leurs commentaires rappellent ainsi la pensée de Zúñiga (1997) lorsqu'il fait référence à la tension qui existe entre la relation aidante axée sur le savoir-être de l'intervenant et la relation professionnelle centrée, elle, sur son savoir et son savoir-faire. L'auteur nous dit effectivement que l'intervention est souvent perçue comme « une construction idéalisée d'une relation naturelle sans coût pour la personne aidée » (1997 : 90). De ce fait, nous pensons que les intervenantes peuvent, dans ce contexte, se sentir en tension entre leur volonté d'égalité et un rôle qui leur rappelle que ce sont elles qui, à certaines occasions, déterminent la démarche des femmes. Il semble que ce soit ce que certaines d'entre elles exprimaient.

5.5.2. Un statut différent

Elles ont beau dire que les connaissances et les expériences sont mutuellement partagées entre les femmes et elles, il n'en demeure pas moins que la lecture sous-jacente de plusieurs de leurs affirmations rejoint les conceptions d'un bon nombre d'auteurs (hooks, 1984 dans Poiret, 2005 ; Veldhuis, 2001 ; Gonin et Jouthe, 2013 ; Lemay, 2005 ; 2007 ; 2013) à l'effet que certains éléments existant rendent l'établissement de cette relation égalitaire difficile à concrétiser. Les répondantes de notre étude ont entre autres parlé du statut des intervenantes. Elles ont mentionné que celui-ci les place dans une situation différente des femmes parce que ces dernières se trouvent davantage dans une situation de vulnérabilité lorsqu'elles fréquentent les organismes qui leur sont destinés. Cela vient d'une part rejoindre ce que Lemay (2005) appelle « la distance sociale » qui sépare deux catégories d'acteurs. D'autre part, les écrits avancent de plus en plus que les personnes qui demandent de l'aide se retrouvent parfois dans des rapports de dépendance, d'infériorité, d'incompétence et de surveillance (Blais, 2005). Quelques-unes des affirmations des répondantes de notre étude vont parfois aussi dans ce sens. Par ailleurs, même si elles affirment ne pas se servir de leurs connaissances pour dicter aux femmes comment agir, il n'en demeure pas moins que plusieurs répondantes de notre étude reconnaissent être considérées par les femmes comme des professionnelles disposant de connaissances, de moyens qui favorisent certes l'émergence d'un changement chez elles, mais pouvant aussi les contraindre dans certaines situations. Dans ces circonstances, elles mettent en relief le pouvoir qui peut rendre complexe l'établissement d'une relation égalitaire avec les femmes.

5.5.3. Le pouvoir des intervenantes dans la relation auprès des femmes

Un certain nombre de participantes ont exprimé des réserves sur l'atteinte d'une véritable égalité dans la relation intervenante-femme. Au cours des entretiens, elles

ont abordé la question du pouvoir dans leur relation avec les femmes et ce, de manières différentes. Certaines l'abordent avec perplexité tandis que d'autres tiennent des propos plus assumés à cet égard.

5.5.3.1. Perplexité et malaise

Lorsqu'elles abordent le pouvoir à l'œuvre dans leur relation avec les femmes, nous sentons souvent que les participantes en parlent sous une trame de perplexité. D'une part, elles se montrent hésitantes, semblent réticentes ou se justifient. En effet, dans certains cas, elles avancent que leur relation avec les femmes n'en est pas une où elles veulent prendre le pouvoir : « Je te dirais pas qu'il y avait une relation comme si on voulait prendre le pouvoir sur la femme [...] » (Anissa), d'où cette impression de justification. Chez d'autres, nous sentons, lors de différents passages d'entrevue, qu'elles souhaiteraient parler de ce pouvoir, mais il semble parfois que quelque chose les freine. Rappelons-nous qu'une des participantes a dit que les intervenantes pouvaient craindre le jugement de leurs collègues si elles remettaient en question la relation égalitaire. Comme elle le disait, cela reste de l'ordre du « non-dit. C'est comme du caché » (Nicole). Nous pensons que cela peut être un motif expliquant cette réticence. D'autre part, ce ne sont pas tant leurs mots que leur ton de voix et leur attitude qui nous laisse sous-entendre ce que nous disons. À quelques occasions, nous les sentons perplexes. À d'autres, nous sentons qu'elles veulent se justifier. Cette conjugaison nous amène la question suivante : pourrait-il y avoir un inconfort ou un malaise à aborder la question du pouvoir ? Si oui, comment pouvons-nous l'interpréter ? Nous pouvons aussi nous demander, bien qu'elles disent ne pas vouloir prendre le pouvoir, pourrait-il en être autrement dans la réalité de la pratique ?

Plusieurs auteurs répondraient sans doute non à cette question et avanceraient indéniablement que la relation d'intervention en est une trempée de directionnalité (Nélisse, 1997 ; Zúñiga, 1997) que bien des intervenants et intervenantes tentent de

faire passer pour une relation naturelle et égalitaire (Zúñiga, 1997). Or, comme certains, nous pensons qu'il s'agit là d'une construction idéalisée (*ibid*) à travers laquelle le pouvoir n'est pas pris en compte (White et Epston, 2003). De fait, la littérature semble peindre « an overly-romantic picture » (Wise, 1995 : 113) de l'IF, passant ainsi sous silence les difficultés reliées à la négation du pouvoir (Veldhuis, 2001). C'est notamment le cas de l'IF qui, rappelons-le, s'est historiquement construite en tant qu'alternative au sexisme pour que les femmes cessent d'être dominées et victimisées lorsqu'elles vivaient des difficultés et allaient chercher de l'aide (Corbeil et coll., 1983; Bourgon et Corbeil, 1990).

Il n'est donc pas étonnant que nous ayons senti un certain malaise chez un bon nombre de participantes lorsqu'elles abordaient cet aspect. Comme nous avons commencé à le voir un peu plus tôt avec les réflexions de Veldhuis (2001), les femmes entretiennent généralement peu de considérations pour le pouvoir. De fait, le pouvoir a amené le mouvement des femmes à élaborer différentes stratégies pour s'éloigner de tout ce qui s'y apparentait (Lamoureux, 2004). Une des participantes de notre étude a d'ailleurs dit : « le mot pouvoir et féministe, c'est comme si c'était antinomique » (Emmanuelle). Et nous pouvons comprendre. Dans plusieurs ouvrages féministes, le concept du pouvoir a et est encore souvent considéré comme un élément fondamental de la définition de la violence et de l'oppression (Damant, Paquet et Bélanger, 2001). Cela peut certainement expliquer que le projet de remise en question des rapports de pouvoir a toujours été au cœur des préoccupations du mouvement des femmes (Jaggar, 1983 dans Couillard, 1994) et de l'IF d'une façon plus particulière. L'expérience historique des féministes avec le pouvoir en est une de soumission qui les a conséquemment conduite à s'en méfier (Lamoureux, 2004) et à le condamner (Lemay, 2001). Elles voient généralement en lui le maître d'œuvre de leur oppression et, conséquemment, elles n'ont eu d'autres avenues que de s'en échapper (De Sève, 1995). Ces conceptions ne favorisent certainement pas sa reconnaissance.

Pas étonnant non plus qu'en introduisant l'idée que les intervenantes disposent de pouvoir, certaines participantes mettent sur la table l'idée du non-dit et du tabou :

[M]ais quand j'étais en maison d'hébergement, parler de pouvoir, c'était un tabou. C'était tabou parler de pouvoir. Or, on en avait plein de pouvoir (Emmanuelle).

Nous ouvrons ici une parenthèse pour mettre en évidence que, selon le dictionnaire *Le nouveau petit Robert de la langue française 2007*, l'adjectif *tabou* réfère à « ce sur quoi on fait silence, par crainte, pudeur [...] Interdit » (p. 2494). Il nous est donc légitime de penser que l'utilisation de ce terme sous-entend qu'elles considèrent délicat, voire malaisé, de parler de pouvoir en tant qu'intervenante féministe. C'est en regard de tous ces éléments que nous considérons la présence d'un malaise lorsqu'elles abordent la question du pouvoir.

5.5.4. Une relation paradoxale ?

Quelques-unes des répondantes ont un point de vue plus tranché en ce qui a trait à leur relation avec les femmes et elles ont abordé sans perplexité la question du pouvoir des intervenantes. Elles ont effectivement commencé à mettre au jour des situations où l'IF et le pouvoir se confrontaient d'une manière paradoxale. En dépit de cette reconnaissance, ces mêmes participantes continuent tout de même d'affirmer que la relation égalitaire représente un des éléments les plus importants de l'IF. D'une manière générale, l'examen de plusieurs de leurs commentaires nous porte, encore une fois, à dire que les intervenantes féministes peuvent se retrouver dans un contexte où elles sont en tension entre deux logiques potentiellement contradictoires : favoriser l'établissement d'une relation égalitaire tout en ayant un rôle qui leur confère autorité et pouvoir. Autrement dit, elles sont confrontées à un paradoxe qui peut rendre plusieurs de leurs expériences d'intervention insolubles. Elles se voient en effet osciller en permanence entre la vision et la manière d'agir de l'IF, particulièrement à

l'égard de leur relation avec les femmes, et les contraintes reliées au pouvoir qu'elles ont en vertu du fait qu'elles sont intervenantes.

En s'attachant à examiner la manière dont elles livrent leurs propos, nous remarquons qu'elles ont identifié des éléments qui rejoignent la pensée d'auteurs cités précédemment. En effet, à l'instar de hooks (1984 dans Poiret, 2005), elles ont mentionné que les différences au niveau de leur statut font obstacle à la sororité et à l'égalité. Ce n'est pas sans rappeler aussi les travaux de Lemay (2005 ; 2007 ; 2013) qui soulignent que ces inégalités se situent à travers le savoir des intervenants, leur statut et leur positionnement social de même que dans leurs expériences de privilèges. Ces différences, nous dit Lemay (2005), supposent l'existence d'un rapport de pouvoir entre les acteurs. Dans ces circonstances, en dépit de la grande volonté des intervenantes de vouloir instaurer l'égalité, certaines réalités rendent difficile l'établissement d'un rapport égalitaire comme l'ont fait ressortir plus d'une répondante. Puis, elles ont rappelé, à la manière de Zúñiga (1997), que l'intervention n'est pas égalité dans la mesure où elle est trempée de directionnalité, d'asymétries et d'un décalage certain de pouvoir.

Considérant ce qui vient d'être mentionné, comment pouvons-nous désormais concevoir la relation que les intervenantes féministes entretiennent avec les femmes ? La réponse n'est pas simple à articuler, car malgré les entretiens que nous avons menés, il demeure difficile de qualifier cette relation. En effet, bien que certaines répondantes parlent ouvertement du pouvoir à l'œuvre dans cette relation, la composante de la relation égalitaire revient encore trop fréquemment dans leur propos pour que nous ne puissions pas la considérer. L'examen de leurs propos a soulevé suffisamment de questions pour admettre la pertinence d'explorer davantage cette dimension dans de prochaines recherches. Néanmoins, le portrait fourni par les participantes sur cette question est maintenant plus actuel. Il est présentement permis d'entrevoir la relation entretenue avec les femmes sous un angle supplémentaire

(Berger et Luckmann, 1986), celui où il y a reconnaissance d'un pouvoir. Effectivement, le fait que les répondantes aient soulevé certaines difficultés ouvre la voie à des questionnements sur les pratiques d'IF. Il existe maintenant une pluralité de réalités et d'expériences différentes (*ibid*) et en conséquence, nous pouvons dire que nos résultats procurent un éclairage renouvelé sur cette relation.

En somme, contrairement à ce que nous nous attendions, bon nombre de participantes ont parlé du pouvoir à l'œuvre dans leur relation auprès des femmes. En prenant en compte ce que nous avons vu dans la dernière section, nous pouvons dire que de reconnaître sa présence dans la relation entretenue avec les femmes est un exercice périlleux. Par ailleurs, nous avons vu que les relations égalitaires ne vont pas toujours de soi et il nous apparaît nécessaire de reconnaître les quelques résistances des répondantes à cet égard, sans pour autant les comprendre comme un rejet complet de cette composante de l'IF.

Au cours de cette recherche, nous avons vu que les points de vue sont parfois partagés sur certains points. Cela n'est pas surprenant, puisque nous avons reflété à travers notre problématique que plusieurs sources traitent de l'IF de différentes manières et qu'un constat semble se dégager autour du fait que l'établissement d'une définition claire et juste de l'IF reste complexe. Nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il n'y a là rien de véritablement surprenant puisque, comme nous l'avons déjà vu, à elle seule, la conceptualisation de l'intervention se fonde sur l'imprécision. Par ailleurs, il est permis de dire que les répondantes ont, somme toute, construit une façon de voir l'IF dans laquelle elles se situent parfois autrement que ce que les sources féministes proposent. En considération de ce qui précède, nous voyons qu'elles sont loin de mettre derrière ce qu'avance généralement la littérature féministe. Néanmoins, elles laissent émerger des propos et un langage sous-jacent qui rappellent, entre autres, que l'IF peut aussi être marquée par des rapports de pouvoir

et qu'à l'instar de plusieurs autres modèles d'intervention, cette perspective est négligée.

En ce qui nous concerne, nous sommes consciente que notre recherche a fort probablement soulevé une vague de questions laissées sans réponse. Puisqu'il s'agissait d'une étude exploratoire, cet état de fait nous semble logique et cohérent avec la démarche entreprise. Nous pensons de plus que le fait d'avoir livré les propos des intervenantes peut très certainement venir confronter les pratiques. Pour plusieurs personnes, cette recherche risque peut-être d'être perçue comme un acte déloyal envers l'IF, tandis que pour d'autres, elle sera plutôt considérée comme une reconnaissance et une validation de certaines difficultés et limites qui demeurent trop souvent secrètes ou cachées. Rappelons que les résultats qui se dégagent de notre étude ne visent pas à discréditer ni à rejeter l'IF. Au contraire, il ne fait aucun doute que l'IF s'impose dans plusieurs organismes pour femmes. Toutefois, cette recherche nous mène au constat qu'elle ne se manifeste plus de la même façon que dans les années 1980. Comme nous l'avons vu, elle comporte plusieurs difficultés dans sa mise en pratique que nous trouvons essentielles de considérer. De plus, pour que l'IF demeure actuelle, il faut prendre en compte les nouvelles conceptions et surtout, les propos des principales intéressées, les intervenantes. Ce mémoire se veut donc notre contribution à son actualisation.

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous allons récapituler quelques-uns des éléments importants abordés au cours de ce mémoire, ce qui nous donnera l'occasion d'avoir une vue d'ensemble de notre démarche. Nous reviendrons aussi sur nos objectifs de recherche et, en dernier lieu, nous fournirons des pistes de réflexion pour les pratiques d'IF ainsi que pour de futures recherches.

Rappelons d'abord que cette recherche, effectuée dans le cadre d'une maîtrise en travail social, avait comme objectif principal de recueillir les propos de celles ayant pratiqué l'IF dans divers organismes pour femmes. D'une manière plus spécifique, elle s'articulait autour des trois objectifs suivants :

- Se pencher sur les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes ;
- Examiner la manière dont les intervenantes abordent les difficultés vécues dans l'intervention avec les femmes;
- Explorer comment elles conçoivent la relation intervenante-femme.

Notre premier chapitre, s'est essentiellement construit autour d'un état des connaissances sur l'IF à travers lequel quatre composantes de base de l'IF ont été dégagées. Nous avons aussi pris soin de faire ressortir les écrits qui apportent des pistes plus actualisées pour appréhender l'IF. Elles dévoilaient d'autres façons de la penser et menaient en plus au constat que certaines dimensions de l'intervention peuvent facilement être occultées par la recherche s'y consacrant. Cet état de

connaissances nous a également permis de constater qu'un nombre limité de recherches s'attardait aux expériences, aux réalités et aux difficultés des intervenantes féministes. De fait, peu d'études mettent en lumière les aspects problématiques de l'IF ce qui, à notre avis, n'est ni facilitant pour les intervenantes ni pour la recherche. En ce sens, notre étude se veut novatrice. Les nouvelles connaissances qu'elle met au jour pourront servir à nourrir la réflexion des intervenantes sur leur pratique auprès des femmes.

En effet, les résultats de nos analyses apportent un éclairage sur les difficultés que représente le travail d'intervention dans les organismes pour femmes, sur celles vécues dans l'intervention auprès de ces dernières ainsi que sur la relation intervenante-femme, ce qui correspondait à nos objectifs de recherche. D'abord, nos analyses sont venues corroborer des difficultés mises en relief par d'autres études quant au travail dans les organismes pour femmes et ont souligné le langage imprégné d'impuissance de certaines intervenantes lorsqu'elles les abordent.

Puis, nous avons appris que les intervenantes pouvaient parfois ressentir une impression d'impuissance et d'échec et ce, tout spécialement lorsque les femmes n'atteignaient pas les objectifs qu'elles auraient souhaités pour elles. Ce constat nous a amené à penser que certaines intervenantes pouvaient avoir tendance à personnaliser ces difficultés. De plus, notre étude a aussi révélé une certaine hésitation de leur part quant aux composantes de l'IF et elle a mis en relief un écart entre ce que la littérature sur l'IF présente et la réalité de la pratique.

Par ailleurs, nous avons également souligné que le rôle des intervenantes va bien au-delà de l'écoute, du soutien et de la conscientisation comme la littérature sur l'IF le laisse la plupart du temps supposer. À l'instar d'autres études, la nôtre a aussi mis en évidence que le rôle de l'intervenante féministe est diversifié. Mais ce qui était

jusqu'ici inexploré est que ce rôle comporte également une dimension autoritaire, comme l'ont révélé plusieurs commentaires des participantes de notre recherche.

Enfin, les entretiens que nous avons réalisés permettent de mieux comprendre la relation intervenante-femme. Un des constats se rapporte d'ailleurs au fait que certains points de vue diffèrent de ce que la littérature propose généralement à propos de l'IF. De fait, nous avons vu que la relation que les intervenantes entretiennent avec les femmes peut également être marquée d'un pouvoir, mais que ces dernières semblent avoir un malaise à aborder cette dimension de leur relation. Nous avons, en plus, fourni un éclairage sur la tension existant entre la volonté d'égalité des intervenantes et leur rôle ; celui-là les amène parfois à déterminer certains éléments de la démarche des femmes. Par contre, bien que certaines répondantes aient ouvertement parlé du pouvoir à l'œuvre dans cette relation, nous avons convenu que la composante de la relation égalitaire revenait encore trop souvent dans leur propos pour que nous ne puissions pas la considérer. Il demeure donc encore assez difficile de qualifier cette relation. En somme, nous considérons qu'il existe une pluralité de réalités et d'expériences différentes. Nous pensons qu'il est donc admissible d'entrevoir la relation entretenue avec les femmes sous un angle nouveau, soit celui où le pouvoir est reconnu. Cette question est désormais plus à jour, mais mériterait d'être poussée un peu plus par d'autres études.

Notre étude comporte néanmoins certaines limites, notamment en termes de généralisation des résultats et de représentativité. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, les propos recueillis ne reflètent qu'une minorité d'expériences, ce qui restreint la portée des résultats. De plus, comme c'est très souvent le cas en recherche qualitative, il ne nous a pas été possible d'atteindre la saturation théorique des données. Il faut effectivement savoir qu'il y a sans doute plusieurs manières de parler de l'IF qui n'ont pas été représentées, étant donné la petitesse et la composition de

notre échantillon. De fait, notre choix de répondantes, des intervenantes qui ont quitté les milieux de pratique féministe, constitue une limite et pourrait être considéré comme un biais au plan de la représentativité des résultats. Nous sommes conscientes que les propos recueillis auraient pu être différents si nous avions rencontré des intervenantes qui pratiquaient encore l'IF. Cela dit, cette étude ne se prétend pas représentative de toute l'expérience des intervenantes féministes. Nous convenons que chacune d'elle possède sa manière de percevoir et de réaliser l'IF. Nous pensons malgré tout avoir répondu à notre objectif principal au sens où nous nous intéressions aux propos non pas de toutes les intervenantes, mais bien de celles participant à cette recherche. Ainsi, même si notre étude comporte certaines limites, il faut admettre qu'elle fournit tout de même des données pertinentes sur l'IF et plus particulièrement sur les difficultés de sa mise en acte, ce qui est rare comme nous l'avons déjà fait remarquer. En plus de cela, cette recherche nous permet également de dégager des pistes de réflexion pour de futures recherches sur les pratiques d'IF.

En effet, même si les objectifs de cette recherche ont été atteints, certaines des dimensions soulevées précédemment mériteraient d'être explorées plus amplement. Nous nous permettons donc, en terminant, de proposer quelques pistes de réflexion pour la pratique de l'IF et pour les futures recherches qui s'y consacreront. D'abord, nous avons précisé à plusieurs reprises que les propos des intervenantes se retrouvaient souvent absents des écrits et de la recherche traitant de l'IF. Comme nous le disions, cela n'est ni utile pour elles ni pour la pratique. Nous savons qu'elles disposent de peu de temps et d'espace pour mettre par écrit leurs expériences auprès des femmes. Cependant, nous pensons qu'il serait avantageux qu'elles s'accordent cette voix afin de se situer comme des actrices qui mettent des stratégies en œuvre pour appréhender leurs difficultés et pour rendre visible leur savoir de même que leurs expériences. De ce fait, l'IF s'en verrait enrichie et elle refléterait fort probablement davantage la réalité de la pratique.

Nous avons vu plus tôt que certaines auteures anglophones voyaient davantage l'IF comme une approche intégrative s'incarnant à travers de nombreuses approches traditionnelles, tandis que d'autres considéraient sa conceptualisation problématique. Nous avons aussi relaté que les intervenantes éprouvaient de nombreuses difficultés dans sa mise en pratique. À la lumière de cet état de fait, nous pensons il y aurait lieu de poursuivre la réflexion amorcée par d'autres et de se demander si l'IF est un modèle d'intervention ou davantage une vision particulière avec laquelle aborder les problèmes des femmes. Il s'agit là d'une question fondamentale qui mériterait indéniablement qu'on s'y attarde.

Par ailleurs, nous sommes d'avis qu'il serait pertinent de mener de futures recherches en travail social et en études féministes sur la manière dont les féministes, et les intervenantes féministes plus particulièrement, se représentent le pouvoir. Vues rapidement, les questions entourant le pouvoir peuvent sembler futiles, mais nous pensons qu'elles révèlent malaise et ambivalence qui méritent d'être explorés plus profondément. De fait, les féministes ont d'une part souhaité mettre de côté toute forme de hiérarchisation dans l'intervention pour contrecarrer les rapports d'oppression que les femmes vivaient dans le système de santé de l'époque. D'autre part, comme cette recherche le laisse pressentir, nous commençons à voir que, malgré cette visée d'égalité entre les intervenantes et les femmes, celle-ci peut demeurer difficile à incarner sur le terrain. Il serait donc intéressant que d'autres études mettent l'accent sur ces tensions et qu'elles questionnent la pertinence de cultiver l'égalité dans la relation auprès des femmes. De plus, la manière dont les intervenantes vivent ces tensions de même que les impacts que celles-ci peuvent avoir chez elles et sur leurs interventions serait une piste d'exploration à considérer. En somme, nous pensons que les intervenantes et les féministes se doivent de réfléchir à ces questions

de même qu'à leurs représentations du pouvoir. Mettre le féminisme en dialogue avec d'autres perspectives pourrait sans doute leur être utile pour construire une analyse cohérente du pouvoir.

BIBLIOGRAPHIE

Ambroise, Bruno et Valérie Aucouturier. 2006. « Nommer n'est pas jouer. », dans *Lire les Recherches Philosophiques*, sous la direction de Laugier, Sandra et Christiane Chauviré, p.1-49, Librairie Philosophique Vrin, Paris, 256 p.

Anadon, Martha et François Guillemette, 2007. « La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? », *Recherches qualitatives*, hors série, no 5, p. 26-37.

Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1986. *La construction sociale de la réalité*, Paris, Les Éditions Méridiens. 288 p.

Bertaux, Daniel. 2010. *Le récit de vie*, Armand Collin Éditeur, Paris, 127 p.

Bertrand, Marie-Andrée. 1979. « Les femmes, la folie et au-delà », *Santé mentale au Québec*, vol. 4, no 2, 1979, p.11-24.

Bilodeau, Dominique. 1990. « L'approche féministe en maison d'hébergement : quand la pratique enrichit la théorie », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, no 2, p. 45-55.

Blais, Louise. 2005. « Pouvoir et domination chez Foucault Balise pour (re)penser le rapport à l'autre dans l'intervention » sous la direction de Beaulieu, Alain, *Michel Foucault et le contrôle social*, Les Presses de l'Université Laval, 295 p.

Bourgon, Michèle et Christine Corbeil. 1990. « Dix ans d'intervention féministe au Québec : bilan et perspectives », *Santé mentale au Québec*, XV, 1, mai 1990, p. 205-222.

Brunetti, Antoinette. 2012. « L'intervention en CLSC auprès des femmes victimes de violence conjugale », dans *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale*, sous la direction de Gauthier, Sonia et Lise Montminy, p. 29-45, Les Presses de l'Université du Québec, 314 p.

Chamberland, Roger. 1998. « Jean-François Lyotard : postmoderne et post mortem [1924-1998], *Inter : art actuel*, no 71, 1998, p. 58-59.

Chayer, Diane et Karine Smith. 2012. « Les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale : Un lieu pour l'exercice de l'empowerment » dans *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale*, sous la direction de Gauthier, Sonia et Lise Montminy, p. 9-28, Les Presses de l'Université du Québec, 314 p.

Chesler, Phyllis., 1971. « Women as Psychiatric and Psychotherapeutics Patients », *Journal of Marriage and Family*, vol. 33, no 4, Special double issue : Violence and the family and sexism in family studies, part 2, p. 746-759.

Chesler, Phyllis. 1975. *Les femmes et la folie*, Paris, Éditions Payot, 262 p.

Chester, Andrea et Diane Bretherson. 2001. « What Makes Feminist Counselling Feminist ? », *Feminism Psychology*, vol.11, p. 527- 545

Coderre, Céline et Johanne Hart. 2003. «Pratiques d'intervention féministe auprès des femmes survivantes d'agression à caractère sexuel: le contexte franco-ontarien », *Reflets*, vol. 9, no 1, 186-210.

Corbeil, Christine, Carole Lazure, Gisèle Legault et Ann Pâquet-Deehy. 1983. *L'Intervention féministe : l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin, 188 p.

Corbeil, Christine et Martine D'amours. 1989. « Briser le silence des intervenants et intervenantes : Entrevue avec Pauline Gingras », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, no 1, p. 7-21.

Corbeil, Christine et Isabelle Marchand. 2006. « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. Défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales* vol.19, no 1, automne 2006, p. 40-57.

Corbeil, Christine et Isabelle Marchand. 2010. *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 253 p.

Corbeil, Janine. 1979. « Les paramètres d'une théorie féministe de la psychothérapie », *Santé mentale au Québec*, vol. 4, no 2, p. 63-86.

Couillard, Marie-Andrée. 1994, « Le pouvoir dans les groupes de femmes de la région de Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 35, no 1, p.39-65.

Couillard, Marie-Andrée. 1995, « Féminisme, systèmes experts et groupes de femmes de Québec : appliquer l'anthropologie chez soi », *La construction de l'anthropologie québécoise, Mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay* sous la direction de Trudel, François, Paul Charest et Yvan Breton, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 486 p.

Couturier, Yves. 2005. *La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières. Éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire*. Paris : L'Harmattan, 290 p.

Damant, Dominique, Judith Paquet et Jo Bélanger, 2001. « Recension critique des écrits sur *l'empowerment* ou quand l'expérience des femmes victimes de violence conjugale fertilise les constructions conceptuelles », *Recherches féministes*, vol.14, no 2, p. 133-154.

Damant, Dominique, Catherine Lebossé, Simon Lapierre, Sylvie Thibault, Geneviève Lessard, Louise Hamelin Brabant, Chantale Lavergne, André Fortin. 2010. « « Ça se sépare-tu ça, la femme pis la mère ? » Services reçus par des femmes vivant dans un contexte de concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.22, no 2, 2010, p.159-175.

De Koninck, Maria, Ann Pâquet-Deehy, Maureen Dennie, Sylvie Savard et Joane Turgeon. 1994. « Interventions féministes : parcours et perspectives », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 2, 155-169.

Denis, Linda. 2003. *L'intervention féministe conscientisante. Bilan des pratiques contre la violence faite aux femmes au Québec*, Montréal, Relais-Femmes, 22 p.

Descarries, Francine. 1998. « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle: un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, Montréal : Département de sociologie, UQAM, no 30, p. 179-210.

Descarries, Francine. 2002. «Un féminisme aux multiples voix, un mouvement en actes: le féminisme québécois», *Labrys*, 1-2, juillet-décembre [En ligne], [www.unb.br/ih/his/gefem/francine2.html] (Date de consultation: 20 août 2010).

Descarries, Francine. 2003. « Regards sociologiques sur le féminisme contemporain », Communication présentée par Francine Descarries, Ph.D., professeure au Département de sociologie de l'UQÀM et directrice universitaire de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes à l'occasion du colloque « 30 ans d'action, ça porte fruit ! », marquant le 30^e anniversaire du Conseil du statut de la femme du Québec, à Montréal, le 23 mai 2003.

De Sève, Micheline. 1995. « Invitation à « co-partager » le pouvoir », sous la direction d'Évelyne Tardy, *Femmes et pouvoir*, Cahiers réseau de recherches féministes/Université du Québec/no 2, p. 63-75.

Dumont, Micheline. 2005. « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire » dans 2005. *Dialogues sur la troisième vague féministe*, sous la direction de Nengeh Mensah, Maria, p. 59-73, Montréal, Remue-Ménage, 247 p.

Enns, Carolyn Zerbe. 1997. *Feminist theories and feminist psychotherapies : origins, themes, and variations*, New York, Harrington Park Press, 346 p.

Epstein, Barbara. 2010. « Pourquoi le poststructuralisme est une impasse pour le féminisme », *Revue Agone : Histoire, Politique & Sociologie*, no 43, p. 85-105.

Evans, Kathy M., Elizabeth A. Kincade et Susan R. Seem. 2011. *Introduction to Feminist Therapy Strategies for Social and Individual Change*, SAGE Publications, 240 p.

Fougeyrollas-Schwebel, Dominique. 1997. « Le féminisme des années 1970 » dans Faurré, Christine. *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Presses de l'Université Française, p. 729-769.

Fougeyrollas-Schwebel, Dominique, Éléonore Lépinard et Eleni Varikas, 2005. « Introduction », *Cahiers du genre*, no 39, 5-12.

Fréchette, Danièle, Gisèle Généreux et Jocelyne Le Blanc, 1981. *Une démarche quotidienne : recherche sur la santé mentale et les conditions de vie des femmes victimes de violence après leur passage en maison d'accueil*, Relais-Femmes de Montréal, 114 p.

Friedan, Betty. 1973. *La femme mysthifiée*, Éditions Gonthier, Paris, 459 p.

Funston, Pauline. 2000, « Feminism in Transition House », *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol. 20, no 3, p. 40-43.

Greenspan, Miriam. 1983. *A New Approach to Women and Therapy*, New York, McGraw Hill, 355 p.

Gonin, Audrey et Ernst Jouthe. 2013. « Éthique et travail social : Enjeux, concepts et aspects méthodologiques » dans *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, sous la direction de Harper, Elizabeth et Henri Dorvil, p. 69-88, Les Presses de l'Université du Québec, 464 p.

Guberman, Nancy. 2004. « Appropriation du pouvoir et démocratie : L'un va t'il sans l'autre ? » dans *Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes* sous la direction de Guberman, Nancy, Jocelyne Lamoureux, Jennifer Beeman, Danielle Fournier et Lise Gervais, p. 45-75, Éditions Saint-Martin, 252 p.

Guay, Christiane. 2010. « La rencontre des savoirs à Uashat Mak Mani Utenam : Regards des intervenants sociaux innus sur leur pratique », Thèse présentée comme exigence partielle du Doctorat en sciences sociales appliquées, Université du Québec en Outaouais, 536 p.

Harper, Elizabeth, avec la collaboration de Bouchra Taïbi, Nicole Caron et Véronique Leduc. 2012. *Regards sur l'intersectionnalité*. Collection Études et Analyses no 44. Montréal: Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Harper, Elizabeth. 2013. « Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les pratiques narratives en travail social » dans *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, sous la direction de Harper, Elizabeth et Henri Dorvil, p. 47-68, Les Presses de l'Université du Québec, 464 p.

Harper, Elisabeth, Sylvie Jochems et Maria Nengeh Mensah. 2013. *Plan du Cours TRS 8420. Pratiques et discours féministes en travail social*, Université du Québec à Montréal, 2013.

Harper, Elizabeth et Henri Dorvil. 2013. « Introduction » dans *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, sous la direction de Harper, Elizabeth et Henri Dorvil, p. 1-15, Les Presses de l'Université du Québec, 464 p.

Healy, Karen. 2000. *Social work practices contemporary perspectives on change*, London Sage, 165 p.

Huberman, Michael A. et Matthew B. Miles. 2003. *Analyse des données qualitatives*, 2ème édition, Bruxelles : De Boeck Université, 626 p.

Huot, François. 2013. « Interactions et pratiques du théorique en travail social » dans *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, sous la direction de Harper, Elizabeth et Henri Dorvil, p. 115-126, Les Presses de l'Université du Québec, 464 p.

Israeli, Anne L. et Darcy A. Santor. 2000. « Reviewing effective components of feminist therapy », *Counselling Psychology Quarterly*, vol. 13, no 3, 2000, p. 233–247

Kannan, Divya et Heidi M Levitt. 2009. « Challenges Facing the Developing Feminist Psychotherapist in Training », *Women & Therapy*, vol. 32, no 4. p. 406–422.

Lacombe, Madeleine. 2010. *L'empowerment ou le développement du pouvoir d'agir, Journée de réflexion sur l'approche d'empowerment, 19 janvier 2010*, Document préparatoire à la journée de réflexion, Relais-Femmes, 14 p.

Ladouceur, Moana. 2011 « Limites de la déconstruction. Les traces persistantes du patriarcat dans « The Babysitter » de Robert Goover » sous la direction de Saint-Martin, Lori, Rosemarie Fournier-Guillemette et Moana Ladouceur. *Les pensées « post- » : féminismes, genres et narration*, collection Figura, no.26, Université du Québec à Montréal, p. 17-40.

Lamoureux, Diane. 1990. « Les services féministes : de l'autonomie à l'extension de l'État-providence », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 3, no 2, p. 33-43.

Lamoureux, Jocelyne. 2004. « La démocratie en question », sous la direction de Guberman, Nancy, Jocelyne Lamoureux, Judith Beeman, Danielle Fournier et Lise Gervais, *Le défi des pratiques démocratiques dans les groupes de femmes*, Éditions Saint-Martin, p. 26-42.

Lapierre, Josée-Anne. 2012. *Les usages des récits de légitimation en travail social : Quelle prise en compte du destinataire de l'intervention sociale ?*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal, 169 p.

Lapierre, Simon et Jocelyne Levesque. 2013. « 25 ans plus tard... et toujours nécessaires! Les approches structurelles dans le champ de l'intervention sociale », *Reflets*, vol. 19, no 1, printemps, p. 38-64.

Larouche, Ginette. 1983. *Problématique des femmes violentées et intervention*, Montréal Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 68 p.

Le Gall, Didier. 1987. « Les récits de vie : approcher le social par le pratique », dans *Les méthodes de la recherche qualitative*, sous la direction de Jean-Pierre Deslauriers, Sillery, p.35-47, Presses de l'Université du Québec, 153 p.

Lemay, Gaëtane. 2001. *Le rapport au pouvoir des femmes et des hommes et la représentation des femmes au Bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en intervention sociale, Université du Québec à Montréal, 170 p.

Lemay, Louise. 2005. *Conditions et conséquences des pratiques d'empowerment. Une étude interdisciplinaire et intersystémique des rapports de pouvoir Professionnels <-> Clients*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 598 p.

Lemay, Louise. 2007. « L'intervention en soutien à l'empowerment : du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, no.1, p. 165-180.

Lemay, Louise. 2013. « Pratiques évaluatives et structuration du rapport parent-intervenant dans le champ du travail social en contexte de protection de la jeunesse : enjeux, défis et repères pour l'action » dans *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques*, sous la direction de Harper, Elizabeth et Henri Dorvil, p. 313-338, Les Presses de l'Université du Québec, 464 p.

Liotard, Jean-François. 1979. *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 109 p.

Marecek, Jeanne et Diane Kravetz. 1998. « Putting Politics into Practice : Feminist Therapy as Feminist Praxis », *Women & Therapy*, vol. 21, no 2, p. 17-36.

Martin, Geneviève. 1991. « Parcours et paradigme de la perspective féministe en service social », dans *Un savoir à notre image. Critiques féministes des disciplines*. Sous la direction de Roberta Mura. Montréal. Éditions Adage, vol.1, p. 239-248.

Mayer, Robert, Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques, Daniel Turcotte. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 409 p.

Mayer, Robert et Jean-Pierre Deslauriers. 2000. « Quelques éléments d'analyse qualitative », dans *Méthodes de recherche en intervention sociale*, sous la direction de Robert Mayer, Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques et Daniel Turcotte, p. 159-189. Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 409 p.

- Moreau, Maurice. 1987. « L'approche structurelle en travail social : implications pratiques d'une approche intégrée conflictuelle », *Service social*, vol. 36, no 2-3, p. 227-247.
- Nélisse, Claude, 1997. « L'intervention : catégorie floue et construction de l'objet », sous la direction de Nélisse, Claude, *L'intervention : les savoirs en action*, Université de Sherbrooke, G.G.C. Éditions, p.17-43.
- Ninacs, William A. 1995. « Empowerment et service social: approches et enjeux », *Service social*, vol. 44, n° 1, 1995, p. 69-93.
- Ouellet, Francine et Marie-Christine Saint-Jacques. 2000. «Les techniques d'échantillonnage». dans *Méthodes de recherche en intervention sociale*, sous la direction de Robert Mayer, Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques et Daniel Turcotte, p. 71- 90. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur, 409 p.
- Ollivier, Michèle et Manon Tremblay. 2000. *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Éditions L'Harmattan, 258 p.
- Orme, Joan. 2003. « "It's feminist because I say So !" : Feminism, Social Work and Critical Practice in the UK », *Qualitative Social Work*, vol. 2, p. 131-153.
- Poiret, Christian. 2005. «Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques: quelques enseignements du débat nord-américain», *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, p. 95-226.
- Poupart, J., L.-H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Laperrière et R. Mayer. 1997. *La recherche qualitative Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan Morin Éditeur, Montréal, 405 p.
- Prud'homme, Diane. 2011. « La violence conjugale : quand la victimisation prend des allures de dépendance affective ! », *Reflets*, vol. 17, no 1, printemps 2011, p. 180-190.
- Puig de la Bellacasa, Maria. 2013. *Politiques féministes et construction des savoirs: « Penser nous devons » !*, L'Harmattan, 258 p.
- Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 256 p.

Racine, Guylaine. 2000. « La construction de savoirs d'expérience chez des intervenantes d'organismes communautaires pour femmes sans-abri : un processus participatif, collectif et non planifié », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, no 1, p. 69-84.

Reed, Judith et Suzanne Biron. 2009. *L'intervention en contexte de milieu de vie : un arrimage indispensable entre le formel et l'informel*, Relais-Femmes, 23 p.

Ricci, Sandrine, Mélissa Blais et Francine Descaries. 2008. « Une solidarité en mouvement : figures de la militance féministe québécoise », *Amnis* (Brest-France), no.8, 2008. [En ligne] [<http://amnis.revues.org/563>] (Date de consultation: 21 mai 2010).

Saint-Martin, Lori, Rosemarie Fournier-Guillemette et Moana Ladouceur. 2011. *Les pensées « post- » : féminismes, genres et narration*, collection Figura, no 26, Université du Québec à Montréal, 168 p.

Saint-Martin, Lori. 2011. « Avant propos », sous la direction de Saint-Martin, Lori, Rosemarie Fournier-Guillemette et Moana Ladouceur. 2011. *Les pensées « post- » : féminismes, genres et narration*, collection Figura, no 26, Université du Québec à Montréal, p. 9-15.

Savoie-Zajc, Lorraine. 2009. « L'entrevue semi-dirigée », dans Gauthier, B. (sous la direction de), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, p. 293-316, Québec, Presses de l'Université du Québec, 767 p.

Soulières, Maryse. 2007. *L'empowerment des femmes âgées en milieu d'hébergement : une perspective féministe*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en travail social, Université du Québec à Montréal, 107 p.

Terry, Christeine, Madelon Y. Bolling, Maria R. Ruiz et Keri Brown. 2010. « FAP and Feminist Therapies: Confronting Power and Privilege in Therapy », sous la direction de Kanter, Jonathan W., Mavis Tsai et Robert J. Kohlenberg, *The Practice of Functional Analytic Psychotherapy*, p. 97-122, New York : Springer, 272 p.

Trudel, Louis, Claudine Simard et Nicolas Vonarx. 2007. « La recherche qualitative est-elle nécessairement exploratoire ? », *Recherches qualitatives*, hors série, no 5, p. 38-45.

Vandal, Claudette. 1997. « Les pratiques d'intervention féministe dans les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec », Regroupement québécois des CALACS, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, 59 p.

Van de Sande, Adje, Michel-André Beauvolsk et Gilles Renault. 2002. « L'approche féministe », *Le travail social : Théories et pratiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 121-131.

Van Enis, Nicole. 2010. *Les termes du débat féministe*, Bruxelles, Barricade, 31 p.

Veldhuis, Cindy B. 2001. « The trouble with power », *Women and Therapy*, vol. 23, no 2, p. 37-56.

White, Michael et David Epston. 2003. *Les moyens narratifs au service de la thérapie*, Collection Le Germe, Éditions SATAS, Bruxelles, 233 p.

Winchester Moore, Abigail. 2013. *Listening to Women's Voices: Clinicians' Perspectives on the Benefits of Feminist Therapy in the Treatment of Borderline Personality Disorder*, Smith College School for Social Work, Northampton, Massachusetts. 91 p.

Wise, Sue. 1995. « Feminist ethics in practice », dans *Ethical Issues in Social Work*, sous la direction de Hugman, Richard et David Smith, p. 104-119, Éditions Routledge, London, 200 p.

White, Vicky. 2006. *The State of Feminist Social Work*, Éditions Routledge, London and New-York, 192 p.

Worell, Judith et Pam Remer. 2003. *Feminist Perspectives in Therapy. Empowering Diverse Women*, 2e éd., New York, John Wiley & Sons. 383 p.

Zúñiga, Ricardo. 1997. « La construction des autonomies dans l'intervention Intentions et institutionnalisation », sous la direction de Nélisse, Claude, *L'intervention : les savoirs en action*, Université de Sherbrooke, G.G.C. Éditions, p.77-100.